



DOCUMENT DE TRAVAIL

Portrait du système alimentaire Centricois : vers une durabilité et une
sécurité alimentaire pour tous

Présenté à
Comité régional en développement social (CRDS)

Préparé par
Christine Gingras
Chargée de projet en recherche

Coordination
Simon Dugré

Version corrigée

Le 22 avril 2022

Le Portrait diagnostic du système alimentaire durable est rendu possible grâce à la participation financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions.



Équipe de projet

Coordination :

Simon Dugré, directeur

Direction scientifique :

Marie-Joëlle Brassard, Ph. D. Développement régional

Chargée de projet et chercheuse sénior

Réalisation :

Christine Gingras, chargée de projet en recherche

Denise Godonou, chargée de projet en recherche

Julie Rondeau, chargée de projet en recherche

Benoît Lartigue, chargé de projet en recherche

Augustine Charbonneau, assistante chargée de projet

Daphné Baillargeon, assistante de recherche

Audrey Roy, assistante chargée de projet

Alexis Tanguay, assistant chargé de projet

Révision linguistique :

Maryline Boisvert, agente de soutien administratif

TABLE DES MATIÈRES

1.	LE CONTEXTE	11
2.	MÉTHODOLOGIE.....	13
2.1	IDENTIFICATION DU CADRE CONCEPTUEL	13
2.2	DÉVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE SAD C.-Qc – CISA	14
2.3	COLLECTE DE DONNÉES.....	14
2.4	CONFIDENTIALITÉ	16
3.	LE CADRE CONCEPTUEL.....	17
3.1	CONCEPTS FONDATEURS DU CADRE CONCEPTUEL	17
3.1.1.	<i>Système alimentaire durable</i>	<i>17</i>
3.1.2.	<i>Pyramide d'impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire.....</i>	<i>18</i>
3.2	DIMENSIONS D'ANALYSE DU SAD	20
3.1.3.	<i>Accessibilité.....</i>	<i>20</i>
3.1.4.	<i>Santé.....</i>	<i>21</i>
3.1.5.	<i>Développement économique</i>	<i>21</i>
3.1.6.	<i>Environnement.....</i>	<i>21</i>
4.	LE CENTRE-DU-QUÉBEC – PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOSANITAIRE.....	22
4.1	DÉMOGRAPHIE	22
4.2	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	23
4.3	TAUX DE CHÔMAGE	23
4.4	TAUX D'ASSISTANCE SOCIALE	23
4.5	TAUX DE DIPLOMATION	24
4.6	INDICE DE ZONE DE DÉFAVORISATION.....	25
4.7	LOGEMENT.....	27
4.8.	ÉTAT DE SANTÉ.....	28
4.8.1.	<i>État de santé de la population en général</i>	<i>28</i>
4.8.2.	<i>État de santé des jeunes scolarisés au secondaire</i>	<i>29</i>
4.8.3.	<i>État de santé des Premières Nations.....</i>	<i>29</i>
4.9.	NIVEAU DE LITTÉRATIE DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE	30
4.9.1.	<i>Définition de la littératie</i>	<i>30</i>
4.9.2.	<i>Impact du niveau de littératie sur la santé.....</i>	<i>31</i>
4.9.3.	<i>Niveau de littératie de la population québécoise.....</i>	<i>31</i>
4.10.	INITIATIVES VISANT À ACCROÎTRE LE NIVEAU SOCIO-ÉCONOMIQUE.....	32
5.	LA PRODUCTION.....	33
5.1	DÉFINITION	33
5.2.	PORTRAIT GLOBAL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU CENTRE-DU-QUÉBEC.....	33
5.2.1.	<i>Production végétale au Centre-du-Québec</i>	<i>35</i>
5.2.2.	<i>Production animale au Centre-du-Québec.....</i>	<i>36</i>
5.2.3.	<i>Diversification des productions</i>	<i>37</i>
5.2.4.	<i>Types de mise en marché</i>	<i>38</i>
5.3.	PORTRAIT AGRICOLE DES MRC.....	39
5.3.1	<i>MRC d'Arthabaska</i>	<i>39</i>
5.3.2	<i>MRC de Bécancour.....</i>	<i>41</i>
5.3.3	<i>MRC de Drummond.....</i>	<i>42</i>
5.3.4.	<i>MRC de L'Érable.....</i>	<i>44</i>
5.3.5.	<i>MRC de Nicolet-Yamaska.....</i>	<i>45</i>
5.4	POTENTIEL AGRICOLE DE LA RÉGION	47
5.5.	INITIATIVES OU PROGRAMMES FAVORISANT LA PRODUCTION AGRICOLE	48

5.5.1.	Programmes et initiatives pour favoriser la main-d'œuvre agricole dans le Centre-du-Québec	48
5.5.2.	Initiatives de soutien à la relève agricole dans le Centre-du-Québec.....	49
5.5.3.	Évènements valorisant l'agriculture dans le Centre-du-Québec	50
5.6.	AGRICULTURE ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT.....	50
5.6.	INITIATIVES D'AUTOPRODUCTION ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE URBAINE	51
6.	LA TRANSFORMATION	53
6.1	DÉFINITION	53
6.2	TRANSFORMATION DANS LE CADRE MARCHAND.....	53
6.3	TRANSFORMATION NON MARCHANDE (ORGANISMES COMMUNAUTAIRES).....	54
6.4	ACCESSIBILITE ET PARTAGE DES EQUIPEMENTS DE TRANSFORMATION	55
7.	LA DISTRIBUTION.....	56
7.1.	DÉFINITION	56
7.2.	DÉSERTS ALIMENTAIRES	56
7.3.	MARAIS ALIMENTAIRES ET L'IMSE.....	57
7.4.	ACCESSIBILITÉ AUX ALIMENTS	60
	7.4.1 Accessibilité aux infrastructures et aux services alimentaires pour les personnes en situation de handicap	60
	7.4.2. Initiatives favorisant l'accessibilité aux aliments	61
7.5.	RESSOURCES LIÉES À L'AIDE L'ALIMENTAIRE DANS LA RÉGION	62
	7.5.1. Bilan 2015-2020 de récupération de denrées par Moisson MCDQ	62
	7.5.2. Distribution des denrées de Moisson MCDQ.....	64
	7.5.3 Initiatives d'aide alimentaire dans les MRC.....	66
7.6.	INITIATIVES POUR L'APPROVISIONNEMENT LOCAL ET SAIN.....	67
8.	LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE	70
8.1	DÉFINITION	70
8.2.	PART ALIMENTAIRE DANS LES DÉPENSES DES CONSOMMATEURS ET CONSOMMATRICES	70
	8.2.1 Mesure du panier de consommation.....	70
	8.2.2 Part de l'alimentation selon la MPC dans le revenu médian après impôt des familles à faible revenu	72
8.3	MODES D'APPROVISIONNEMENT	73
8.4	CHOIX : COMPOSITION DU PANIER ALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS	74
	8.4.1 Consommation de fruits et légumes dans la population générale.....	74
	8.4.2 Consommation de boissons sucrées dans la population générale	75
	8.4.3 Habitudes alimentaires chez les élèves du secondaire	75
8.5	COMPÉTENCES ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES	76
	8.5.1 Manières d'apprêter les aliments et compétences culinaires au Canada.....	76
	8.5.2 Initiatives favorables au développement des connaissances en matière d'habitudes alimentaires.....	77
9.	LE TRANSPORT.....	78
9.1	DÉFINITION	78
9.2	TRANSPORT COLLECTIF OU ACTIF.....	78
	9.2.1 MRC d'Arthabaska	78
	9.2.2 MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska	79
	9.2.3 MRC de Drummond.....	79
	9.2.4 MRC de L'Érable.....	80
9.3	TRANSPORT DE MARCHANDISES ALIMENTAIRES.....	80
9.4	PROGRAMMES OU INITIATIVES DE TRANSPORT.....	81
	9.4.1 Transport durable.....	81
	9.4.2 Transport pour lutter contre l'insécurité alimentaire	81
10.	LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	83
10.1	DÉFINITION	83

10.2	GASPILLAGE ALIMENTAIRE	83
10.2.1	<i>Gaspillage au Canada</i>	83
10.2.2	<i>Gaspillage et récupération dans les commerces</i>	84
10.3	COLLECTE ET GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES AU QUÉBEC	86
10.4	COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES AU CENTRE-DU-QUÉBEC	87
10.4.1.	<i>MRC d'Arthabaska</i>	87
10.4.2.	<i>MRC de Bécancour</i>	87
10.4.3.	<i>MRC de Drummond</i>	87
10.4.4	<i>MRC de L'Érable</i>	88
10.4.5	<i>MRC de Nicolet-Yamaska</i>	89
10.5	PROGRAMMES ET OUTILS POUR UNE MEILLEURE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	89
10.5.1	<i>Programme de récupération en supermarchés</i>	89
10.5.2	<i>Réduire le gaspillage alimentaire</i>	90
10.5.3	<i>Gaspillage alimentaire : survol des causes et des interventions en cours en matière de prévention au Québec</i> 90	
10.5.4	<i>« J'aime manger, pas gaspiller »</i>	90
10.5.5	<i>Récapitulatif des initiatives en matière de gestion des matières résiduelles au Centre-du-Québec</i>	91
11.	LA RECHERCHE	92
11.1	DÉFINITION	92
11.2	RECHERCHE AU CENTRE-DU-QUÉBEC	92
11.2.1	<i>Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ)</i>	92
11.2.2	<i>Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+) du Cégep de Victoriaville</i> 93	
11.2.3	<i>Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA) du Cégep de Victoriaville</i>	93
12.	LA GOUVERNANCE	95
12.1	DÉFINITION	95
12.2	GOUVERNANCE D'UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE	95
12.3	STRUCTURE DE LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE AU CENTRE-DU-QUÉBEC	96
12.4	INITIATIVES FAVORABLES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR TOUS AU CENTRE-DU-QUÉBEC	98
13.	ANNEXES	100
	ANNEXE 1 – TABLEAU DES COMITÉS DU PROJET SAD C.-QC	101
	ANNEXE 2 – BESOINS IDENTIFIÉS POUR LA CUEILLETTE DE DONNÉES POUR LE PORTRAIT DU SAD C.-QC	102
	ANNEXE 3 – TABLEAU RÉCAPITULATIF DES QUESTIONNAIRES UTILISÉS DANS LA COLLECTE DE DONNÉES	105
	ANNEXE 4 –QUESTIONNAIRES UTILISÉS DANS LA COLLECTE DE DONNÉES	107
	ANNEXE 5 – LISTE DES INITIATIVES DE LA PYRAMIDE DES IMPACTS POPULATIONNELS DES INTERVENTIONS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE INCLUS DANS LA PLATEFORME NUMÉRIQUE DU SAD C.-QC	138
	ANNEXE 6 – DÉSERTS ALIMENTAIRES PAR MRC AU CENTRE-DU-QUÉBEC	144
	ANNEXE 7 - ÉCOLES SECONDAIRES DU CENTRE-DU-QUÉBEC SELON LEUR IMSE ET LA PRÉSENCE DE SERVICES ALIMENTAIRES DANS UN RAYON DE 750 MÈTRES	145
14.	BIBLIOGRAPHIE	146

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des personnes immigrantes et autochtones au Centre-du-Québec.....	22
Tableau 2 : Taux d'assistance sociale au Centre-du-Québec et au Québec, mai 2021	24
Tableau 3 : Portrait des zones de défavorisation pour chacune des MRC du Centre-du-Québec	26
Tableau 4 : Part des ménages locataires vivant dans un logement subventionné, par MRC, sur l'ensemble des ménages locataires.....	27
Tableau 5 : Indices de l'état de santé selon la région sociosanitaire de résidence. Population de 12 ans et plus, Mauricie/Centre-du-Québec et ensemble Québec.....	28
Tableau 6 : Indicateurs de l'état de santé des adolescents, 2016-2017	29
Tableau 7 : Initiatives pour accroître le niveau socio-économique de la population par MRC et communauté.....	32
Tableau 8 : Répartition de l'activité agricole au Québec par région administrative en 2019	33
Tableau 9 : Nombre d'exploitations agricoles et leurs revenus totaux dans les MRC du Centre-du-Québec, en 2020	34
Tableau 10 : Répartition des entreprises agrotouristiques et de production biologique par MRC du Centre-du-Québec, en 2020.....	38
Tableau 11 : Nombre et part d'exploitations agricoles ayant recours au moins partiellement à la vente en circuit court au Centre-Du-Québec, par MRC, en 2020	39
Tableau 12 : Classification de la surface agricole du Centre-du-Québec et de la province québécoise selon l'indice ARDA	47
Tableau 13 : Initiatives d'autoproduction alimentaire et d'agriculture urbaine répertoriées par MRC et communauté	52
Tableau 14 : Nombre d'exploitations agricoles ayant des activités de transformation au Centre-du-Québec, en fonction du secteur bioalimentaire, en 2019.....	53
Tableau 15 : Répartition des établissements de transformation bioalimentaire selon les MRC du Centre-du-Québec, en 2021.....	54
Tableau 16 : Nombre d'organismes communautaires ayant des activités de transformation alimentaire par MRC.	55
Tableau 17 : Type et nombre d'équipements de transformation par MRC et nombre d'organisations ouvertes à la mutualisation.....	55

Tableau 18 : Écoles secondaires du Centre-du-Québec ayant plus d'un restaurant rapide et aucun commerce d'alimentation diversifié dans un rayon de 750 mètres.....	58
Tableau 19 : Écoles secondaires du Centre-du-Québec ayant plus de 4 établissements de restauration rapide et au moins 1 commerce d'alimentation diversifié dans un rayon de 750 mètres.....	59
Tableau 20 : Écoles secondaires du Centre-du-Québec ayant de 1 à 3 établissements de restauration rapide et 2 commerces d'alimentation diversifiés ou moins dans un rayon de 750 mètres.....	59
Tableau 21 : Organisations et entreprises répertoriées disposant d'au moins un stationnement réservé pour personne handicapée et une rampe d'accès dans chacune des MRC du Centre-du-Québec.....	61
Tableau 22 : Initiatives favorisant l'accessibilité aux aliments.....	61
Tableau 23 : Bilan 2015-2020 de récupération de denrées alimentaires par Moisson MCDQ.....	63
Tableau 24 : Répartition des services offerts par les organismes membres de Moisson MCDQ, en 2019-2020.....	64
Tableau 25 : Bilan 2015-2020 des aides alimentaires de Moisson MCDQ.....	65
Tableau 26 : Initiatives d'aide alimentaire par MRC et communauté.....	66
Tableau 27 : Initiatives d'approvisionnement à la ferme répertoriées dans les MRC.....	67
Tableau 28 : Initiatives de marchés de proximité répertoriés dans les MRC.....	68
Tableau 29 : Initiatives d'approvisionnement institutionnel responsable par MRC.....	68
Tableau 30 : Montant des diverses composantes du panier de consommation d'une famille de 4 personnes au Centre-du-Québec, en 2019.....	71
Tableau 31 : Données sur les familles à faible revenu dans les MRC du Centre-du-Québec en 2017.....	72
Tableau 32 : Consommation de boissons sucrées, proportions de la population de 15 ans et plus, 2014-2015.....	75
Tableau 33 : Habitudes alimentaires des adolescents du Centre-du-Québec (par MRC) et du Québec, 2016-2017.....	76
Tableau 34 : Initiatives de développement des connaissances en matière d'habitudes alimentaires, par MRC et communauté.....	77

Tableau 35 : Distributeurs alimentaires du Centre-du-Québec offrant la livraison de produits et territoires desservis.....	81
Tableau 36 : Initiatives de transport contribuant à la sécurité alimentaire, par MRC et communauté	82
Tableau 37 : Poids (en kg) de pertes et gaspillage alimentaires générés et évités par Supermarché inc. en 7 jours, par types d'aliments et selon le potentiel de récupération	85
Tableau 38 : Récapitulatif des initiatives en matière gestion des matières résiduelles (GMR) par MRC.....	91
Tableau 39 : Initiatives favorables à la sécurité alimentaire et à la valorisation du territoire agricole, par MRC et communauté	98

Liste des figures

Figure 1 : Le système alimentaire durable	18
Figure 2 : Pyramide d'impacts populationnels des interventions en la sécurité alimentaire	19
Figure 3 : Revenu d'emploi médian 25-64 ans, MRC du Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2019	23
Figure 4 : Répartition de la population 25-64 ans selon le plus haut niveau de scolarité déclaré, régions administratives et ensemble du Québec, 2019	25
Figure 5 : Profil d'indicateurs de la santé, par identité autochtone, le sexe, taux normalisé selon l'âge, entre 2011 et 2014, au Québec	30
Figure 6 : Répartition du revenu en production végétale par MRC du Centre-du-Québec, en 2020	35
Figure 7 : Revenu par entreprise en production végétale au Centre-du-Québec, en 2020	36
Figure 8 : Répartition du revenu en production animale par MRC du Centre-du-Québec, en 2020	36
Figure 9 : Revenu par entreprise en production animale au Centre-du-Québec, en 2020.....	37
Figure 10 : Proportion des exploitations agricoles du Centre-du-Québec recourant au moins partiellement à chaque type de mise en marché, en 2020.....	38
Figure 11 : Répartition du revenu des productions végétales dans la MRC d'Arthabaska, en 2020	40
Figure 12 : Répartition du revenu des productions végétales dans la MRC de Bécancour, en 2020	41
Figure 13 : Répartition du revenu des productions animales dans la MRC de Bécancour, en 2020	42
Figure 14 : Répartition du revenu des productions végétales dans la MRC de Drummond, en 2020	43
Figure 15 : Répartition du revenu des productions animales dans la MRC de Drummond, en 2020	44
Figure 16 : Répartition du revenu des productions végétales dans la MRC de l'Érable, en 2020 .	44
Figure 17 : Répartition du revenu des productions animales dans la MRC de l'Érable, en 2020 ..	45

Figure 18 : Répartition du revenu des productions végétales dans la MRC de Nicolet-Yamaska, en 2020	46
Figure 19 : Répartition du revenu des productions animales dans la MRC de Nicolet-Yamaska, en 2020	46
Figure 20 : Denrées récupérées par catégories entre 2011 et 2016 par Moisson MCDQ	63
Figure 21 : Denrées récupérées par catégorie entre 2015 et 2020 par Moisson MCDQ.....	64
Figure 22 : Volume de denrées distribuées par Moisson MCDQ au Centre-du-Québec, par MRC66	
Figure 23 : Part des dépenses alimentaires des ménages québécois au magasin et au restaurant, 2019	73
Figure 24 : Dépenses moyennes des ménages québécois par catégorique d'aliments achetés au magasin, 2019	74
Figure 25 : Répartition des pertes alimentaires en poids, en termes de valeur des aliments, par maillon de la chaîne bioalimentaire au Canada.....	83
Figure 26 : Types de produits gaspillés, en poids, dans les ménages canadiens	84
Figure 27 : Les acteurs de la gouvernance alimentaire	96

1. LE CONTEXTE

La Table des MRC du Centre-du-Québec a la volonté de *mieux comprendre quels sont les ressources, la dynamique systémique du cycle alimentaire et les enjeux à prioriser sur son territoire pour investir des ressources financières dans l'avenir, en vue d'une sécurité alimentaire pour tous.*

Le Comité régional en développement social du Centre-du-Québec (CRDS) porte, et coordonne conjointement avec la Table intersectorielle régionale pour les saines habitudes de vie du Centre-du-Québec, la réalisation du projet d'inventaire et d'analyse du système alimentaire durable du Centre-du-Québec. Un comité de pilotage regroupant une quinzaine des partenaires de divers secteurs assure la cohérence du projet avec les besoins du milieu.

Dans le cadre de ce projet, le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA) du Cégep de Victoriaville a été mandaté pour établir un **portrait** du **système alimentaire durable** (SAD) et faire ressortir un **diagnostic** permettant l'identification des **enjeux stratégiques** en vue d'une meilleure **sécurité alimentaire** pour tous, sur le territoire du Centre-du-Québec.

Ce document de travail contient des données brutes permettant de passer à l'étape d'analyse. Ainsi, le portrait du SAD du Centre-du-Québec permettra de poser un diagnostic sur celui-ci tout en posant une analyse sur quatre dimensions identifiées par le comité de pilotage du projet. Les dimensions de l'accès économique et physique à une alimentation saine, la santé de la population, le développement économique et la qualité de l'environnement du territoire font partie intégrante des éléments d'analyse du SAD. Pour ce faire, le CISA présente le portrait du SAD sur la base de deux outils :

- 1) La plateforme numérique du SAD du Centre-du-Québec permet d'identifier et de cartographier les acteurs du système alimentaire selon leur rôle (production, transformation, distribution, consommation, gestion et valorisation des matières résiduelles, transport, recherche et gouvernance) tout en indiquant leur contribution au SAD et à la sécurité alimentaire pour tous. Cette plateforme est disponible pour les

membres du comité de pilotage du projet de SAD C.-Qc à l'adresse suivante : <https://cisa-sad.ecosystemenumerique.cloud/>

- 2) Le présent portrait regroupe un ensemble de données nécessaires à la bonne compréhension du territoire et de l'environnement du système alimentaire, mais qui ne peuvent être contenues ou facilement accessibles par le biais de la plateforme numérique. Selon les besoins, ce portrait regroupe également des données agglomérées provenant de la plateforme du SAD.

2. MÉTHODOLOGIE

AVERTISSEMENT

Les données réunies dans le portrait et la plateforme numérique du SAD C.-Qc constituent un aperçu représentatif, mais non exhaustif, du système alimentaire du Centre-du-Québec, de ses acteurs et des initiatives que ces derniers peuvent y mener. Il a été élaboré à partir d'un travail de recueil de données réalisé entre les mois de mai 2020 et juin 2021. Or, l'ampleur de cette opération a mené à ce que certaines directions soient priorisées, parfois aux dépens d'autres. Dans certains cas, les informations obtenues n'ont pu être que partielles, voire indisponibles.

La réalisation du portrait diagnostique du système alimentaire durable du Centre-du-Québec est un projet complexe. Cette démarche rassemble les acteurs clés d'un même système alimentaire, sachant que chacun d'entre eux y possède sa propre expertise. L'un des défis de ce travail est donc de mobiliser l'ensemble des expertises des membres du comité de pilotage afin de créer entre eux une synergie. Considérant aussi les intérêts spécifiques que chacun des acteurs du projet peut avoir à son égard, il est important de développer une compréhension et une vision d'ensemble qui soient communes à tous.

Dans ces circonstances, l'approche du CISA repose sur la participation active des membres du comité de pilotage, qui évoluent avec et dans le processus du portrait diagnostique du système alimentaire du Centre-du-Québec.

2.1 IDENTIFICATION DU CADRE CONCEPTUEL

L'identification du cadre conceptuel sert de fondement à une classification des données adaptée au diagnostic à poser, à savoir celui visant à évaluer l'état du système alimentaire du Centre-du-Québec dans une perspective de sécurité alimentaire pour tous. Pour y parvenir, ont été réalisées :

- Une revue documentaire;

- Une rencontre d'échange avec Mme Geneviève Chénier du CISSS de la Montérégie-Centre, le 27 novembre 2020, pour la mise en contexte et l'explication de la Pyramide d'impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire;
- Une rencontre du comité de pilotage, le 24 septembre 2020, pour expérimenter les concepts du cadre conceptuel (un récapitulatif de l'ensemble des rencontres des comités est disponible à l'annexe 1);
- Des discussions et des analyses de la proposition avec le comité de coanalyse, lors de 3 rencontres réalisées entre les mois d'octobre et décembre 2020.

2.2 DÉVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE SAD C.-QC – CISA

La plateforme numérique du SAD C.-Qc (CISA, 2021) a été élaborée à partir de la structure de la plateforme BIVIZIO, laquelle prend la forme d'une cartographie d'acteurs identifiés par des données de type « carte d'affaires ». La personnalisation de la plateforme s'est faite au travers d'un processus de coconstruction, sur la base de propositions de la part de l'équipe projet à destination des trois comités du projet, lors de différents événements :

- 3 rencontres du comité de coanalyse (entre décembre 2020 et février 2021);
- 5 rencontres du comité de suivi (janvier, février, avril, juin et septembre 2021);
- 2 ateliers du comité de pilotage (février et mai 2021).

À trois occasions, le chargé de projet responsable de la programmation de la plateforme numérique BIVIZIO a été présent aux rencontres.

2.3 COLLECTE DE DONNÉES

Les données qui composent ce portrait et la plateforme numérique qui y est associée ont été recueillies au travers d'une démarche méthodologique itérative et exploratoire qui, suivant le principe de triangulation des données, avait pour objectif de multiplier les sources et les points de vue sur l'objet de l'étude. Cette approche avait pour objectif d'accéder, autant que possible, au foisonnement et à la richesse des informations disponibles sur l'ensemble du territoire couvert par le projet tout en s'assurant que celles-ci s'intègrent efficacement au cadre conceptuel identifié.

Des rencontres de comités ont permis d'identifier avec précision les besoins en matière de données à recueillir, en fonction des différents secteurs du système alimentaire (la grille des besoins est disponible à l'annexe 2) :

- 2 rencontres du comité de coanalyse (octobre 2020);
- 1 rencontre du comité de pilotage (novembre 2020);
- 1 rencontre du comité de suivi (juin 2021).

Qu'il s'agisse des besoins relatifs à la plateforme numérique ou de ceux concernant le présent portrait, le travail de recueil de données s'est également adapté à chaque secteur du SAD, en fonction de la disponibilité des informations pertinentes. D'un point de vue opératoire, cette recherche exploratoire est donc passée par différentes étapes :

- Une première phase de cueillette de données a été réalisée auprès des membres du comité de pilotage. Celle-ci a permis d'accéder à des documents de référence ainsi qu'à des listes de partenaires et de membres pertinents de leurs organisations respectives;
- Des informations et des répertoires ont été transmis par des municipalités ou organismes;
- Des données ont été colligées à partir de la documentation et/ou des sites internet de ministères, d'organisations, ou d'instituts publics tels que : Statistique Canada, le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), l'Institut de la statistique du Québec, les municipalités régionales de comté (MRC) de la région, le Panier bleu du gouvernement du Québec, le Réseau des fermiers de famille, Mon Marché, etc.;
- Six questionnaires ont été adressés aux municipalités, aux communautés autochtones, aux MRC, aux organismes communautaires, aux établissements scolaires et aux acteurs de la transformation alimentaire de la région (le tableau récapitulatif des questionnaires est disponible à l'annexe 3; les questionnaires en eux-mêmes se trouvent à l'annexe 4);
- Des données provenant de projets de recherche antérieurs du CISA ont été utilisées;
- Des recherches internet ont été réalisées sur des plateformes généralistes, à partir de mots-clés qui se sont révélés pertinents au fur et à mesure de la démarche.

2.4 CONFIDENTIALITÉ

La collecte de données spécifiques sur les acteurs du système alimentaire du Québec regroupe certaines informations de nature sensible et parfois confidentielle qui se retrouvent sur la plateforme numérique du SAD C.-Qc. Les données collectées dans le cadre de ce portrait sont sous la responsabilité du CISA jusqu'à la fin prévue du projet, le 31 janvier 2022. Parce que les membres du comité de pilotage doivent avoir accès aux données présentées sur la plateforme virtuelle pour pouvoir participer aux étapes de cocréation prévues à l'échéancier, une entente de confidentialité a d'ores et déjà été conclue entre ceux qui, parmi eux, étaient présents lors de l'atelier du 4 mai 2021. Tous les autres membres du comité de pilotage devront accepter cette entente de confidentialité avant de se voir remettre le lien d'accès à la plateforme.

3. LE CADRE CONCEPTUEL

Le cadre conceptuel développé pour ce projet vise directement à analyser l'état du **système alimentaire** du Centre-du-Québec sur sa **durabilité** en l'analysant sous quatre dimensions, soit l'**accès économique et physique** aux aliments, la **santé**, le **développement économique**, et l'**environnement**, dans un objectif général de **sécurité alimentaire** pour tous.

3.1 CONCEPTS FONDATEURS DU CADRE CONCEPTUEL

Dans cette perspective, deux concepts déjà existants et utilisés chacun dans leur milieu respectif, ont été utilisés, bonifiés et croisés l'un avec l'autre. Ces deux concepts, ce sont ceux de *système alimentaire durable* et de *pyramide d'impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire*.

3.1.1. Système alimentaire durable

Définition de SAD

On peut définir un système alimentaire durable comme « un réseau de collaboration territorial qui intègre la production, la transformation, la distribution et la consommation de produits alimentaires ainsi que la gestion des matières résiduelles, dans le but d'accroître la santé environnementale, économique et sociale de la collectivité. Il comprend les acteurs, les activités et les infrastructures soutenant la sécurité alimentaire d'une population et repose sur une gouvernance alimentaire territoriale » (Vivre en Ville, 2015).

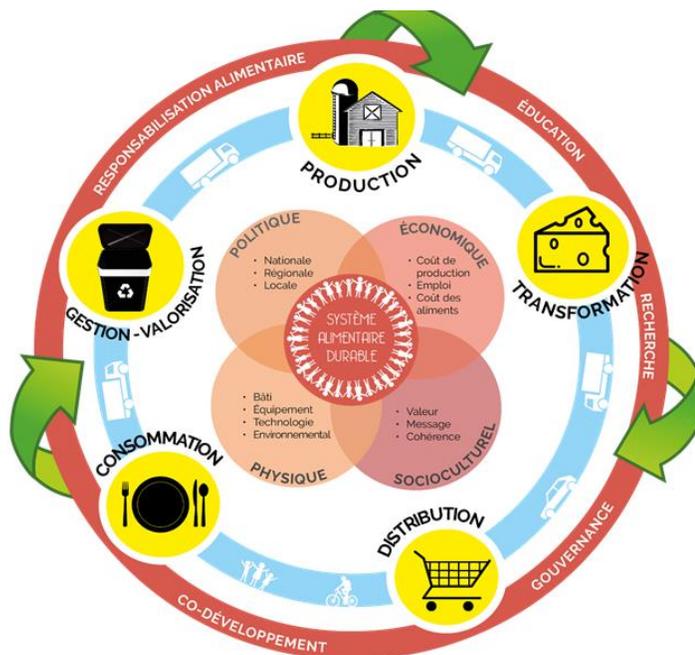
L'organisation des données sur le SAD

Dans la plateforme numérique du SAD C.-Qc (CISA, 2021), l'ensemble des acteurs répertoriés et cartographiés sont classés en fonction de leur secteur d'activité au sein du SAD, à savoir la production, la transformation, la distribution, la consommation et la gestion des matières résiduelles. L'approche en termes de système alimentaire durable offre l'opportunité de poser un regard différent sur le système alimentaire que ne le font les approches plus traditionnelles, dans lesquelles seuls les acteurs de la chaîne alimentaire en elle-même sont considérés. Dans cette optique, la cueillette de données s'est également élargie aux différents acteurs du transport, de la recherche et de la gouvernance impliqués

dans le domaine de la sécurité alimentaire, afin de bien représenter les contributions qui pouvaient être les leurs au sein du SAD.

Le portrait sociodémographique ici présenté offre un éclairage supplémentaire sur chacun des secteurs du SAD, bonifiant ainsi la cartographie des acteurs que donne à voir la plateforme numérique du SAD. Enfin, et d'une manière plus générale, ce document apporte une lumière particulière sur les quatre dimensions de l'environnement du SAD, soit économique, physique, politique et socioculturelle (figure 1).

FIGURE 1 : LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE



Source : Inspiré de Vivre en Ville (2014)

3.1.2. Pyramide d'impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire

Définition de sécurité alimentaire

On définit la notion de sécurité alimentaire comme « l'accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive permettant à toute la population de satisfaire ses besoins nutritionnels et ses préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (Collectivités viables, s. d.).

Il s'agit d'un concept englobant qui inclut également les principes suivants (MSSQ, 2008) :

- Que l'aptitude de chacun à acquérir des aliments soit assurée;
- Que l'accès à une information simple, fiable et objective qui permet de faire des choix éclairés soit assuré;
- Que les aliments soient obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine;

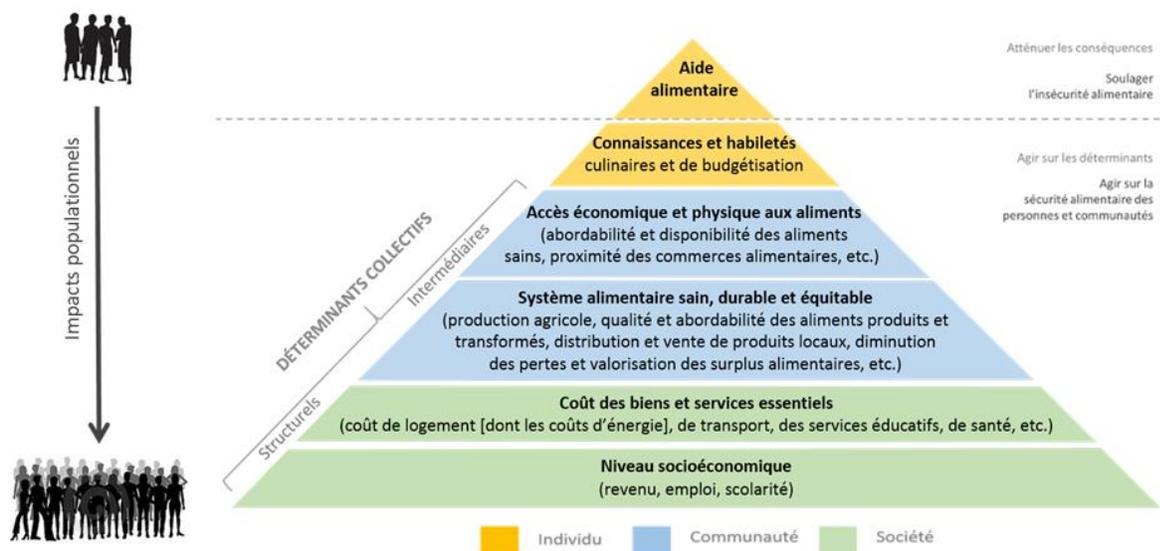
- Que la consommation et la production des aliments reposent sur les valeurs sociales à la fois justes, équitables et morales;
- Que les aliments soient produits et distribués d'une manière respectueuse d'un **système agroalimentaire durable**.

L'organisation des données sur la sécurité alimentaire

L'organisation des données concernant l'enjeu de la sécurité alimentaire a été structurée autour de la **pyramide d'impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire** (figure 2), développée par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre (Chénier, 2019). La particularité de cet outil réside dans le regroupement d'initiatives favorables à la sécurité alimentaire **sous trois grands déterminants : individuel, intermédiaire et structurel**.

Les actions portées directement à l'échelle individuelle soulagent et atténuent les conséquences de l'insécurité alimentaire, sans toutefois agir sur ses causes profondes. Les actions collectives, regroupées dans les déterminants intermédiaire et structurel et ayant respectivement une portée à l'échelle locale et sociétale, agissent quant à elles sur les facteurs qui influencent la sécurité alimentaire et ont ainsi un impact plus global. Selon Chénier (2019, p. 2), les actions ayant un déterminant structurel (échelle sociétale) « ont [ainsi] le potentiel de générer des retombées

FIGURE 2 : PYRAMIDE D'IMPACTS POPULATIONNELS DES INTERVENTIONS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



CHÉNIER, Geneviève. Accroître l'impact populationnel des actions en sécurité alimentaire : Agir là où ça compte!, Chantier sur les déterminants sociaux de la santé, Longueuil, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, mis à jour le 1er avril 2019, 4 pages, <http://extranet.santemontregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/promotion-prevention/Pyramide-SA-et-types-pratiques.pdf>.

Source : Chénier (2019)

positives sur la santé de l'ensemble de la société ou de vastes segments visés par celle-ci ». C'est pourquoi, estime la même auteure, la plus grande intensité d'effort devrait être mise sur les actions portant sur les déterminants collectifs de la sécurité alimentaire.

Pour les besoins spécifiques du présent projet, et afin de répondre adéquatement aux dimensions d'analyse souhaitées, cette pyramide a été bonifiée tout en respectant l'intention de son auteure originelle. Ainsi, certains volets et actions ont été ajoutés à la liste initiale. Par exemple, les volets « Provenance des aliments et Pratiques agricoles durables » ainsi que leurs actions sous-jacentes furent insérés à la strate « Système alimentaire équitable et durable ». La classification et la liste complète des actions qui ont été introduites dans la plateforme sont disponibles à l'annexe 5. Ainsi, la plateforme peut associer des acteurs du système alimentaire à des actions qu'ils posent en faveur de la sécurité alimentaire.

3.2 DIMENSIONS D'ANALYSE DU SAD

Le choix du cadre conceptuel, et plus spécifiquement l'adoption et la bonification de la pyramide d'impacts populationnels sur la sécurité alimentaire, permet une cueillette de données qui répond aux quatre dimensions d'analyse identifiées. Le présent projet se base sur les définitions suivantes de chacune de ces dimensions.

3.1.3. Accessibilité

L'accessibilité à la saine alimentation se décline en deux dimensions : l'accès physique et l'accès économique.

- L'accès **physique** à une saine alimentation réfère à la possibilité de se procurer des aliments nutritifs et de l'eau au moment opportun, dans un lieu ou un territoire donné. Il intègre notamment la question de disponibilité des aliments nutritifs et de l'eau, de proximité des services et de capacité des personnes d'y accéder.
- L'accès **économique** à une saine alimentation réfère à la capacité financière d'une personne ou d'un ménage à se procurer des aliments nutritifs au moment opportun, dans un lieu ou un territoire donné. Il fait notamment référence au prix des aliments et boissons

et au pouvoir d'achat des ménages, plus particulièrement à la partie du revenu disponible pour l'alimentation.

3.1.4. Santé

La santé renvoie ici à « la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie » (LégisQuébec, s. d.-a, art. 1). La santé résulte d'une interaction constante entre l'individu et son milieu. Elle n'est plus considérée uniquement comme l'absence de maladie, mais comme une ressource de la vie quotidienne.

3.1.5. Développement économique

Le développement économique renvoie ici à plusieurs éléments : la création d'emplois et leur pérennisation, la création et le maintien d'entreprises, la rétention de la population, des commerces et des services, etc.¹

3.1.6. Environnement

La dimension « Environnement » renvoie aux pratiques des acteurs du système alimentaire qui permettent de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'environnement.

¹ Voir le cahier des charges du projet SAD, p. 23.

4. LE CENTRE-DU-QUÉBEC – PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIO-SANITAIRE

4.1 DÉMOGRAPHIE

En 2016, année du dernier recensement national, la région du Centre-du-Québec comptait 242 399 habitants, pour une densité de 35 habitants au kilomètre carré (Statistique Canada, 2017a). Le territoire est globalement très homogène en termes d'appartenance ethnique, puisqu'un peu moins de 2 % de la population totale de la région se décrit comme appartenant à une minorité visible et que seulement 2 805 personnes, soit 1,2 % de la population, déclarent être d'identité autochtone. Le Centre-du-Québec est également une région d'accueil largement secondaire en matière d'immigration, puisque l'on compte moins de 6 000 personnes immigrantes sur l'ensemble de son territoire, ce qui représente moins de 2,5 % de sa population totale.

Si l'on s'intéresse plus particulièrement à la répartition des personnes immigrantes et autochtones entre les différentes MRC de la région, on peut relever quelques tendances notables (tableau 1). Les MRC d'Arthabaska et de Drummond sont ainsi celles qui accueillent la plus grande proportion de personnes issues de l'immigration (plus de 80 % d'entre elles y résident), ce qui reflète la tendance générale à l'attractivité des centres urbains auprès des populations immigrantes. En ce qui concerne les populations autochtones, on note une répartition légèrement plus équilibrée, avec une présence plus importante au sein des MRC de Drummond (39 %), de Nicolet-Yamaska (23 %) et d'Arthabaska (20 %).

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DES PERSONNES IMMIGRANTES ET AUTOCHTONES AU CENTRE-DU-QUÉBEC

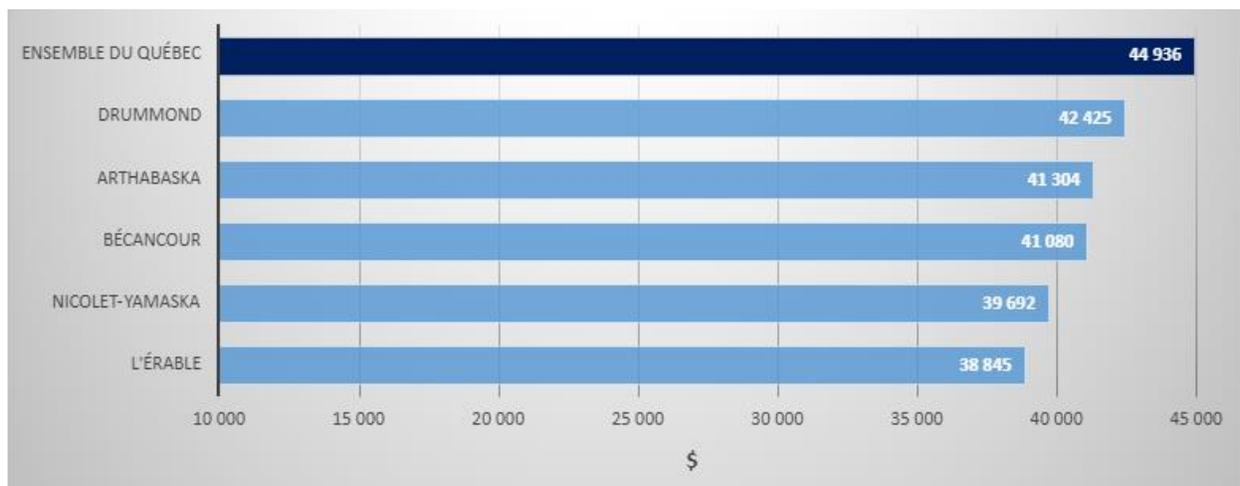
		MRC d'Arthabaska	MRC de L'Érable	MRC de Bécancour	MRC de Nicolet-Yamaska	MRC de Drummond	Centre-du-Québec (total)
Immigrants	Nombre de personnes	1 740	270	330	470	2 905	5 715
	Répartition en % par MRC	30 %	5 %	6 %	8 %	51 %	100 %
Autochtones	Nombre de personnes	570	155	345	655	1 080	2 805
	Répartition en % par MRC	20 %	6 %	12 %	23 %	39 %	100 %

Source : Statistique Canada (2017b)

4.2 REVENU D'EMPLOI MÉDIAN

Le revenu d'emploi médian du Centre-du-Québec se situe en dessous de celui de la province (figure 3). Toutefois, il est relativement homogène entre chacune des MRC de la région. Un écart légèrement inférieur à 4 000 \$ sépare ainsi la MRC qui affiche le revenu médian le plus élevé, Drummond, de celle où il est plus faible, L'Érable.

FIGURE 3 : REVENU D'EMPLOI MÉDIAN 25-64 ANS, MRC DU CENTRE-DU-QUÉBEC ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2019



Source : Institut de la statistique du Québec (2020a)

4.3 TAUX DE CHÔMAGE

En 2019, avant la crise sanitaire de la COVID-19, le taux de chômage de la région était de 3,9 %, comparativement à 5 % dans l'ensemble du Québec. Au deuxième trimestre de 2021, le taux de chômage de la région se situait à 4,3 %, un taux là encore inférieur à celui de la province (6,5 %) (Institut de la statistique du Québec, 2021a).

4.4 TAUX D'ASSISTANCE SOCIALE

À 4,9 %, le taux d'assistance sociale se situe légèrement au-dessus de la moyenne provinciale (4,45 %) (tableau 2). La région se distingue plus particulièrement par un taux relativement plus élevé chez les 18-64 ans (5,3 % au Centre-du-Québec contre 4,7 % à l'échelle du Québec) – au contraire des 0-17 ans (3,5 % au Centre-du-Québec comme au Québec) (MTESS, 2021).

TABLEAU 2 : TAUX D'ASSISTANCE SOCIALE AU CENTRE-DU-QUÉBEC ET AU QUÉBEC, MAI 2021

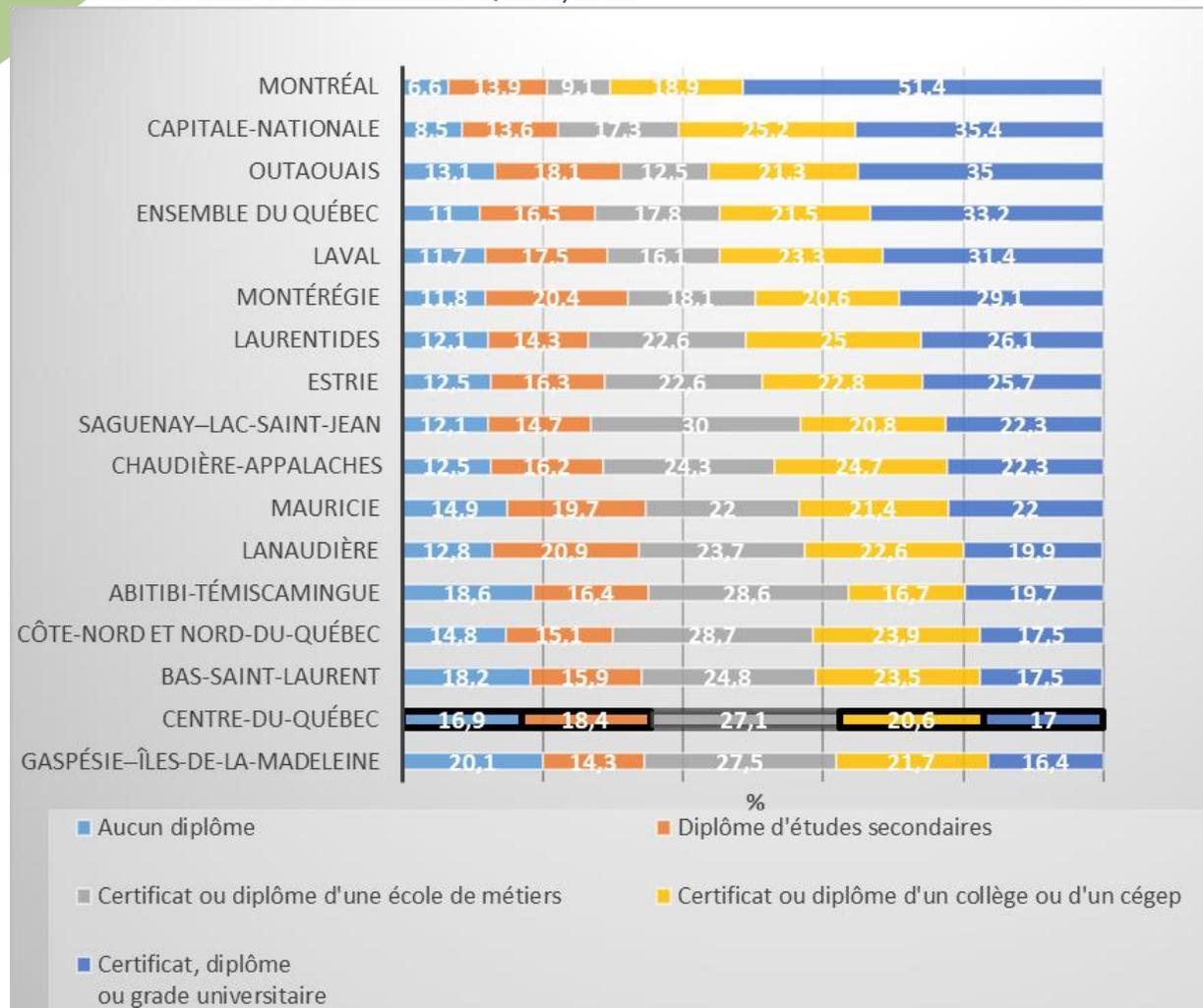
	Nombre de ménages	Nombre d'adultes	Taux d'assistance sociale (18-64 ans)	Nombre d'enfants	Taux d'assistance sociale (0-17 ans)	Nombre de prestataires	Taux d'assistance sociale (0-64 ans)
Centre-du-Québec	7 480	7 863	5,30 %	1 648	3,50 %	9 511	4,90 %
Ensemble du Québec	234 885	249 317	4,70 %	55 673	3,50 %	304 990	4,40 %

Source : MTESS (2021)

4.5 TAUX DE DIPLOMATION

Dans ce domaine, le Centre-du-Québec se distingue de l'ensemble du Québec sur plusieurs points (figure 4). En effet, 16,9 % des 25-64 ans de la région ne possèdent aucun diplôme, contre 11 % dans l'ensemble du Québec (+ 5,9 %). En revanche, ce sont 27,1 % de cette même tranche d'âge qui possèdent un certificat ou un diplôme d'une école de métiers, ce qui représente une différence de + 10 % par rapport à la moyenne provinciale. Sur le plan des études universitaires, la région se situe en bas de la moyenne québécoise avec 17 % des 25-64 ans qui possèdent un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, contre 33,2 % à l'échelle de la province.

FIGURE 4 : RÉPARTITION DE LA POPULATION 25-64 ANS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ DÉCLARÉ, RÉGIONS ADMINISTRATIVES ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2019



Source : Institut de la statistique du Québec (2020b).

4.6 INDICE DE ZONE DE DÉFAVORISATION

Les zones de défavorisation réfèrent à une classification du territoire en fonction des conditions sociales et matérielles de sa population, selon cinq quintiles :

- Quintile 1 : zone très favorisée
- Quintile 2 : zone favorisée
- Quintile 3 : zone moyenne
- Quintile 4 : zone défavorisée
- Quintile 5 : zone très défavorisée

Chaque zone correspond à une parcelle du territoire où les populations vivent dans des conditions sociales et matérielles relativement homogènes. L'indice de zone de défavorisation est obtenu à partir de six indicateurs, retenus en fonction de leurs relations connues avec la santé ainsi qu'avec les dimensions de défavorisation matérielle et sociale (Gamache et al., 2019). Ces six indicateurs sont les suivants :

1. La proportion de personnes de 15 ans et plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires;
2. La proportion de personnes occupées (ayant un emploi) chez les 15 ans et plus;
3. Le revenu moyen des personnes de 15 ans et plus;
4. La proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules dans leur domicile;
5. La proportion de personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves;
6. La proportion de familles monoparentales.

Dans l'ensemble du Centre-du-Québec, les zones très défavorisées (zone 5) sont localisées dans les centres urbains de chacune des MRC, soit Victoriaville, Drummondville, Bécancour (secteur Saint-Angèle), Plessisville et Nicolet (tableau 3). La MRC de Drummond est celle qui compte le plus grand nombre de zones très défavorisées (12), suivie de la MRC d'Arthabaska (8). En contrepartie, ce sont également ces deux MRC qui possèdent le plus de zones très favorisées, avec 19 pour Drummond et 13 pour Arthabaska. La MRC de Nicolet-Yamaska est celle où l'on retrouve le plus grand nombre de zones défavorisées, avec 16 zones.

TABLEAU 3 : PORTRAIT DES ZONES DE DÉFAVORISATION POUR CHACUNE DES MRC DU CENTRE-DU-QUÉBEC

MRC	Indice de défavorisation ²					Indice de milieu socio-économique des écoles secondaires ³	
	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Écoles moyennes (indice 5 à 7)	Écoles défavorisées (indice 8 à 10)
Arthabaska	13	10	11	5	8	7	1
L'Érable	2	2	8	1	1	2	0

² Sur la plateforme numérique SAC C.-Qc – CISA (CISA, 2021), faire une recherche en cliquant sur « Afficher la carte » et en sélectionnant les écoles dans la liste « Indice de milieu socio-économique et zone d'évaluation des marais alimentaires ». Sur la carte, chaque cercle est identifié au nom de l'école secondaire.

³ Sur la plateforme numérique SAC C.-Qc – CISA (CISA, 2021), faire une recherche en cliquant sur « Afficher la carte » et en sélectionnant la zone désirée dans la liste « Indice de défavorisation ».

Nicolet-Yamaska	1	8	6	16	1	2	0
Drummond	19	9	9	9	12	2	3
Bécancour	1	4	6	8	1	1	0

Source : Plateforme numérique SAD C.-Qc – CISA (CISA, 2021)

L'indice de milieu socio-économique (IMSE) est un système de classement des écoles publiques du Québec selon le nombre d'élèves provenant de milieux défavorisés (MEES, s. d.-a). Cet indice est composé de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents. Ces variables sont souvent considérées comme les plus déterminantes de la non-réussite scolaire des enfants. L'indice s'étend de 1 à 10, les écoles ayant les indices situés entre 8 et 10 étant celles dont les élèves sont les plus défavorisés. Au Centre-du-Québec, trois écoles de la MRC de Drummond et une de la MRC d'Arthabaska sont classées comme écoles défavorisées (tableau 2).

Il est possible de consulter les zones de défavorisation et les IMSE sur la plateforme numérique du SAD.

4.7 LOGEMENT

La MRC de Bécancour est celle dont le taux de ménages locataires vivant dans un logement subventionné est le plus élevé (18,2 %), suivie par celle de Nicolet-Yamaska (12,2 %) (tableau 4). Les MRC de Drummond, d'Arthabaska et de L'Érable se situent sensiblement au même niveau (autour de 8 %) et légèrement en deçà de la moyenne québécoise de 9 %.

TABLEAU 4 : PART DES MÉNAGES LOCATAIRES VIVANT DANS UN LOGEMENT SUBVENTIONNÉ, PAR MRC, SUR L'ENSEMBLE DES MÉNAGES LOCATAIRES

MRC	% de ménages locataires dans un logement subventionné
Bécancour	18,2
Drummond	7,8
Arthabaska	8,3
Érable	8,7
Nicolet-Yamaska	12,2
Ensemble du Québec	9

Source : Statistique Canada (2017b)

4.8. ÉTAT DE SANTÉ

4.8.1. État de santé de la population en général

D'une manière générale, la population de la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec⁴ se caractérise par un indice d'état de santé fonctionnelle semblable à celui que l'on retrouve parmi la population globale de la province (tableau 5). Toutefois, elle s'en distingue par un taux plus élevé de personnes ayant des limitations d'activités en raison de problèmes de santé de longue durée (32,5 % contre 28,5 % à l'échelle du Québec), ce qui pourrait en partie s'expliquer par une population d'âge moyen légèrement plus élevé. Le pourcentage de personnes peu actives ou sédentaires est également plus élevé en Mauricie-Centre-du-Québec avec une proportion de 41,1 % contre 36,6 % dans l'ensemble du Québec.

TABLEAU 5 : INDICES DE L'ÉTAT DE SANTÉ SELON LA RÉGION SOCIOSANITAIRE DE RÉSIDENCE. POPULATION DE 12 ANS ET PLUS, MAURICIE/CENTRE-DU-QUÉBEC ET ENSEMBLE QUÉBEC

	Personnes ayant des problèmes de santé modérés à sérieux (%)	Fumeurs réguliers (%)	Personnes présentant de l'obésité (%)	Personnes ayant au moins un problème de santé chronique (%)	Personnes ayant des limitations d'activités en raison de problèmes de santé de longue durée (%)	Personnes peu actives ou sédentaires (%)
Mauricie et Centre-du-Québec	17,4	14,8	19	49,9	32,5	41,1
Ensemble du Québec	17	15	17,4	47,5	28,5	36,6

Source : Joubert et Baraldi (2017)

⁴ Les données sur l'état de santé de la population en générale concernent les deux régions, soit la Mauricie et le Centre-du-Québec, faute d'accès à des données spécifiques au Centre-du-Québec.

4.8.2. État de santé des jeunes scolarisés au secondaire

Concernant le groupe spécifique des élèves du secondaire, quelques tendances se démarquent également dans la région (tableau 6). Notamment, avec un taux de 37,8 %, les élèves du secondaire de la MRC de Drummond se révèlent proportionnellement plus nombreux à être actifs physiquement en dehors des cours d'éducation physique pendant l'année scolaire que ne le sont leurs pairs à l'échelle du Québec (31,8 %), alors que les élèves des autres MRC de la région se situent légèrement en dessous de la moyenne provinciale.

En outre, les jeunes centricois semblent nettement plus nombreux à utiliser la cigarette électronique que les jeunes québécois. Selon la même source, c'est dans la MRC de Drummond que ce taux est le plus élevé, avec 31 % des élèves du secondaire qui avaient fait usage de la cigarette électronique au cours des 30 jours précédant le sondage.

TABLEAU 6 : INDICATEURS DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES ADOLESCENTS, 2016-2017

MRC	Proportion des élèves du secondaire physiquement actifs (par loisirs ou transport) durant l'année scolaire en dehors des cours d'éducation physique, 2016-2017	Proportion de jeunes du secondaire ayant fait usage de la cigarette électronique au cours des 30 derniers jours, 2016-2017	Proportion des élèves du secondaire présentant un surplus de poids, 2016-2017	Proportion de jeunes du secondaire présentant un niveau élevé à l'indice de détresse psychologique, 2016-2017
Bécancour et Nicolet-Yamaska	29,8	14,8	20,2	29,8
Drummond	37,8	31	24,4	29,5
Arthabaska et de L'Érable	29,1	19,1	22,2	25,9
Ensemble du Québec	31,8	10,9	20,8	29,3

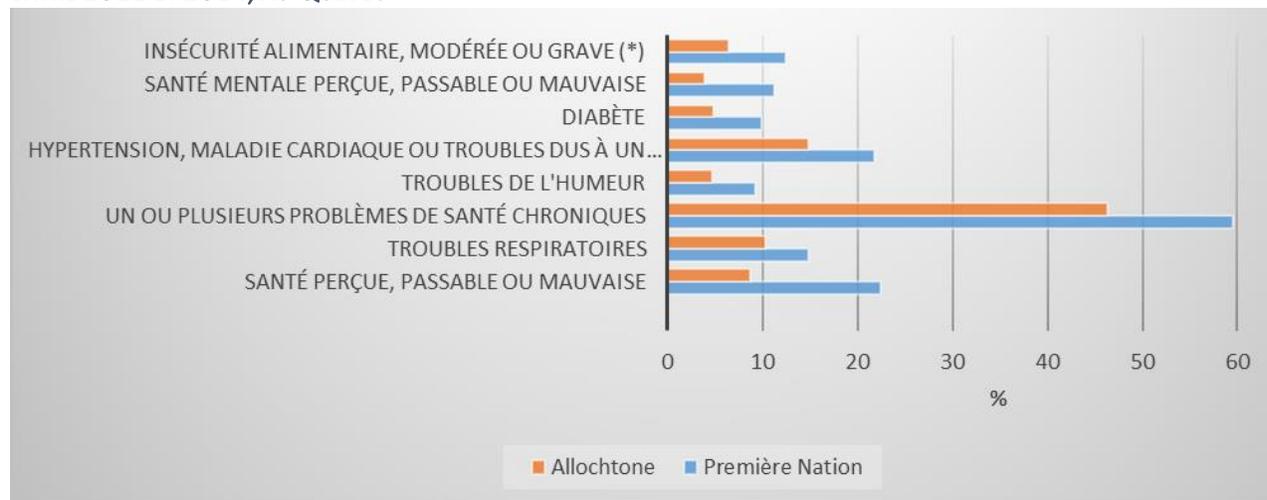
Source : Pepin (2019)

4.8.3. État de santé des Premières Nations

Si les données concernant spécifiquement la région du Centre-du-Québec manquent, on sait en revanche qu'à l'échelle de la province, les membres des Premières Nations tendent à être en moins bonne santé que la population allochtone, la totalité des indicateurs pointant en effet vers

des problèmes de santé physique et mentale plus fréquents chez les Autochtones (figure 5). Si l'on se penche plus particulièrement sur les problématiques alimentaires, on constate que les membres des Premières Nations sont deux fois plus nombreux à vivre en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave (12 % contre 6 % pour la population allochtone).

FIGURE 5 : PROFIL D'INDICATEURS DE LA SANTÉ, PAR IDENTITÉ AUTOCHTONE, LE SEXE, TAUX NORMALISÉ SELON L'ÂGE, ENTRE 2011 ET 2014, AU QUÉBEC



Source : Posca (2018).

4.9. NIVEAU DE LITTÉRATIE DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE

4.9.1. Définition de la littératie

La notion de littératie est définie comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités » (Legendre, 2005). On distingue cinq niveaux de littératie :

- Niveau 1 : compétences très faibles
- Niveau 2 : compétences faibles
- Niveau 3 : niveau souhaitable
- Niveau 4 et 5 : compétences élevées

4.9.2. Impact du niveau de littératie sur la santé

À l'échelle individuelle, les compétences en matière de littératie sont intimement liées à l'état de santé physique des personnes (Bernèche et Traore, 2007), si bien que l'on constate une certaine corrélation entre un faible niveau de littératie (niveaux 1 et 2) et un état de santé dégradé. Sur un plan sociétal, on considère qu'un faible taux de littératie est associé non seulement à des inégalités en santé, mais aussi à des coûts en santé publique plus élevés (Rootman, 2007).

Ce lien entre littératie et santé a d'ailleurs mené des chercheurs à développer le concept de *littératie en santé*, qui se définit comme suit : « les compétences cognitives et sociales qui déterminent la volonté et la capacité d'un individu de repérer, de comprendre et d'utiliser de l'information afin de promouvoir et de maintenir une bonne santé » (Nutbean, 1998).

4.9.3. Niveau de littératie de la population québécoise

Si aucune donnée portant spécifiquement sur la population québécoise n'est disponible, on peut évoquer quelques informations concernant le niveau de littératie de la population québécoise (MEES, s. d.-b). Ainsi, en 2012, 4 % de la population âgée de 16 à 65 ans avait un niveau de littératie *inférieur* au niveau 1. Parmi ce groupe, 62 % des personnes ne possédaient aucun diplôme d'études secondaires. Cette même année, 15 % des 16-65 ans du Québec possédaient des compétences de littératie de niveau 1, dont 36 % ne possédaient aucun diplôme secondaire, 56 % possédaient un diplôme d'études (très faible) secondaires ou collégiales, et 64 % étaient en emploi. Toujours en 2012, 34 % de la population québécoise âgée de 16 à 65 ans possédait des compétences de littératie de niveau 2 (faible) : 17 % ne possédait aucun diplôme d'études secondaires, 43 % avait obtenu un diplôme d'études collégiales et 15 % avait en poche un diplôme universitaire⁵.

⁵ On arrêtera cette présentation aux niveaux de littératie inférieurs au niveau 2, puisque ce sont ceux qui sont les plus fortement corrélés à des risques en matière de santé.

4.10. INITIATIVES VISANT À ACCROÎTRE LE NIVEAU SOCIO-ÉCONOMIQUE

Différentes initiatives visant à accroître le niveau socio-économique des ménages ou des personnes ont été répertoriées sur le territoire du Centre-du-Québec⁶ (tableau 7). Ces initiatives peuvent être portées, soit par les municipalités et MRC, soit par des organismes communautaires.

TABEAU 7 : INITIATIVES POUR ACCROÎTRE LE NIVEAU SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA POPULATION PAR MRC ET COMMUNAUTÉ

	MRC d'Arthabaska	MRC de Bécancour	MRC de Drummond	MRC de L'Érable	MRC de Nicolet-Yamaska	Odanak
Soutien au logement	-	1	1	1	-	-
Développement social territorial	3	3	4	2	2	1
Mesure d'insertion à l'emploi	4	1	3	-	2	
Soutien à la création d'emplois de qualité rémunérés	2	-	-	-	2	1
Soutien à la qualification et à la réussite éducative	3	-	3	2	1	1
Soutien à la relève agricole	2	-	1	1	2	-
Mesure de soutien à la rénovation domiciliaire	-	1	-	-	1	-

Source : CISA (2021)

⁶ Sur la plateforme numérique SAC C.-Qc – CISA (CISA, 2021), faire une recherche, sur le menu de gauche, dans « Initiative agissant sur la sécurité alimentaire », Déterminant : « Structurel », Strate : « Niveau socioéconomique », Volet : « Revenu viable » et « Action de plaidoyer » & Strate : « Coût des biens et services essentiels », Volet : « Initiative d'accès aux biens et services essentiels ».

5. LA PRODUCTION

5.1 DÉFINITION

La production alimentaire désigne l'ensemble des activités qui mènent à l'obtention d'aliments issus de l'agriculture (productions végétales et animales), de la pêche, de la chasse ou de la cueillette (fruits sauvages et produits forestiers non ligneux), pour des fins de transformation, de consommation ou de commercialisation (Boulianne et al., 2019). Ces activités peuvent être réalisées dans un cadre marchand (activités commerciales) ou non marchand (autoproduction).

5.2. PORTRAIT GLOBAL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Le Centre-du-Québec se démarque par son importante activité agricole. La région se place en effet au troisième rang, après la Montérégie et la Chaudière-Appalaches, sur le plan du nombre d'exploitations agricoles et des recettes agricoles (tableau 8). De plus, la région possède 645 Kha agricoles, ce qui représente 93 % de son territoire et 10 % de l'ensemble des terres classées en zone agricole du Québec – un chiffre significatif lorsque l'on considère que la superficie de la région représente seulement 0,41 % de l'ensemble de la superficie de la province. En outre, à l'échelle du Centre-du-Québec, ce sont les productions de canneberges, de sirop d'érable et d'élevage de bovins et de caprins qui prédominent (MAPAQ, 2020a).

TABLEAU 8 : RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE AU QUÉBEC PAR RÉGION ADMINISTRATIVE EN 2019⁷

Région administrative	Nombre d'exploitations agricoles	Recettes en provenance du marché (M\$)	Superficie agricole totale
Montérégie	6 591	2 735	953 kha (86 % du territoire)
Chaudière-Appalaches	5 369	1 607	1 002 kha (67 % du territoire)
Centre-du-Québec	3 108	1 240	645 kha (93 % du territoire)
Estrie	2 616	690	705 kha (69 % du territoire)
Bas-Saint-Laurent	1 882	547	642 kha (29 % du territoire)
Lanaudière	1 508	651	206 kha (17 % du territoire)
Laurentides	1 185	320	195 kha (10 % du territoire)

⁷ Les données colligées dans ce tableau portent sur l'année 2019. Les données mentionnées dans la suite du présent portrait agricole (sections 4.1.2 à 4.3.5) concernent quant à elles l'année 2020.

Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 157	332	399 kha (4 % du territoire)
Capitale-Nationale	983	272	222 kha (12 % du territoire)
Mauricie	967	354	242 kha (7 % du territoire)
Outaouais	898	117	316 kha (10 % du territoire)
Abitibi-Témiscamingue	551	131	633 kha (11 % du territoire)
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	242	27	86 kha (4 % du territoire)
Laval	118	78	7 kha (29 % du territoire)
Côte-Nord et Nord-du-Québec	99	11	51 kha
Montréal	34	7	2 kha (4 % du territoire)

Source : MAPAQ (2020b), basé sur des données de l'année 2019.

Par ailleurs, en 2019, l'industrie bioalimentaire représentait 18 % des emplois du Centre-du-Québec, soit 6 % de plus que la moyenne provinciale (MAPAQ, 2020a). Sur ces 22 600 emplois, 7 910 (35 %) appartenaient au secteur agricole.

En 2020, la MRC d'Arthabaska a regroupé 28 % des entreprises agricoles de la région. C'est en revanche la MRC de Drummond qui a généré le revenu agricole total le plus élevé (tableau 9).

TABLEAU 9 : NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES ET LEURS REVENUS TOTAUX DANS LES MRC DU CENTRE-DU-QUÉBEC, EN 2020

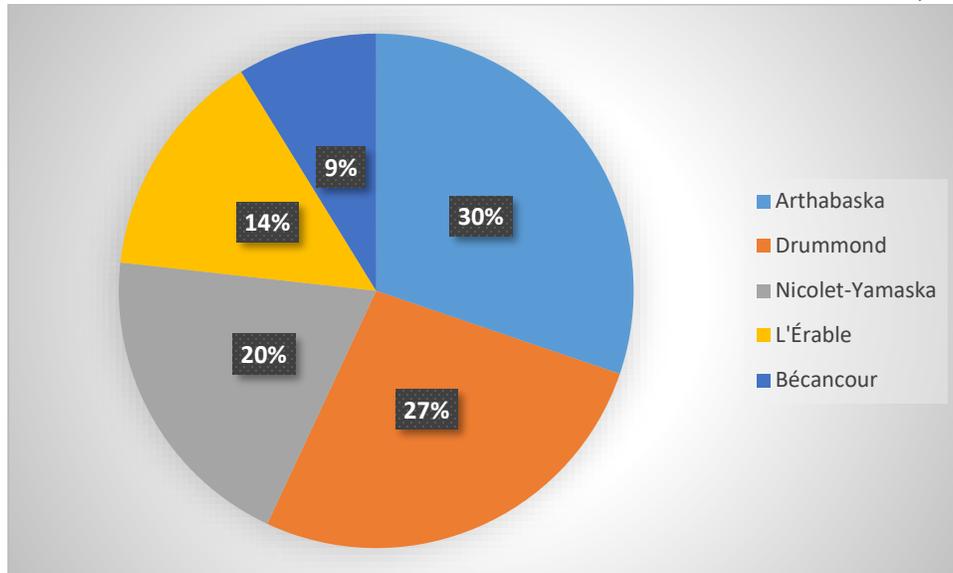
Nom de la MRC	Nombre d'exploitations agricoles	Revenus totaux
Arthabaska	843	416 580 681 \$
Drummond	687	434 295 391 \$
De L'Érable	636	218 930 119 \$
Nicolet-Yamaska	492	296 622 684 \$
Bécancour	387	170 188 377 \$

Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020b, 2020c, 2020d, 2020e, 2020f), basé sur des données de l'année 2020.

5.2.1. Production végétale au Centre-du-Québec

En 2020, la production végétale au Centre-du-Québec a généré 496 millions de dollars de revenu, avec un total de 2 313 entreprises agricoles (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020b, 2020c, 2020d, 2020e, 2020f). La MRC d'Arthabaska a généré 30 % de l'ensemble de ces revenus, tandis que la MRC de Bécancour a eu le revenu en production végétale le plus bas (figure 6).

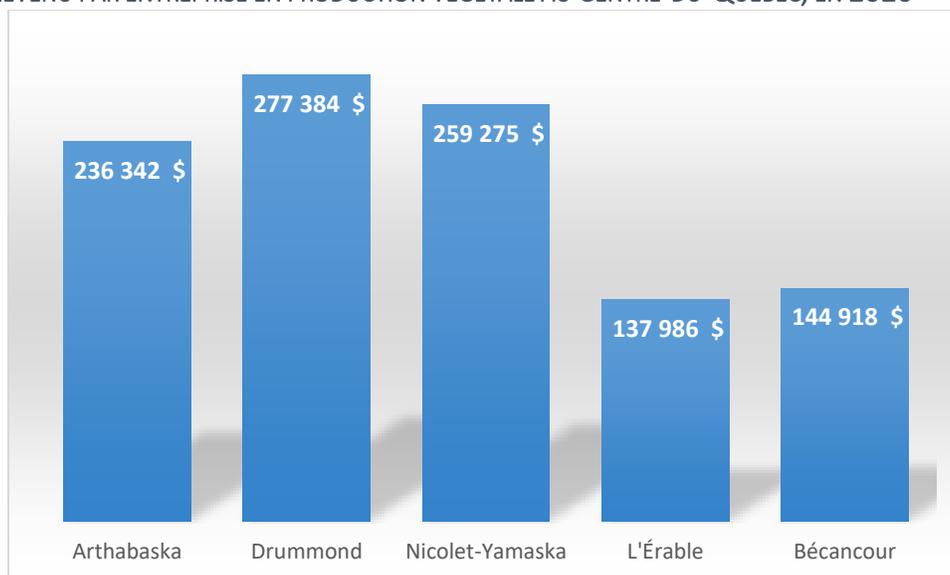
FIGURE 6 : RÉPARTITION DU REVENU EN PRODUCTION VÉGÉTALE PAR MRC DU CENTRE-DU-QUÉBEC, EN 2020



Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020b, 2020c, 2020d, 2020e, 2020f)

Cependant, toujours en matière de production végétale, les entreprises de la MRC de Drummond ont en moyenne généré plus de revenus que celles des autres MRC de la région, alors que le revenu moyen par entreprise a varié entre 137 986 \$ et 277 384 \$ d'une MRC à l'autre (figure 7).

FIGURE 7 : REVENU PAR ENTREPRISE EN PRODUCTION VÉGÉTALE AU CENTRE-DU-QUÉBEC, EN 2020

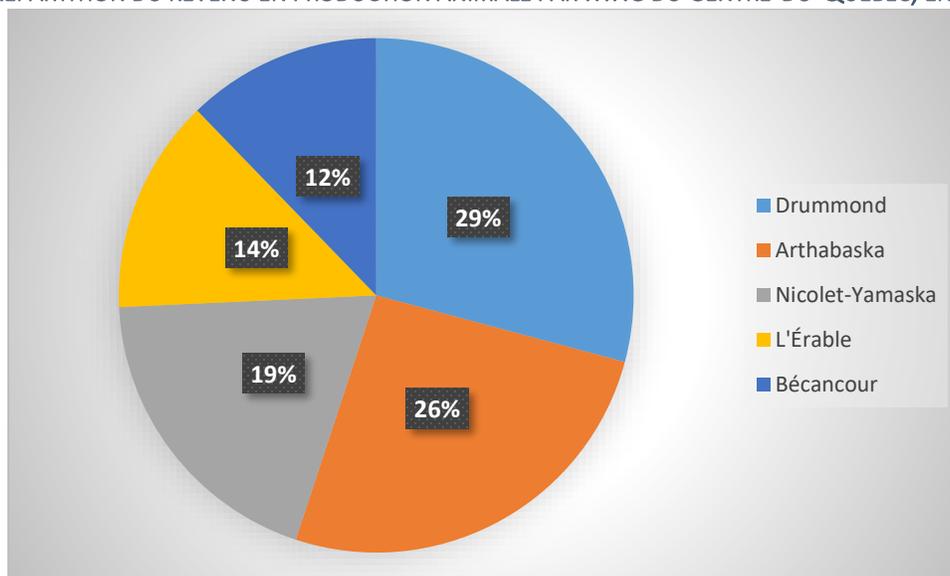


Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020b, 2020c, 2020d, 2020e, 2020f)

5.2.2. Production animale au Centre-du-Québec

La production animale au Centre-du-Québec a généré 1 028 718 501 \$ de revenu sur l'année 2020, pour un total de 1 642 entreprises agricoles (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020b, 2020c, 2020d, 2020e, 2020f). C'est la MRC de Drummond qui a généré la plus grande part de ce revenu (29 %), alors que la MRC de Bécancour en a eu la part la plus faible (12 %) (figure 8).

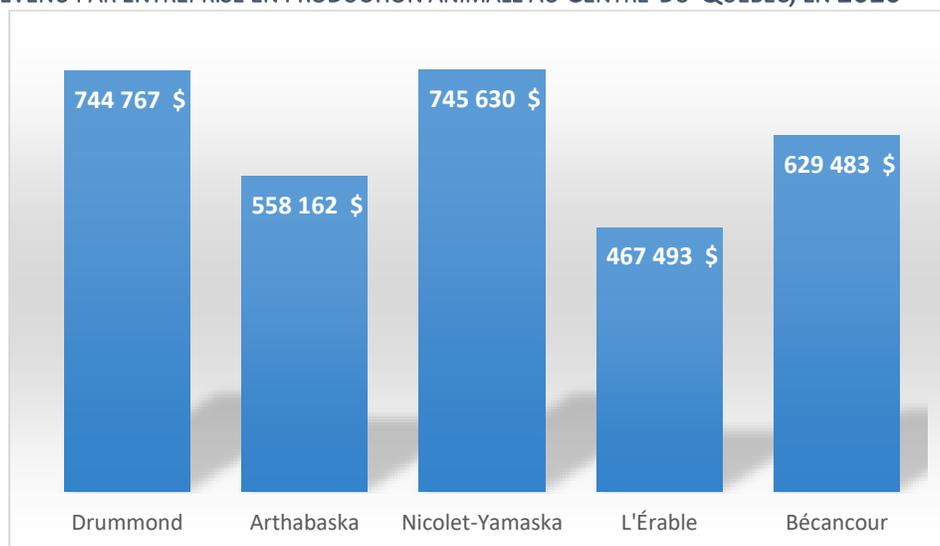
FIGURE 8 : RÉPARTITION DU REVENU EN PRODUCTION ANIMALE PAR MRC DU CENTRE-DU-QUÉBEC, EN 2020



Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020b, 2020c, 2020d, 2020e, 2020f)

Le revenu par entreprise en production animale s'est établi entre 467 493 \$ et 745 630 \$ en fonction des MRC (figure 9). Ce sont les entreprises de la MRC de Nicolet-Yamaska qui ont en moyenne généré les revenus les plus importants, suivies de très près par celles de la MRC de Drummond. À l'inverse, les entreprises en production animale de la MRC de L'Érable sont celles qui ont enregistré les revenus moyens les plus faibles de la région (figure 9).

FIGURE 9 : REVENU PAR ENTREPRISE EN PRODUCTION ANIMALE AU CENTRE-DU-QUÉBEC, EN 2020



Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020b, 2020c, 2020d, 2020e, 2020f)

5.2.3. Diversification des productions

Sur les 3 045 entreprises agricoles que comptait la région du Centre-du-Québec en 2020, 257 produisaient des aliments biologiques certifiés au Québec et 57 offraient des activités agrotouristiques (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020a).

Le tableau 9 présente la répartition régionale de ces activités par MRC. Il en ressort que la MRC de L'Érable accueille sur son territoire plus du tiers (41 %) des entreprises agricoles de la région produisant des aliments biologiques certifiés au Québec. La MRC d'Arthabaska regroupe quant à elle le tiers (33 %) des entreprises de la région en agrotourisme.

TABLEAU 10 : RÉPARTITION DES ENTREPRISES AGROTOURISTIQUES ET DE PRODUCTION BIOLOGIQUE PAR MRC DU CENTRE-DU-QUÉBEC, EN 2020

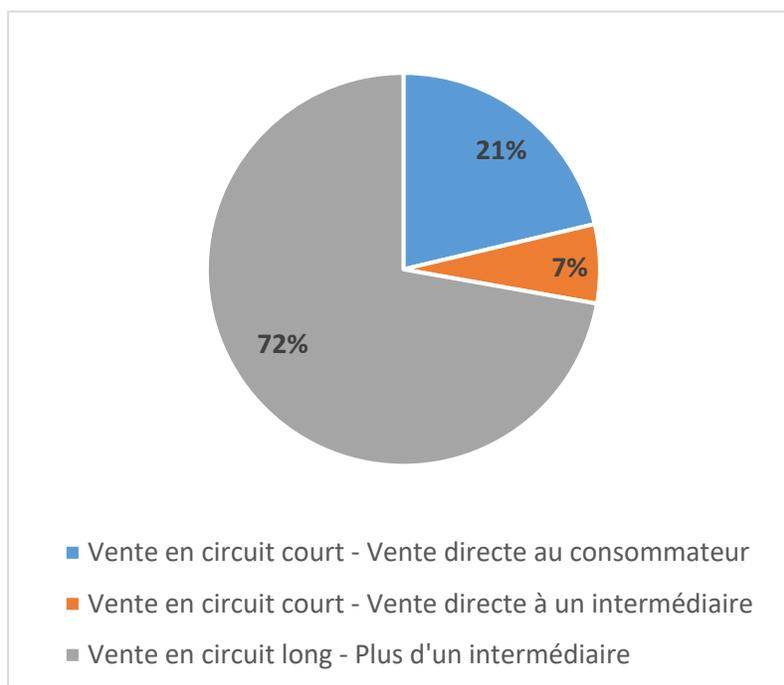
Nom de la MRC	Entreprises ayant des produits biologiques certifiés		Entreprises en agrotourisme	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Arthabaska	80	31 %	19	33 %
Drummond	25	10 %	7	12 %
Nicolet-Yamaska	25	10 %	10	18 %
Bécancour	21	8 %	15	26 %
Érable	106	41 %	6	11 %

Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020b, 2020c, 2020d, 2020e, 2020f)

5.2.4. Types de mise en marché

Les producteurs ont recours à différents moyens pour mettre en marché leur production. À l'échelle du Centre-du-Québec, 28 % des entreprises agricoles passent au moins en partie par des circuits courts de mise en marché, que ce soit en vente directe avec ou sans intermédiaire (figure 10). C'est dans la MRC d'Arthabaska que l'on retrouve le plus grand nombre d'exploitations recourant au moins partiellement à un tel type de mise en marché, bien

FIGURE 10 : PROPORTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU CENTRE-DU-QUÉBEC RECOURANT AU MOINS PARTIELLEMENT À CHAQUE TYPE DE MISE EN MARCHÉ, EN 2020



Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020b, 2020c, 2020d, 2020e, 2020f)

qu'en termes relatifs, ce soit dans la MRC de Bécancour que leur proportion soit la plus élevée, avec 34 % des exploitations y ayant recours (tableau 11).

TABLEAU 11 : NOMBRE ET PART D'EXPLOITATIONS AGRICOLES AYANT RECOURS AU MOINS PARTIELLEMENT À LA VENTE EN CIRCUIT COURT AU CENTRE-DU-QUÉBEC, PAR MRC, EN 2020

MRC	Mise en marché en circuit court	
	Nombre d'exploitations	Pourcentage
MRC d'Arthabaska	322	31 %
MRC de Bécancour	169	34 %
MRC de Drummond	227	28 %
MRC de L'Érable	174	23 %
MRC de Nicolet-Yamaska	134	23 %
Total pour le Centre-du-Québec	1 026	28 %

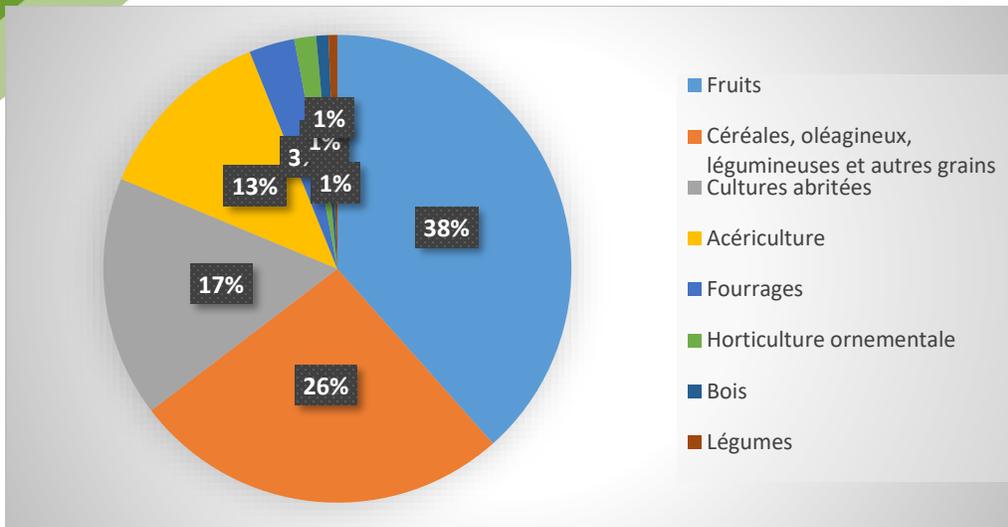
Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020b, 2020c, 2020d, 2020e, 2020f)

5.3. PORTRAIT AGRICOLE DES MRC

5.3.1 MRC d'Arthabaska

La MRC d'Arthabaska compte 635 entreprises en production végétale, pour un revenu total de 150 M\$ (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020b). La culture de fruits représente la principale source de revenus, générant à elle seule près de 40 % du total des revenus en production végétale du territoire (figure 10) – un chiffre d'autant plus important que le nombre d'exploitations actives dans ce domaine représente à peine plus de 8 % de l'ensemble des exploitations en production végétale de la MRC (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020b).

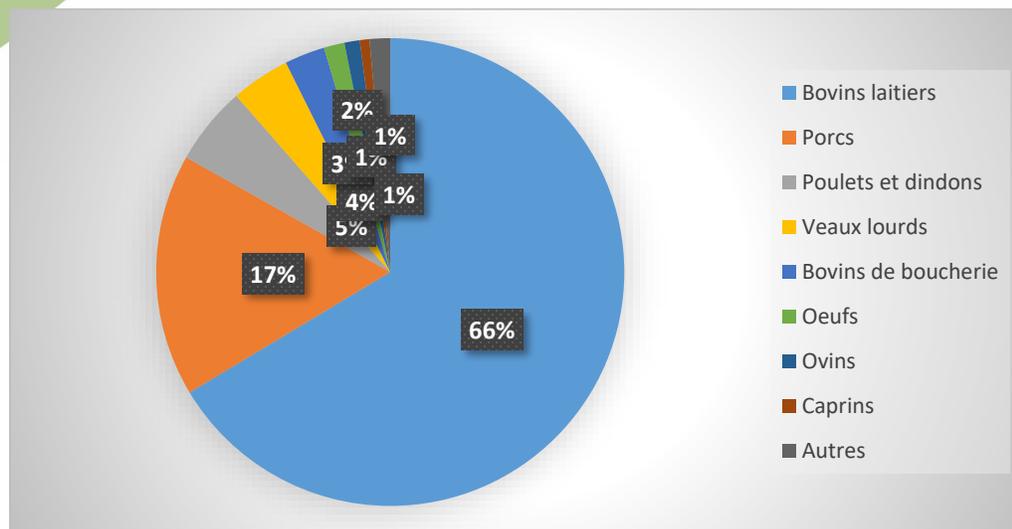
FIGURE 10 : RÉPARTITION DU REVENU DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DANS LA MRC D'ARTHABASKA, EN 2020



Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020b)

De façon générale, les productions animales sont plus lucratives que les productions végétales. Dans la MRC d'Arthabaska, elles génèrent un revenu total de 266 M\$, pour 477 entreprises (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020b). La production laitière représente les deux tiers (66 %) du total des revenus générés par les productions animales sur le territoire de la MRC d'Arthabaska (figure 11), alors qu'un peu plus de la moitié (52 %) des entreprises en production animale du territoire comptent la production laitière parmi leurs activités (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020b).

FIGURE 11 : RÉPARTITION DU REVENU DES PRODUCTIONS ANIMALES DANS LA MRC D'ARTHABASKA, EN 2020

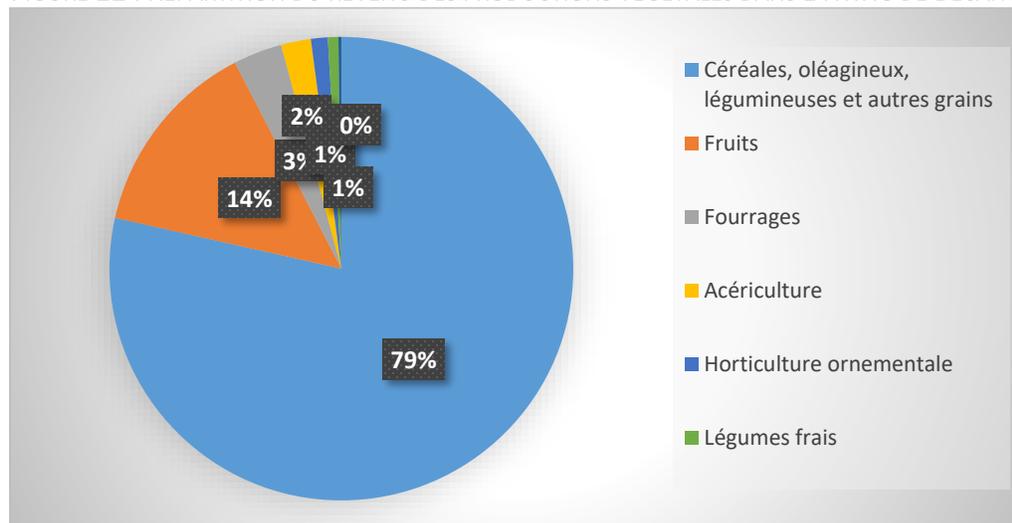


Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020b)

5.3.2 MRC de Bécancour

On répertorie 301 entreprises en production végétale dans la MRC de Bécancour pour un revenu total de 43,6 M\$ (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020c). La culture des céréales, des oléagineux, des légumineuses et des autres grains est la plus importante en termes de revenu, générant près de 80 % du revenu total en production végétale (figure 12) pour un peu plus de 70 % des entreprises en production végétale qui comptent ce type de production parmi leurs activités (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020c).

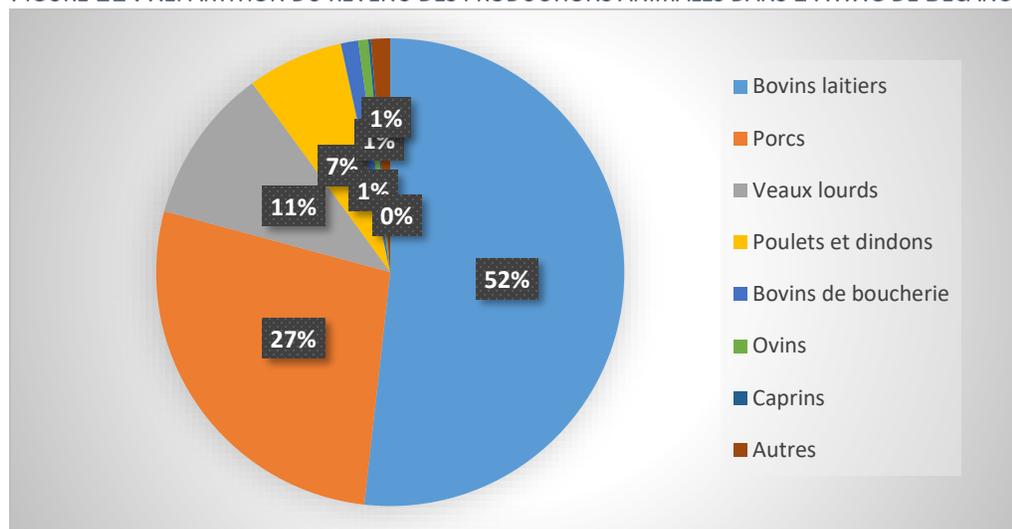
FIGURE 12 : RÉPARTITION DU REVENU DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DANS LA MRC DE BÉCANCOUR, EN 2020



Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020c)

Dans la MRC de Bécancour, les productions animales génèrent un revenu total 125,9 M\$ pour 200 entreprises (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020c). La production laitière représente plus de la moitié (52 %) du revenu généré par les productions animales dans cette MRC (figure 13) – une proportion identique à celle du nombre d’exploitations en production animale comptant la production laitière parmi leurs activités (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020c).

FIGURE 11 : RÉPARTITION DU REVENU DES PRODUCTIONS ANIMALES DANS LA MRC DE BÉCANCOUR, EN 2020

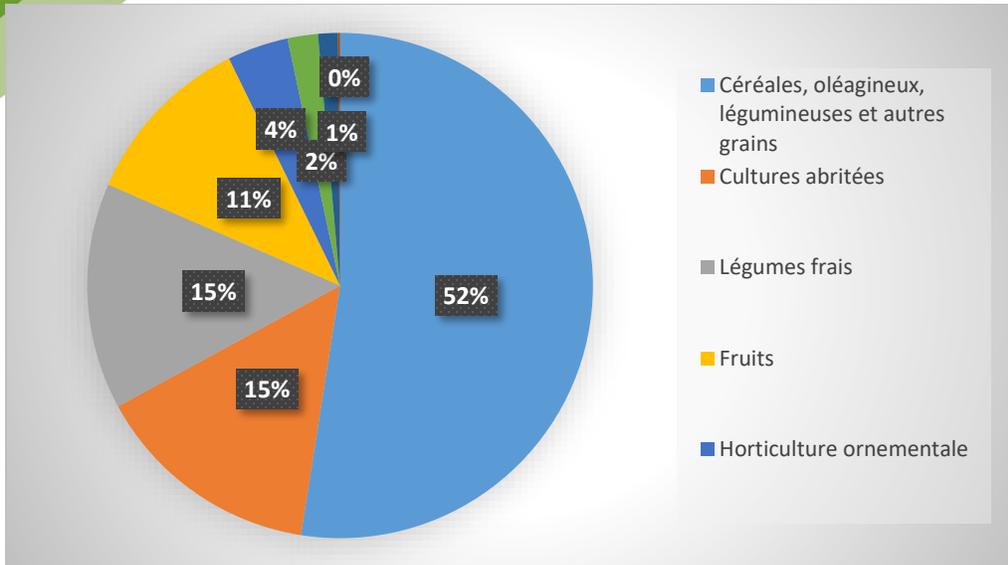


Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020c)

5.3.3 MRC de Drummond

Sur le territoire de Drummond, on compte 478 entreprises en production végétale, pour un revenu total de 132,6 M\$ (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020d). Comme dans la MRC de Bécancour, la culture des céréales, des oléagineux, des légumineuses et des autres grains représente la principale culture en termes de revenu, générant plus de la moitié (52 %) du revenu total en production végétale (figure 14), alors que près des trois quarts (74 %) des exploitations en production végétale comptent ce type de production parmi leurs activités (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020d).

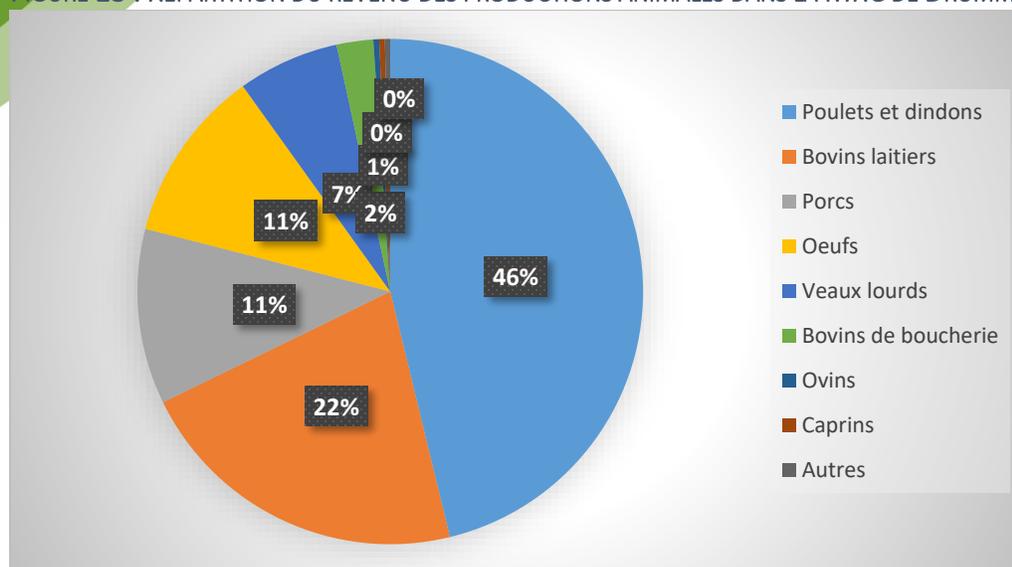
FIGURE 12 : RÉPARTITION DU REVENU DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DANS LA MRC DE DRUMMOND, EN 2020



Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020d)

Les productions animales génèrent pour leur part un revenu total 300 M\$ pour 403 entreprises (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020d). Contrairement aux MRC d'Arthabaska et de Bécancour où la production laitière domine, c'est la production de poulets et de dindons qui est la plus importante dans la MRC de Drummond. Cette production y représente en effet près de la moitié (46 %) du revenu total généré par les productions animales (figure 15), alors qu'elle n'occupe au moins en partie que 11 % des exploitations agricoles du secteur (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020d).

FIGURE 13 : RÉPARTITION DU REVENU DES PRODUCTIONS ANIMALES DANS LA MRC DE DRUMMOND, EN 2020

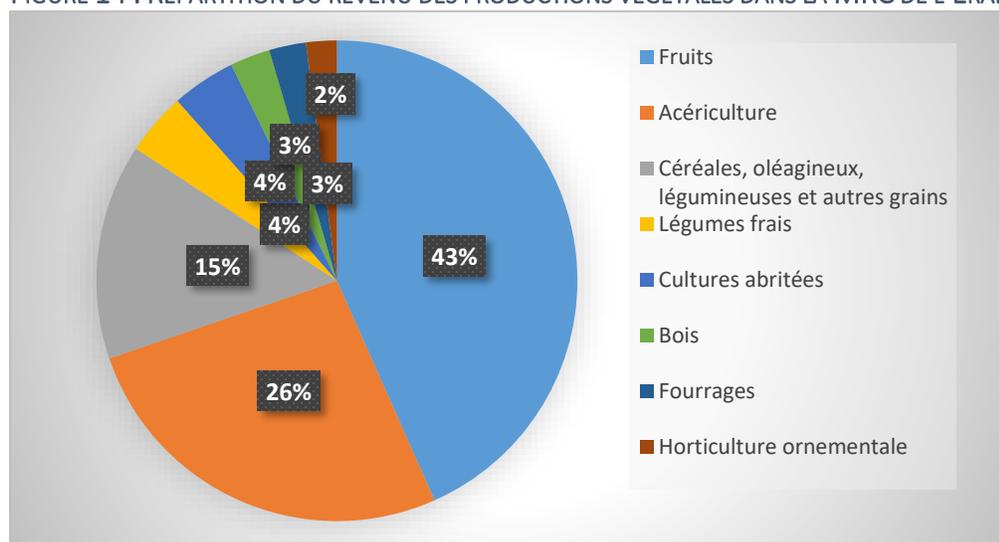


Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020d)

5.3.4. MRC de L'Érable

La MRC de L'Érable compte 520 entreprises en production végétale pour un revenu total de 71,8 M\$ (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020e). Comme dans la MRC d'Arthabaska, la culture des fruits occupe le premier rang de la production végétale en termes économiques, et on lui doit plus de 40 % de l'ensemble des revenus de la production végétale du territoire (figure 16) pour seulement 7 % des exploitations du secteur de la production végétale concernées (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020e).

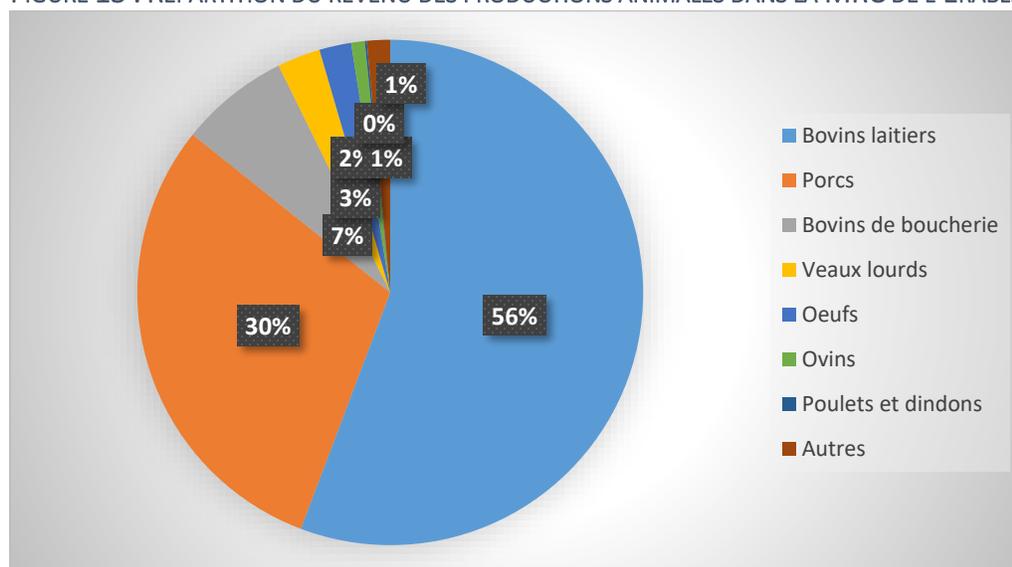
FIGURE 14 : RÉPARTITION DU REVENU DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DANS LA MRC DE L'ÉRABLE, EN 2020



Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020e)

Les productions animales génèrent ici un revenu total 138,9 M\$, pour 297 entreprises (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020e). À l'image de la MRC d'Arthabaska et de Bécancour, c'est la production laitière qui domine : elle représente 56 % des revenus générés par les productions animales du territoire (figure 17), alors qu'elle occupe au moins en partie près de la moitié (47 %) des exploitations du secteur (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020e).

FIGURE 15 : RÉPARTITION DU REVENU DES PRODUCTIONS ANIMALES DANS LA MRC DE L'ÉRABLE, EN 2020

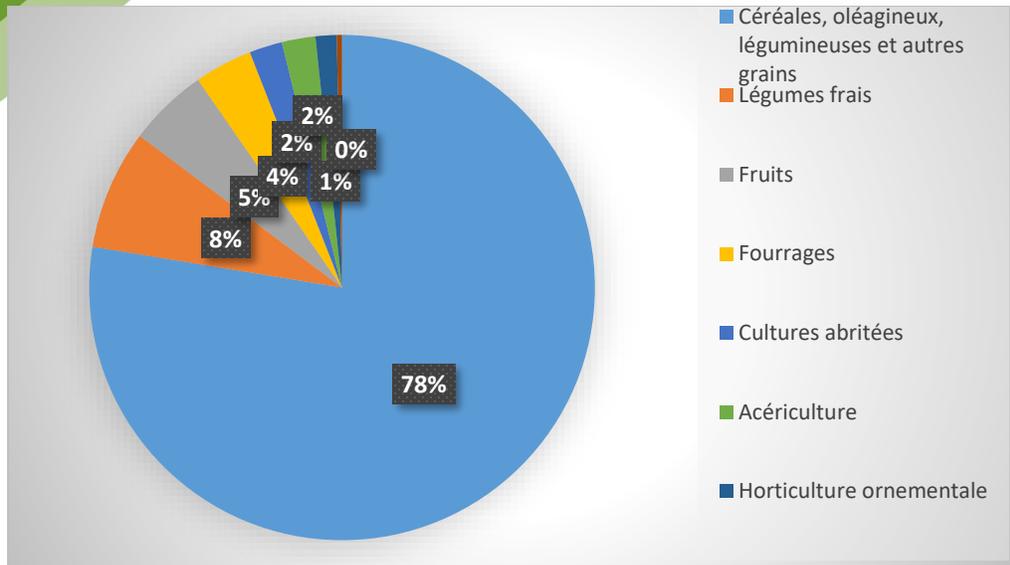


Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020e)

5.3.5. MRC de Nicolet-Yamaska

Dans la MRC de Nicolet-Yamaska, 379 entreprises en production végétale génèrent un revenu total de 98,3 M\$ (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020f). À l'image des MRC de Bécancour et de Drummond, la culture des céréales, des oléagineux, des légumineuses et des autres grains occupe le premier rang en termes de revenus, avec près de 80 % du revenu total en production végétale (figure 18). Ce type de production concerne en outre une proportion similaire (81 %) d'exploitations en production végétale (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020f).

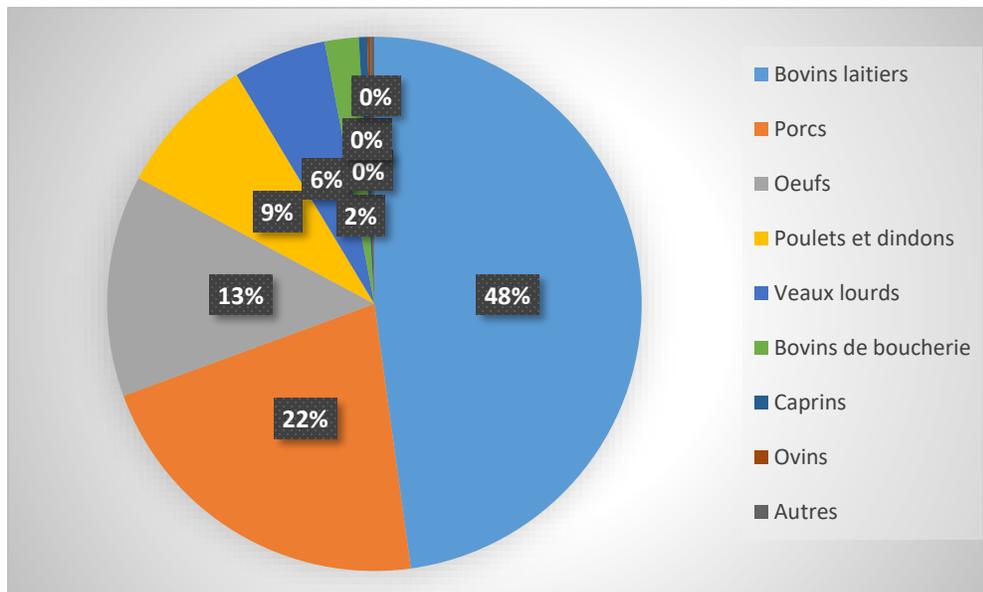
FIGURE 16 : RÉPARTITION DU REVENU DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DANS LA MRC DE NICOLET-YAMASKA, EN 2020



Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020f)

Les productions animales génèrent de 197,6 M\$ de revenus pour un total de 265 entreprises (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020f). À l’instar des MRC d’Arthabaska, de Bécancour et de L’Érable, c’est la production laitière qui domine, représentant près de la moitié des revenus totaux de la production animale du territoire (figure 19), et concerne 60 % des exploitations en production animale qui s’y trouvent (MAPAQ Centre-du-Québec, 2020f).

FIGURE 17 : RÉPARTITION DU REVENU DES PRODUCTIONS ANIMALES DANS LA MRC DE NICOLET-YAMASKA, EN 2020



Source : MAPAQ Centre-du-Québec (2020f)

5.4 POTENTIEL AGRICOLE DE LA RÉGION

Le potentiel agricole d'un territoire permet de caractériser les sols en déterminant s'ils sont propices ou non aux activités agricoles. Au Québec, l'indicateur le plus communément utilisé pour caractériser ce potentiel est l'indice ARDA. Celui-ci réfère à la loi sur l'Aménagement rural et le développement agricole (IRDA, s. d.) ainsi qu'au programme d'inventaire des terres approuvé par le gouvernement fédéral pour répondre à cette loi. L'indice ARDA distingue sept classes, définies en fonction de la capacité générale des sols minéraux à produire de grandes cultures, de leurs limitations spécifiques en matière d'activité agricole ainsi que de leur particularité propre et de celle du climat des régions où ils se situent. Il faut noter que ces classes considèrent le *degré* des limitations et non leur *type*. C'est pourquoi l'on peut retrouver au sein d'une même classe plusieurs types de sols caractérisés par des limitations certes différentes, mais de niveau semblable (IRDA, s. d.).

Au Centre-du-Québec, on compte 650 897 hectares agricoles contre 6,3 millions à l'échelle de la province. Les sols se caractérisant par des facteurs de limitations au moins très sérieux, c'est-à-dire des facteurs considérés comme restreignant *a minima* la gamme des cultures ou nécessitant des pratiques de conservation spéciales (classe 3 à 7, tableau 12) représentent 91 % de la surface agricole de la région, ce qui représente près de 10 % de plus que ce que l'on retrouve à l'échelle du Québec en son entier. À ce titre, on peut affirmer que le Centre-du-Québec possède un potentiel agricole légèrement inférieur à celui de la province.

TABLEAU 12 : CLASSIFICATION DE LA SURFACE AGRICOLE DU CENTRE-DU-QUÉBEC ET DE LA PROVINCE QUÉBÉCOISE SELON L'INDICE ARDA

Classification	Description de la classe	Centre-du-Québec (%)	Québec (%)
Aucune		0	0
Classe 1	Présence d'aucun facteur de limitation	-	0
Classe 2	Présence de facteurs de limitations modérées qui restreignent la diversité des cultures ou exigeant l'application de pratiques de conservation ordinaires	7	14
Classe 3	Présence de facteurs de limitations très sérieux qui	17	16

	restreignent la gamme des cultures ou nécessitant des pratiques de conservation spéciales		
Classe 4	Présence de facteurs de limitations très graves qui restreignent la gamme des cultures ou nécessitant des pratiques de conservation spéciales	58	31
Classe 5	Exploitation restreinte à la culture des plantes fourragères vivaces, mais avec un potentiel d'amélioration	6	11
Classe 6	Sols uniquement aptes à la culture fourragère vivace, sans possibilité d'amélioration	-	0
Classe 7	Sols inaptes pour la culture ou le pâturage permanent	10	23
Classe 0	Sol dont le potentiel agricole n'est pas calculé (sol organique)	3	5
Total	---	100	100

Source : CPTAQ (2017); IRDA (s. d.)

5.5. INITIATIVES OU PROGRAMMES FAVORISANT LA PRODUCTION AGRICOLE

5.5.1. Programmes et initiatives pour favoriser la main-d'œuvre agricole dans le Centre-du-Québec

Le Centre-du-Québec et son secteur agricole ne sont pas à l'abri des grandes tendances de pénurie de main-d'œuvre qui touchent depuis plusieurs années le Québec. Une situation que n'aide en rien l'éloignement relatif de la région des grands centres urbains de la province et partant de ses principaux bassins de main-d'œuvre.

Un certain nombre de mesures ou de programmes ont été mis en œuvre dans la région afin de répondre à ce défi. À titre d'exemple, on peut citer le projet pilote *Agri-intégration*, mis en place par l'UPA Centre-du-Québec pour la période 2019-2022, qui vise à faciliter l'intégration des nouveaux travailleurs et travailleuses agricoles et à favoriser leur rétention (Le Courrier Sud, 2020). Au total, 15 fermes de différents secteurs agricoles participent à ce projet, qui représente un investissement de 109 800 dollars. On peut également penser aux programmes *FermEmploi* et *AgriEmploi* dont l'objectif est là encore de favoriser l'intégration, la formation et le maintien en

emploi des nouveaux travailleurs et travailleuses du secteur agricole, en subventionnant les 24 premières semaines de leur emploi (AGRIcarrières, s. d.-a). Songeons enfin au programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) qui permet le transfert de connaissances entre des employés expérimentés et des travailleuses et travailleurs apprentis dans le milieu agricole, favorisant ainsi l'intégration de la main-d'œuvre à son nouveau milieu professionnel (AGRIcarrières, s. d.-b).

La présence de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires permet également, au moins en partie, de pallier la pénurie de main-d'œuvre agricole. En 2020, 184 des 3 045 entreprises agricoles du Centre-du-Québec ont ainsi embauché des travailleuses et des travailleurs étrangers, ce qui a représenté un total de 1 095 employés temporaires (M.-P. Lemire, UPA Centre-du-Québec, communication personnelle, février 2021). La forte majorité de ces personnes étaient de nationalités guatémaltèque (63 %) et mexicaine (36 %), et c'est le Centre d'emploi agricole (CEA) du Centre-du-Québec qui était chargé d'assurer la gestion des demandes. Les secteurs de la canneberge, du maraîchage et des petits fruits ainsi que celui de l'industrie laitière, sont les domaines de production qui font le plus régulièrement appel à une main-d'œuvre internationale temporaire. En outre, le programme *AgriFrancisation* permet aux travailleuses et travailleurs étrangers temporaires de la région de mieux s'intégrer à leur milieu de travail en leur offrant 40 heures de cours de français gratuitement (AGRIcarrières, s. d.-c).

5.5.2. Initiatives de soutien à la relève agricole dans le Centre-du-Québec

Diverses initiatives ont été mises en place dans la région pour soutenir la relève agricole. L'une d'entre elles est le service de maillage L'ARTERRE, qui vise à accompagner et jumeler des aspirants agriculteurs et des propriétaires agricoles dans le but de faciliter l'établissement de la relève et de simplifier le processus de transmission des fermes (L'ARTERRE, s. d.).

En matière de formation professionnelle pour la relève, le Cégep de Victoriaville propose un programme d'études en *Gestion et technologies d'entreprise agricole*, qui inclut quatre spécialisations : production animale, production légumière biologique, production fruitière biologique et agriculture urbaine (Cégep de Victoriaville, s. d.). L'École d'agriculture de Nicolet offre elle aussi une large variété de programmes, notamment de productions horticole et animale (CFP de la Riveraine, s. d.).

5.5.3. Évènements valorisant l'agriculture dans le Centre-du-Québec

Certains événements organisés sur le territoire du Centre-du-Québec permettent de valoriser l'agriculture, les nouveaux savoirs et les nouvelles techniques du secteur agroalimentaire. À titre d'exemple, les Journées sur l'innovation et le progrès en agroalimentaire du Centre-du-Québec (INPACQ) sont organisées par le MAPAQ (MAPAQ, 2021a) et permettent de mettre en lumière les progrès et les pratiques novatrices du milieu. Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, diverses activités virtuelles ont également été organisées.

Dans une perspective similaire, les *Portes ouvertes de l'UPA* visent à mettre en valeur le milieu de l'agriculture en ouvrant au grand public certaines fermes de la région (UPA Centre-du-Québec, 2019a). Ces événements permettent ainsi de créer des ponts entre les agriculteurs et les consommateurs. Dans un contexte sanitaire incertain, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a cependant été dans l'obligation d'annuler la journée portes ouvertes sur les fermes du Québec qui devait se tenir en septembre 2021.

Autre événement notable, le *Salon des modes alternatifs d'établissement* est organisé par les étudiants en gestion et technologies d'entreprise agricole du cégep de Victoriaville et soutenu par le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA) (*Salon des modes alternatifs d'établissement*, n. d.). Il s'agit d'une journée de conférences données par des actrices et des acteurs de la relève agricole essentiellement destinées à des aspirants agriculteurs et agricultrices, mais également ouvertes à toutes celles et ceux qui s'intéressent à la question de la relève agricole.

Enfin, un certain nombre d'activités et d'événements permettent de valoriser plus spécifiquement l'agriculture de proximité dans la région. Les circuits de la *Balade Gourmande*, la *Fête des semences* de Nicolet, l'exposition agricole de Victoriaville, *Canneberge en fête!*, la *Classique des Appalaches* et ses stations « gourmandes », le festival *Fromages, Bouffe et Traditions*, etc. : la liste est longue.

5.6. AGRICULTURE ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

La conciliation des activités agricoles et de la protection de l'environnement représente un enjeu fondamental pour notre société contemporaine. Pour y faire face, le MAPAQ a mis en place divers programmes et développé plusieurs projets à l'échelle de la province, mais dont certains concernent plus spécifiquement la région du Centre-du-Québec (MAPAQ, s. d.-a). Il met ainsi à

disposition des agriculteurs et agricultrices de l'information et de la documentation visant à favoriser l'adoption de pratiques agricoles cohérentes avec la préservation de l'environnement, notamment en ce qui a trait au drainage des sols. Le MAPAQ a également contribué à la mise en œuvre de projets d'infrastructures d'envergure dans la région, parmi lesquels on peut citer, entre autres, la création d'étangs épurateurs et régulateurs d'eau, ou encore un projet d'aménagement faunique au Lac-Saint-Pierre notamment destiné à protéger le milieu de vie de la perchaude (MAPAQ, s. d.-a). Parmi les actions menées par le MAPAQ, on peut encore penser au programme *Prime-Vert* destiné aux entreprises agricoles désireuses de mettre en place des aménagements bénéfiques pour la qualité de l'environnement de leurs exploitations en leur offrant du financement (MAPAQ, s. d.-b; voir notamment le Volet 1 du programme). Ce même programme vise également à diffuser de l'information pertinente en matière d'agroenvironnement et à offrir du service-conseil aux entreprises agricoles en lien aux bonnes pratiques à cet égard.

Par ailleurs, en collaboration avec les MRC de la région et grâce à un financement du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec a embauché quatre agents en agroenvironnement, dont le rôle est d'appuyer les agriculteurs et agricultrices dans l'adoption de pratiques et d'aménagements favorables à la biodiversité et au maintien des bandes riveraines (S. Lord, MRC de Nicolet-Bécancour, communication personnelle, mars 2021).

On peut enfin mentionner la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de Nicolet-Bécancour qui a récemment déployé une série de capsules web portant sur les initiatives environnementales, notamment sur les pratiques agricoles durables mises en œuvre sur son territoire (C. Aubin, SADC de Nicolet-Bécancour, communication personnelle, mars 2021).

5.6. INITIATIVES D'AUTOPRODUCTION ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE URBAINE

Dans le cadre du présent portrait, l'autoproduction alimentaire et l'agriculture urbaine renvoient à des actions et des initiatives menées par des citoyens et des organisations, notamment des écoles et organismes communautaires qui offrent aux citoyens des lieux de production alimentaire, d'apprentissage et/ou de partage d'aliments. Parmi les initiatives répertoriées au Centre-du-Québec, on retrouve une forte présence d'aménagements comestibles et de jardins

collectifs (tableau 13). On note d'ailleurs qu'au moins un jardin communautaire et un jardin collectif sont répertoriés dans chacune des MRC de la région et dans la communauté d'Odanak.

TABLEAU 13 : INITIATIVES D'AUTOPRODUCTION ALIMENTAIRE ET D'AGRICULTURE URBAINE RÉPERTORIÉES PAR MRC ET COMMUNAUTÉ⁸

Initiative	MRC d'Arthabaska	MRC de Bécancour	MRC de Drummond	MRC de L'Érable	MRC de Nicolet-Yamaska	Odanak
Jardinage urbain	3	2	6	1	1	-
Aménagements comestibles	4	3	10	1	-	-
Jardin collectif	8	8	15	4	3	1
Jardin communautaire	1	2	3	4	1	1
Jardin de production (approvisionnement alimentaire collectif)	-	-	2	-	-	-

Source : CISA (2021)

⁸ Sur la plateforme numérique SAC C.-Qc – CISA, faire une recherche, sur le menu de gauche, dans « Initiative agissant sur la sécurité alimentaire », Déterminant : « Intermédiaire », Strate : « Accès économique et physique aux aliments », Volet : « Jardinage ».

6. LA TRANSFORMATION

6.1 DÉFINITION

La transformation se présente généralement comme une chaîne qui recoupe la fabrication et la préparation d'aliments, que celles-ci soient simultanées ou non. Par *fabrication*, on entend la création de nouveaux aliments provoquée par la modification des caractéristiques physiques des matières premières. Les opérations qui n'altèrent pas la forme de la matière première entrent dans la catégorie de la *préparation*, une activité dont relèvent la conservation et le conditionnement (Boulianne et al., 2019). De la même façon que pour la production, ces activités peuvent être réalisées dans un cadre marchand (activités commerciales) ou non marchand (activités domestiques).

6.2 TRANSFORMATION DANS LE CADRE MARCHAND

En 2019, au Centre-du-Québec, 103 exploitations agricoles faisaient de la transformation bioalimentaire (tableau 14) pour un total annuel de livraisons manufacturières de 1 444 M\$ (MAPAQ, 2020a). Cette même année, les secteurs regroupant le plus grand nombre de transformateurs étaient la fabrication de produits laitiers, la fabrication de produits de viande et la fabrication de produits de boulangerie⁹.

Certaines activités de transformation peuvent être considérées comme

TABLEAU 14 : NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES AYANT DES ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION AU CENTRE-DU-QUÉBEC, EN FONCTION DU SECTEUR BIOALIMENTAIRE, EN 2019

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS	
TOTAL	103
Fabrication d'aliments pour animaux	8
Mouture de grains céréaliers et de graines oléagineuses	5
Fabrication de sucre et de confiseries	9
Mise en conserve de fruits et de légumes et fabrication de spécialités alimentaires	7
Fabrication de produits laitiers	15
Fabrication de produits de viande	15
Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer	2
Boulangeries et fabrication de tortillas	13
Fabrication d'autres aliments	20
Fabrication de boissons	9
Fabrication du tabac	0
Fabrication de produits du cannabis	0

Source : MAPAQ (2020a)

⁹ Ces données incluent uniquement les entreprises qui ont des activités agricoles, c'est-à-dire des producteurs qui font aussi de la transformation bioalimentaire. Les établissements qui font de la transformation bioalimentaire sans avoir d'activités agricoles simultanément ne sont donc pas comptabilisés dans ces statistiques.

particulièrement distinctives pour la région. On pense ici aux produits de la canneberge (fruits séchés et jus), aux viandes de spécialité, aux fromages fins et aux produits de l'érable (MAPAQ, 2020a).

Des données récentes, non encore publiées, suggèrent d'ailleurs que le secteur de la transformation bioalimentaire est en légère croissance au Centre-du-Québec, le nombre d'établissements opérant de telles activités étant passé de 171 en 2020 à 178 en 2021 (K. Allard, MAPAQ Centre-du-Québec, communication personnelle, le 30 août 2021). Le tableau 9 présente d'ailleurs la répartition des établissements du secteur selon les MRC de la région, pour l'année actuelle. On constate que 41 % d'entre eux sont établis dans la MRC d'Arthabaska et 21 % dans celle de L'Érable. À elles deux, ces MRC regroupent ainsi près des deux tiers des établissements de transformation bioalimentaire de la région.

TABEAU 15 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE SELON LES MRC DU CENTRE-DU-QUÉBEC, EN 2021

MRC	Nombre d'établissements de transformation bioalimentaire	Répartition en pourcentage par MRC
Arthabaska	73	41 %
Bécancour	24	13 %
Drummond	23	13 %
Érable	38	21 %
Nicolet-Yamaska	20	11 %
Total	178	100 %

Source : K. Allard, MAPAQ Centre-du-Québec (communication personnelle, 30 août 2021).

6.3 TRANSFORMATION NON MARCHANDE (ORGANISMES COMMUNAUTAIRES)

Près d'une trentaine d'organismes communautaires répertoriés assurent des activités de transformation alimentaire non marchande sur le territoire du Centre-du-Québec. Ces activités peuvent prendre des formes variables et avoir des objectifs différents selon les organismes : redistribution dans des paniers de sécurité alimentaire, développement de connaissances et de compétences culinaires, intégration socioprofessionnelle, etc. Le tableau 16 présente la répartition de ces organismes par MRC.

TABLEAU 16 : NOMBRE D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AYANT DES ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE PAR MRC¹.

Source : CISA (2021)

MRC	Nombre
Arthabaska	4
Bécancour	4
Drummond	14
Érable	3
Nicolet-Yamaska	2

6.4 ACCESSIBILITE ET PARTAGE DES EQUIPEMENTS DE TRANSFORMATION

Colligeant les données recueillies à partir du questionnaire envoyé en ligne lors du printemps 2020, le tableau 17 présente un aperçu du nombre d'équipements de transformation par MRC, en fonction de leur type. Le taux de réponse ayant été plus élevé dans la MRC d'Arthabaska que dans les autres MRC de la région, c'est sur ce territoire que le plus grand nombre d'équipements a été répertorié. Ce même tableau présente le nombre d'organisations ayant manifesté leur ouverture à une forme de mutualisation de leurs équipements de transformation. Au sein de la MRC d'Arthabaska, c'est près de la moitié des organisations (9 répondants sur 20) qui étaient ouvertes à l'idée. Notons toutefois que cette donnée n'évoque que l'ouverture des organisations au *principe* de mutualisation, mais qu'elle ne dit en revanche rien de la forme que celles-ci pouvaient lui envisager (ex. : partage, location, etc.), ni des moments où ce partage pourrait s'opérer (ex. : jour, soir, fin de semaine, etc.).

TABLEAU 17 : TYPE ET NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS DE TRANSFORMATION PAR MRC ET NOMBRE D'ORGANISATIONS OUVERTES À LA MUTUALISATION¹⁰

MRC	Entreposage	Réfrigération/ congélation	Équipements transformation	Nombre d'organisations ouvertes à la mutualisation d'équipements
Arthabaska	19	17	16	9
Bécancour	2	1	2	1
Drummond	3	3	2	2
Érable	3	3	3	1
Nicolet- Yamaska	1	0	1	1

Source : CISA (2021)

¹⁰ Sur la plateforme numérique SAC C.-Qc – CISA, faire une recherche, sur le menu de gauche, dans « Équipements et installations existantes (ou disponibles) ».

7. LA DISTRIBUTION

7.1. DÉFINITION

La notion de distribution alimentaire réfère à l'ensemble des « activités qui concourent à ce que les aliments issus de la production et de la transformation parviennent aux lieux où leurs destinataires finaux (les mangeuses et mangeurs) peuvent les acquérir pour consommation ultérieure ou les consommer sur place » (Boulianne et al., 2019, D2). À l'instar des autres maillons du système alimentaire, la distribution peut s'opérer dans un cadre marchand ou non marchand. Dans sa version marchande, elle est assumée par différents types d'entreprises, dont des fermes, des épicerie en ligne, des grossistes, des détaillants, des traiteurs et des restaurateurs. Dans sa version non marchande, elle correspond essentiellement à des dons.

On comprend que dans un contexte comme celui du présent portrait, la notion de distribution alimentaire doit être envisagée comme étant étroitement liée à celle d'accessibilité.

7.2. DÉSERTS ALIMENTAIRES

Au sens strict, un désert alimentaire est un secteur où les habitants n'ont accès à aucun commerce d'alimentation. Plus précisément, dans le cadre de cette étude, un désert alimentaire se définit comme une zone correspondant aux critères suivants¹¹ :

- En milieu urbain, une zone située à 1 kilomètre et plus d'une épicerie diversifiée;
- En milieu rural, une municipalité où il n'y a aucune épicerie diversifiée;
- Une zone correspondant à l'un des deux critères précédents et se trouvant dans le quintile 4 ou 5 pour l'indice de défavorisation.

Sur la base de ces critères, on recense au Centre-du-Québec 22 déserts alimentaires¹² (voir le détail des déserts alimentaires à l'annexe 6). Voici leur répartition sur le territoire :

- Les communautés autochtones de Wôlinak et d'Odanak;
- MRC de Bécancour, dans 5 municipalités;
- MRC de L'Érable, dans 1 municipalité;
- MRC de Drummond, dans 1 municipalité et 5 dans la ville de Drummondville;

¹¹ Critères utilisés par les services de santé publique du Centre-du-Québec.

¹² Sur la plateforme numérique SAC C.-Qc – CISA, faire une recherche en cliquant sur « Afficher la carte » et en sélectionnant « Déserts alimentaires ».

- MRC de Nicolet-Yamaska, dans 1 municipalité et 2 dans la ville de Nicolet;
- MRC d'Arthabaska, dans 3 municipalités et 2 dans la ville de Victoriaville.

7.3. MARAIS ALIMENTAIRES ET L'IMSE

D'après l'Institut national de la santé publique, les marais alimentaires sont « des secteurs où les aliments de faible valeur nutritive provenant principalement de restaurants-minute ou de dépanneurs sont facilement accessibles et en proportion plus importants que les aliments sains » (Blouin et al., 2018, 2).

Les écoles représentent des milieux d'influence en matière d'accès à une alimentation de qualité, puisque ce sont elles qui sont responsables de l'offre alimentaire destinée aux élèves à l'intérieur de leurs murs (Robitaille et al., 2015). On sait également que les municipalités et les organismes communautaires possèdent un certain pouvoir d'action en la matière, en ayant notamment la possibilité d'intervenir autour des écoles pour influencer sur leurs environnements alimentaires. Considérant l'importance du milieu scolaire en matière d'éducation et d'accès à une saine alimentation, et compte tenu également des possibilités d'intervention qui existent à cet égard, nous avons fait le choix d'aborder la question des marais alimentaires de la région en nous concentrant sur l'analyse de l'environnement alimentaire des écoles secondaires de la région.

Tel que le proposent les travaux de l'INSPQ (Robitaille et al., 2015), un rayon de 750 mètres autour des écoles secondaires a été identifié pour évaluer les marais alimentaires sur la plateforme numérique SAC C.-Qc – CISA (CISA, 2021). L'indice de milieu socio-économique (IMSE)¹³ (MEES, s. d.-a) a également été ajouté à l'analyse de l'environnement des écoles, car il permet d'obtenir une meilleure vue sur les caractéristiques sociodémographiques de ces territoires et rend ainsi possible une compréhension plus fine de leurs besoins¹⁴. Le tableau complet de l'environnement alimentaire des écoles secondaires de la région et de l'IMSE propre à chacun de ces territoires est disponible à l'annexe 7.

¹³ Voir également section 3.5 du présent rapport.

¹⁴ Sur la plateforme numérique SAC C.-Qc – CISA, faire une recherche en cliquant sur « Afficher la carte » et en sélectionnant les écoles dans la liste « Indice de milieu socio-économique et zone d'évaluation des marais alimentaires ». Sur la carte, chaque cercle est identifié au nom de l'école secondaire.

Ci-dessous, une brève synthèse de ce que l'analyse des deux critères des marais alimentaires (*aliments de faible valeur nutritive facilement accessibles et aliments en proportion plus importants que les aliments sains*) met en lumière au sujet de l'environnement alimentaire des écoles secondaires du Centre-du-Québec :

- 6 écoles secondaires n'ayant pas de commerces d'alimentation diversifiés dans un rayon de 750 mètres ont au moins un établissement de restauration rapide dans ce même périmètre (tableau 18). On retrouve dans cette catégorie l'école Jeanne-Mance de Drummondville, située sur un territoire dont l'IMSE est classé très défavorisé, qui a dans son environnement immédiat 14 établissements de restauration rapide.
- Parmi les écoles qui ont dans leur environnement immédiat des commerces alimentaires diversifiés, 5 ont également 4 établissements de restauration rapide ou plus situés à moins de 750 mètres de leur enceinte (tableau 19). Ces écoles sont toutes situées en zone urbaine (Victoriaville et Drummondville). Parmi elles, l'École des parcours axés sur l'emploi de Drummondville se trouve sur un territoire dont l'IMSE est classée très défavorisée.
- 7 écoles ont 3 établissements de restauration rapide ou moins et 2 commerces d'alimentation diversifiés ou moins dans leur environnement (tableau 20). Parmi elles, l'école Jean-Raimbault de Drummondville se trouve dans un secteur considéré comme très défavorisé.

TABLEAU 18 : ÉCOLES SECONDAIRES DU CENTRE-DU-QUÉBEC AYANT PLUS D'UN RESTAURANT RAPIDE ET AUCUN COMMERCE D'ALIMENTATION DIVERSIFIÉ DANS UN RAYON DE 750 MÈTRES

Nom	IMSE (rang centile)	Municipalité	MRC	Nombre de restaurants rapides (rayon de 750 m)	Nombre de commerces d'alimentation (rayon de 750 m)
École Monique-Proulx	5	Warwick	Arthabaska	1	0
École Sainte-Marie	7	Warwick	Arthabaska	2	0
École Jeanne -Mance	8	Drummondville	Drummond	14	0
École Polyvalente la Samare	7	Plessisville	L'Érable	1	0
École Prince-Daveluy	6	Princeville	L'Érable	1	0

École Prince-Daveluy	6	Princeville	L'Érable	1	0
----------------------	---	-------------	----------	---	---

Source : CISA (2021)

TABLEAU 19 : ÉCOLES SECONDAIRES DU CENTRE-DU-QUÉBEC AYANT PLUS DE 4 ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION RAPIDE ET AU MOINS 1 COMMERCE D'ALIMENTATION DIVERSIFIÉ DANS UN RAYON DE 750 MÈTRES

Nom	IMSE (rang centile)	Municipalité	MRC	Nombre de restaurants rapides (rayon de 750 m)	Nombre de commerces d'alimentation (rayon de 750 m)
École le Boisé	5	Victoriaville	Arthabaska	13	3
Centre de formation en entreprise et en récupération Normand-Maurice	7	Victoriaville	Arthabaska	8	3
École le Tandem Albert-Morissette	5	Victoriaville	Arthabaska	9	2
École la Poudrière	7	Drummondville	Drummond	4	1
École des parcours axés sur l'emploi	9	Drummondville	Drummond	8	1

Source : CISA (2021)

TABLEAU 20 : ÉCOLES SECONDAIRES DU CENTRE-DU-QUÉBEC AYANT DE 1 À 3 ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION RAPIDE ET 2 COMMERCE D'ALIMENTATION DIVERSIFIÉS OU MOINS DANS UN RAYON DE 750 MÈTRES

Nom	IMSE (rang centile)	Municipalité	MRC	Nombre de restaurants rapides (rayon de 750 m)	Nombre de commerces d'alimentation (rayon de 750 m)
École La Myriade J.-P.-H.-Massicotte	7	Victoriaville	Arthabaska	3	2
École Monique-Proulx	5	Warwick	Arthabaska	1	0
École Sainte-Marie	7	Warwick	Arthabaska	2	0
École Jean-Raimbault	8	Drummondville	Drummond	3	2
École Polyvalente la Samare	7	Plessisville	L'Érable	1	0
École Prince-Daveluy	6	Princeville	L'Érable	1	0
École Prince-Daveluy	6	Princeville	L'Érable	1	0

Source : CISA (2021)

7.4. ACCESSIBILITÉ AUX ALIMENTS

7.4.1 Accessibilité aux infrastructures et aux services alimentaires pour les personnes en situation de handicap

Lorsque l'on parle d'accessibilité physique en matière de sécurité alimentaire, il s'agit de la capacité d'accéder aux aliments. Cela intègre donc la disponibilité des aliments nutritifs et de l'eau, la proximité des services alimentaire et **la capacité des personnes d'y accéder.**

Ce dernier élément mène donc à considérer l'enjeu de l'accessibilité aux aliments pour les personnes vivant en situation de handicap. Une brève parenthèse s'impose ici afin d'exprimer les préoccupations des acteurs interrogés concernant l'accès aux infrastructures et services alimentaires pour les personnes en situation de handicap. Au-delà du handicap physique immédiatement perceptible, il faut également considérer un certain nombre de handicaps que l'on peut dire « invisibles », tels que le handicap auditif, visuel, mental ou encore linguistique (pensons ici aux personnes nouvellement arrivées au pays et qui vivent une rupture de communication). Chacune de ces situations doit donc être considérée lorsqu'il est question de penser l'accessibilité pour tous à une alimentation de qualité, et il importe de réfléchir non seulement en termes d'accès à des lieux physiques, mais également en termes d'accès aux services (par exemple, en envisageant l'adaptation des services aux personnes vivant en situation handicap). Ainsi, pour le résumer en des mots simples, il est important de comprendre que le principe d'accessibilité universelle dépasse largement la seule question de l'accès physique aux bâtiments et de la présence, à leur entrée, de portes à ouverture automatique. Toutefois, comme l'accès à des données est retreint, le présent projet traite seulement de l'accessibilité physique liée au handicap.

Au Québec, la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (LégisQuébec, s. d.-b) stipule que les municipalités de plus de 15 000 habitants ont l'obligation d'avoir un plan d'accessibilité universelle. Victoriaville et Drummondville étant les seules à y être soumises dans la région du Centre-du-Québec, elles sont les seules municipalités pour lesquelles une liste détaillée des ressources est disponible. En ce qui concerne les autres municipalités de la région, l'information demeure partielle (tableau 21).

Considérant les informations auxquelles nous avons pu accéder dans le cadre de ce portait, nous avons fait le choix de ne répertorier sur la plateforme numérique SAC C.-Qc - CISA que les

organismes et entreprises impliqués dans le système alimentaire régional disposant d'au moins un stationnement réservé pour personne handicapée ainsi que d'une rampe d'accès¹⁵. Il convient donc ici d'insister sur le fait que cela ne permet d'apporter qu'un éclairage partiel sur la réelle accessibilité aux aliments pour les personnes vivant dans des situations de handicap qui diffèrent du seul handicap moteur.

TABLEAU 21 : ORGANISATIONS ET ENTREPRISES RÉPERTORIÉES DISPOSANT D'AU MOINS UN STATIONNEMENT RÉSERVÉ POUR PERSONNE HANDICAPÉE ET UNE RAMPE D'ACCÈS DANS CHACUNE DES MRC DU CENTRE-DU-QUÉBEC

MRC	Arthabaska	Bécancour	Drummond	L'Érable	Nicolet-Yamaska
Nombre d'organismes ou entreprises	79	5	36	4	2

Source : CISA (2021)

7.4.2. Initiatives favorisant l'accessibilité aux aliments

Certaines initiatives permettent de favoriser l'accessibilité aux aliments en s'attaquant à ses deux dimensions constitutives, autrement dit en réduisant les contraintes physiques et économiques permettant d'accéder à une alimentation saine. Aux mesures spécifiquement destinées aux personnes vivant en situation de handicap moteur, s'ajoutent donc les quelques initiatives répertoriées dans le tableau 22¹⁶ :

TABLEAU 22 : INITIATIVES FAVORISANT L'ACCESSIBILITÉ AUX ALIMENTS

	MRC d'Arthabaska	MRC de Bécancour	MRC de Drummond	MRC de L'Érable	MRC de Nicolet-Yamaska	Odanak
Épicerie en ligne avec option de livraison	1	-	-	-	-	-
Offre alimentaire améliorée dans les	-	-	1	-	-	-

¹⁵ Sur la plateforme numérique SAC C.-Qc – CISA, faire une recherche, sur le menu de gauche, dans « Initiative agissant sur la sécurité alimentaire », Déterminant : « Intermédiaire », Strate : « Accès économique et physique aux aliments », Volet : « Accès aux lieux d'approvisionnement, de transformation et de livraison des achats alimentaires », Action : « Accessibilité pour les personnes handicapées ».

¹⁶ Sur la plateforme numérique SAC C.-Qc – CISA, faire une recherche, sur le menu de gauche, dans « Initiative agissant sur la sécurité alimentaire », Déterminant : « Intermédiaire », Strate : « Accès économique et physique aux aliments », Volet : « Accès aux lieux d'approvisionnement, de transformation et de livraison des achats alimentaires ».

commerces de proximité						
Lieux de transformation communautaires et collectifs	1	-	3	1	2	1
Groupe d'achats de denrées périssables et non périssables	-	-	2	1	-	-

Source : CISA (2021)

7.5. RESSOURCES LIÉES À L'AIDE L'ALIMENTAIRE DANS LA RÉGION

En 2014, on comptait dans la région du Centre-du-Québec près de 55 organismes-ressources ayant pour mission ou comptant parmi leurs activités principales l'aide alimentaire (TRAACQ, 2014). On distingue chez elles deux modèles d'approvisionnement (TRAACQ, 2014) :

- 1) Les ressources accréditées auprès de Moisson Mauricie/Centre-du-Québec (Moisson MCDQ) – on les retrouve principalement dans les MRC de Nicolet-Yamaska, de Bécancour et de L'Érable, lesquelles représentent 28 % de la population du Centre-du-Québec;
- 2) Les ressources autonomes – essentiellement situées dans les MRC d'Arthabaska et de Drummond, qui regroupent 72 % de la population régionale.

Il n'existe malheureusement aucune statistique concernant l'activité des ressources autonomes. La suite du texte se concentre donc sur les ressources accréditées auprès de Moisson MCDQ.

7.5.1. Bilan 2015-2020 de récupération de denrées par Moisson MCDQ

Au cours de l'année 2019-2020, Moisson MCDQ a reçu un peu plus de 3 tonnes de denrées, pour une valeur marchande de 25 M\$. Plus de la moitié de celles-ci provenaient de dons de la part de fournisseurs régionaux (tableau 23). Comparativement à l'année 2015-2016, la quantité de denrées reçue a augmenté de 64 % et la proportion offerte par les fournisseurs régionaux a presque doublé (tableau 23).

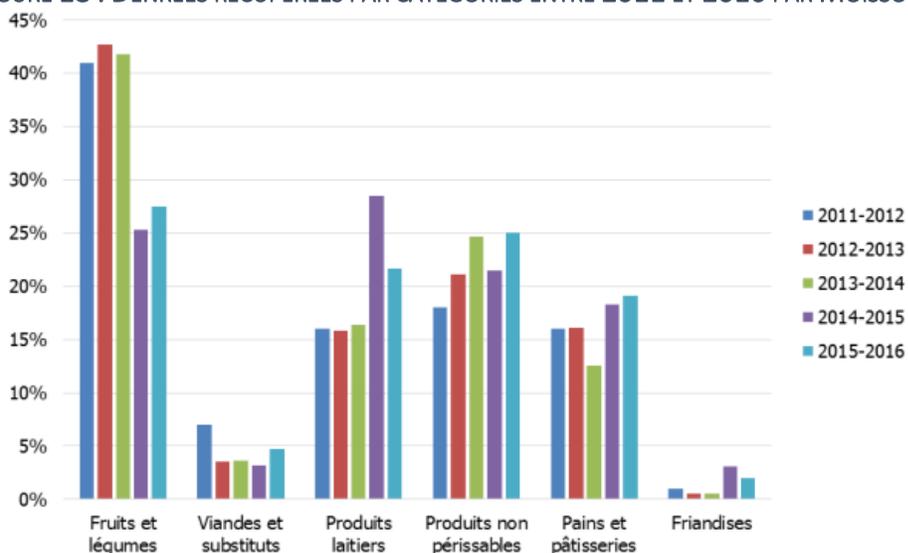
TABEAU 23 : BILAN 2015-2020 DE RÉCUPÉRATION DE DENRÉES ALIMENTAIRES PAR MOISSON MCDQ

	2015-2016	2019-2020
Quantité reçue et traitée	1 983 325 kg	3 255 756 kg
Valeur marchande denrées	9,9 millions \$	25 millions \$
Proportion offerte par les fournisseurs régionaux (en kg)	30 %	54 % ¹⁷

Source : Compilation du CISA basée sur Moisson MCDQ (2016, 2020)

La nature des denrées reçues par Moisson MCDQ a considérablement évolué au cours de la dernière décennie. En effet, alors qu'entre 2011 et 2014 les fruits et légumes étaient les principales denrées récupérées (figure 20), ce sont les produits non périssables qui prédominent depuis 2017 (figure 21).

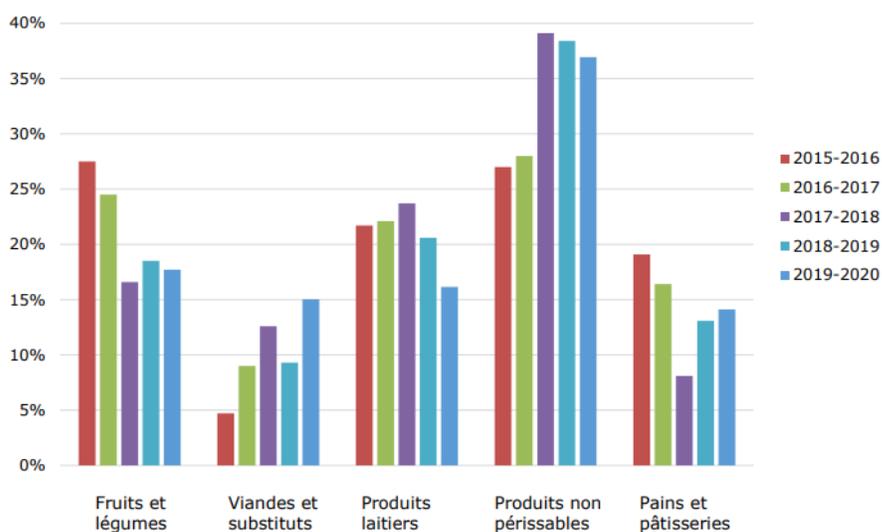
FIGURE 18 : DENRÉES RÉCUPÉRÉES PAR CATÉGORIES ENTRE 2011 ET 2016 PAR MOISSON MCDQ



Source : Moisson MCDQ (2016)

¹⁷ Le Programme de récupération en supermarchés a permis de considérablement augmenter la quantité de denrées provenant de la région.

FIGURE 19 : DENRÉES RÉCUPÉRÉES PAR CATÉGORIE ENTRE 2015 ET 2020 PAR MOISSON MCDQ



Source : Moisson MCDQ (2020)

7.5.2. Distribution des denrées de Moisson MCDQ

Au cours de ses 5 dernières années d'activité, Moisson MCDQ était composé de 73 organismes membres accrédités (Moisson MCDQ, 2020). Le nombre de services offerts par la structure a quant à lui augmenté de 20 %, passant de 86 en 2015-2016 à 103 en 2019-2020. Au cours de cette dernière année, le Centre-du-Québec regroupait 23 % de l'ensemble des services offerts par Moisson MCDQ (tableau 24).

TABLEAU 24 : RÉPARTITION DES SERVICES OFFERTS PAR LES ORGANISMES MEMBRES DE MOISSON MCDQ, EN 2019-2020

Répartition des services 2019-2020							
	Distribution alimentaire	Maisons d'hébergement	Tablées populaires et repas	Collations	Cuisine collective	Dépannage d'urgence	Total
Mauricie	39	8	14	12	1	5	79
Centre-du-Québec	12	2	4	4	0	2	24

Source : Compilation du CISA basée sur MCDQ (2020)

En 2019-2020, sur l'ensemble de la Mauricie et du Centre-du-Québec, ce sont plus de 25 000 personnes qui, chaque mois, ont bénéficié de l'aide offerte par les organismes accrédités par Moisson MCDQ, ce qui représente une augmentation de 36 % par rapport à l'année d'activité 2015-2016 (tableau 25). On constate en outre une diminution notable de la part des ménages bénéficiaires vivant sur l'aide sociale, celle-ci étant passée de 80 % à 69 % au cours de cette période. Une telle donnée suggère que, de plus en plus, ce sont également des personnes en emploi qui sollicitent les services d'aide alimentaire.

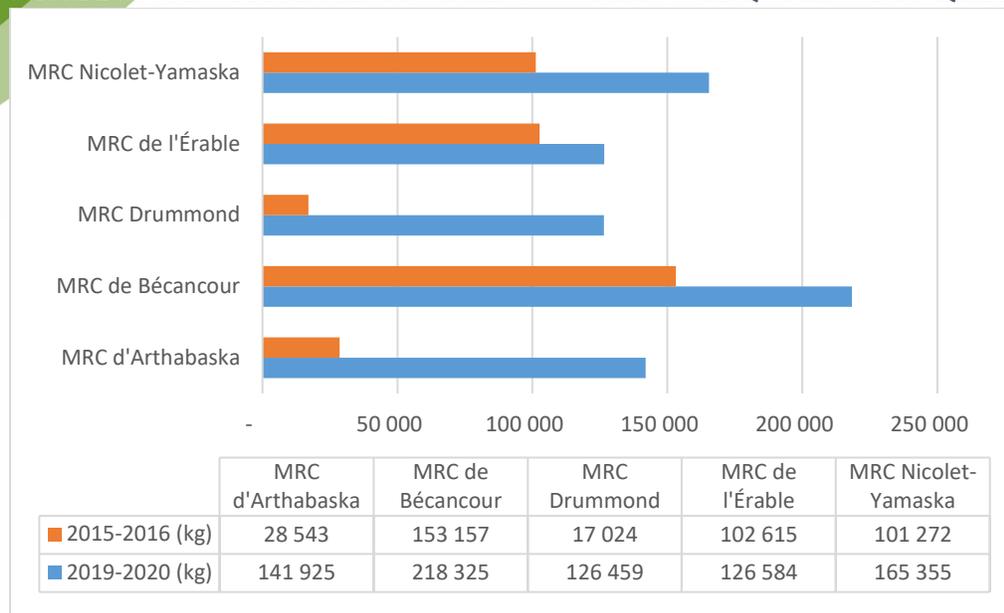
TABLEAU 25 : BILAN 2015-2020 DES AIDES ALIMENTAIRES DE MOISSON MCDQ

	2015-2016	2019-2020	Variation 2015-2020
Personnes aidées/mois	18 800	25 538	36 %
Enfants aidés	5 920	8 045	36 %
Nombre de repas préparés	30 066	43 878	46 %
Nombre de collations préparées	15 149	21 288	41 %
% des ménages aidés sous aide sociale principalement	80 %	69 %	---

Source : Compilation du CISA basée sur Moisson MCDQ (2016, 2020)

Concernant plus spécifiquement la distribution de denrées alimentaires dans la région du Centre-du-Québec, on constate que celle-ci a augmenté tant en termes nets que relatifs. Ainsi, quand en 2015-2016 Moisson MCDQ distribuait dans la région 20 % des 1 955 tonnes de denrées alimentaires qu'il avait redistribuées au total, cette proportion est passée à 25 % de 3 160 tonnes lors de l'année 2019-2020. Parmi les différentes MRC de la région, c'est dans celle de Bécancour que le volume le plus important de denrées a été distribué au cours de cette même année 2019-2020, suivie de celle de Nicolet-Yamaska (figure 22).

FIGURE 20 : VOLUME DE DENRÉES DISTRIBUÉES PAR MOISSON MCDQ AU CENTRE-DU-QUÉBEC, PAR MRC



Source : Compilation du CISA basée sur Moisson MCDQ (2016, 2020)

7.5.3 Initiatives d'aide alimentaire dans les MRC

Différentes initiatives d'aide alimentaire directe à la personne ont été répertoriées sur la plateforme numérique du SAD C.-Qc – CISA (CISA, 2021)¹⁸. Celles que l'on rencontre le plus fréquemment sur le territoire sont le dépannage alimentaire, les repas communautaires et les clubs de petits déjeuners, ces derniers étant offerts principalement dans les écoles (tableau 26).

TABLEAU 26 : INITIATIVES D'AIDE ALIMENTAIRE PAR MRC ET COMMUNAUTÉ

Initiative	MRC d'Arthabaska	MRC de Bécancour	MRC de Drummond	MRC de L'Érable	MRC de Nicolet-Yamaska	Odanak
Dépannage alimentaire	18	11	15	9	4	-
Distribution alimentaire	1	2	4	2	2	1
Panier de Noël	7	2	1	2	3	-
Popote roulante	-	-	2	-	2	1

¹⁸ Sur la plateforme numérique SAC C.-Qc – CISA, faire une recherche, sur le menu de gauche, dans « Initiative agissant sur la sécurité alimentaire », Déterminant : « Individuel », Strate : « Aide alimentaire », Volet : « Qualité nutritionnelle des aliments offerts en contexte d'aide alimentaire ».

Repas communautaires	3	5	7	2	4	1
Soupe populaire	-	-	1	1	-	-
Restaurant populaire (à bas prix)	4	-	-	1	2	-
Club des petits déjeuners	7	5	12	1	-	-
Partage d'aliments	1	-	1	-	-	-
Aliments en libre-service	1	2	2	-	4	-

Source : CISA (2021)

7.6. INITIATIVES POUR L'APPROVISIONNEMENT LOCAL ET SAIN

Si l'on se tourne vers la question de l'approvisionnement alimentaire local et en circuit court, un certain nombre d'initiatives ont été répertoriées sur le territoire du Centre-du-Québec (CISA, 2021). On note en particulier la présence de services d'autocueillette à la ferme, de distribution de paniers ASC et de marchés publics dans chacune des MRC de la région (tableaux 27 et 28).

TABLEAU 27 : INITIATIVES D'APPROVISIONNEMENT À LA FERME RÉPERTORIÉES DANS LES MRC¹⁹

Actions	MRC d'Arthabaska	MRC de Bécancour	MRC de Drummond	MRC de L'Érable	MRC Nicolet-Yamaska
Autocueillette	4	2	13	7	4
Cueillette d'aliments déclassés	1	-	-	-	-
Kiosque et achat à la ferme	2	2	5	-	-
Panier – agriculture soutenue par la collectivité (ASC)	2	1	8	1	1
Récupération-dont le glanage – et vente par des circuits courts des surplus agricoles	1	-	-	-	-

Source : CISA (2021)

¹⁹ Sur la plateforme virtuelle, faire une recherche, sur le menu de gauche, dans « Initiative agissant sur la sécurité alimentaire », Déterminant : « Intermédiaire », Strate : « Accès économique et physique aux aliments », Volet : « Approvisionnement à la ferme ».

TABLEAU 28 : INITIATIVES DE MARCHÉS DE PROXIMITÉ RÉPERTORIÉS DANS LES MRC²⁰

Actions	MRC d'Arthabaska	MRC de Bécancour	MRC de Drummond	MRC de L'Érable	MRC Nicolet-Yamaska
Marché de quartier	-	-	1		1
Marché de solidarité/écomarché virtuel	1	-	-	-	-
Marché maraîcher (public)	2	2	1	2	1

Source : CISA (2021)

Plusieurs institutions de la région déclarent également avoir mis en œuvre des initiatives d'approvisionnement institutionnel responsable qui consistent à orienter leur approvisionnement de manière locale et, dans une plus grande mesure, à améliorer la qualité de leur offre alimentaire²¹ (tableau 29).

TABLEAU 29 : INITIATIVES D'APPROVISIONNEMENT INSTITUTIONNEL RESPONSABLE PAR MRC

	MRC d'Arthabaska	MRC de Bécancour	MRC de Drummond	MRC de L'Érable	MRC de Nicolet-Yamaska
Amélioration de la qualité de l'offre alimentaire (fruits et légumes)	14	7	11	5	1
Approvisionnement de proximité	4	2	4	5	-

Source : CISA (2021)

Certaines initiatives favorisant l'approvisionnement local et sain, répertoriées sur la plateforme, peuvent avoir des répercussions sur plusieurs organisations du territoire à la fois :

- *Notre Centre-du-Québec Goutez-y!* est une initiative régionale qui vise à favoriser et soutenir des producteurs et transformateurs centricois par la mise en place d'un identifiant

²⁰ Sur la plateforme numérique SAD C.-Qc – CISA, faire une recherche, sur le menu de gauche, dans « Initiative agissant sur la sécurité alimentaire », Déterminant : « Intermédiaire », Strate : « Accès économique et physique aux aliments », Volet : « Marché de proximité ».

²¹ Sur la plateforme numérique SAD C.-Qc – CISA, faire une recherche, sur le menu de gauche, dans « Initiative agissant sur la sécurité alimentaire », Déterminant : « Intermédiaire », Strate : « Système alimentaire équitable et durable », Volet : « Alimentation institutionnel responsable ».

bioalimentaire de la région certifiant l'origine locale des produits. Son site web répertorie des marchés en ligne, des producteurs et des marchands offrant des produits de la région²² (Thibodeau, 2021).

- Le programme des *Petits ambassadeurs*, porté dans la région par la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie du Centre-du-Québec (TIR-SHV C.-Qc), vise l'accréditation des centres de la petite enfance (CPE) de la région qui offrent une alimentation saine et variée qui intègre des produits locaux. L'accompagnement offert permet, entre autres choses, de favoriser les rapprochements entre les CPE et les producteurs ainsi que de créer de nouveaux menus intégrant une plus grande part d'aliments locaux dans les assiettes des tout-petits (voir également Thibodeau, 2021)
- Le projet *Accompagnement et stratégie territoriale concertée pour accroître l'approvisionnement d'aliments locaux et québécois dans les institutions publiques et privées de la MRC d'Arthabaska* porté par le CISA accompagnera jusqu'en 2024 quatre institutions du territoire (un cégep, une école secondaire privée, un CPE et une résidence pour personnes âgées privée) pour accroître leur approvisionnement local. Ces projets pilotes serviront de base de réflexion au développement d'une stratégie territoriale favorisant à terme une plus grande adhésion des institutions à l'achat d'aliments locaux.

²² <https://goutezy.com/>

8. LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

8.1 DÉFINITION

La consommation alimentaire est constituée de trois composantes : l’approvisionnement, les choix et la prise alimentaire. L’approvisionnement correspond à l’ensemble des actions nécessaires pour se procurer les aliments. Les choix renvoient à un ensemble de décisions qui peuvent elles-mêmes concerner trois domaines distincts : les modes d’approvisionnement, les composantes de la diète et les manières d’apprêter les aliments. La prise alimentaire, enfin, correspond aux moments où la nourriture est ingérée et au contexte qui entoure ces moments.

8.2. PART ALIMENTAIRE DANS LES DÉPENSES DES CONSOMMATEURS ET CONSOMMATRICES

8.2.1 Mesure du panier de consommation²³

La mesure du panier de consommation (MPC) (Statistique Canada, 2011; voir également Lemire, 2020) est un outil de mesure de faible revenu basé sur le coût annuel d’un panier de biens et de services qui correspond à un niveau de vie de base, modeste, pour une famille de référence composée de deux adultes âgés de 25 à 49 ans et de deux enfants de 9 à 13 ans – bien que le montant du MPC puisse être ajusté à la taille des ménages, afin de rendre compte des conditions de vie des familles plus ou moins nombreuses ainsi que des personnes seules. Le panier comprend la nourriture, les vêtements, le transport, le logement et d’autres dépenses (par exemple, le téléphone, l’ameublement, les divertissements et le loisir), et le montant qui y est associé est modulé en fonction du lieu de résidence de la famille. Les seuils de la MPC sont alors produits dans le but d’être comparés aux revenus disponibles à la consommation²⁴ des ménages afin de déterminer si ceux-ci vivent en dessous d’un certain seuil de pauvreté. Une famille est considérée comme étant à faible revenu dès lors que son revenu disponible ne suffit pas à couvrir la MPC. La

²³ La mesure du panier de consommation (MPC) est l’une des trois mesures de faible revenu mobilisées par Statistique Canada. L’un des avantages de la MPC est qu’il intègre les coûts de transport dans le calcul du panier de base.

²⁴ Le revenu disponible à la consommation est la somme d’argent qui reste aux contribuables une fois les différentes cotisations obligatoires soustraites du revenu.

MPC constitue désormais l'une des principales mesures des niveaux de pauvreté tant à l'échelle du Québec que du Canada.

Statistique Canada établit le seuil de la MPC en fonction du type de collectivité (c'est-à-dire en fonction de la taille des agglomérations) et non par MRC. À des fins d'analyse, nous avons ici fait le choix d'associer chacune des MRC et des communautés autochtones du Centre-du-Québec aux différents types de collectivités catégorisées par Statistique Canada auxquelles leurs populations respectives les font correspondre. Le tableau 30 présente le seuil de la MPC pour une famille de 4 personnes et détaille chacun des postes de dépense intégrés à la mesure.

TABLEAU 30 : MONTANT DES DIVERSES COMPOSANTES DU PANIER DE CONSOMMATION D'UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES AU CENTRE-DU-QUÉBEC, EN 2019

Type de région	Seuil total	Nourriture	Vêtements	Transport	Logement	Autres dépenses
Régions rurales (Wôlinak – Odanak)	38 654	11 634	2 264	4 454	9 028	11 274
Moins de 30 000 habitants (Bécancour – Nicolet-Yamaska – Érable)	38 239	11 634	2 264	4 454	8 613	11 274
30 000 à 99 999 habitants (Arthabaska)	38 297	11 634	2 264	3 946	9 179	11 274
100 000 à 499 999 habitants (Drummond)	38 811	11 634	2 264	4 057	9 582	11 274

Source : Adapté de Statistique Canada (2021a)

Au Centre-du-Québec le seuil de la MPC est, à quelques centaines de dollars près, similaire entre les différentes MRC et les communautés autochtones rurales de Wôlinak et d'Odanak. La catégorie « nourriture » représente environ 30 % du panier de consommation dans l'ensemble de ces sous-régions et constitue à ce titre la part la plus importante du panier. Quant au transport, il occupe une part légèrement plus importante du panier de consommation des résidents de Wôlinak, d'Odanak et des MRC de Bécancour, de L'Érable et de Nicolet-Yamaska que des habitants des MRC plus largement urbaines d'Arthabaska et de Drummond. À l'inverse, le logement occupe une place

plus importante dans la MPC des MRC d'Arthabaska et de Drummond ainsi que des communautés de Wôlinak et d'Odanak que dans les MRC de Bécancour, de L'Érable et de Nicolet-Yamaska.

8.2.2 Part de l'alimentation selon la MPC dans le revenu médian après impôt des familles à faible revenu

Le revenu médian après impôt des familles à faible revenu est relativement homogène dans chacune des MRC, variant de 21 520 \$ à 23 250 \$ (tableau 31). Si l'on considère ce montant et qu'on le compare au poste nourriture de la MPC, on constate que ce dernier mobiliserait entre 50 et 54 % du budget des familles à faibles revenus, alors qu'il ne devrait en principe pas dépasser le tiers du panier total pour être soutenable. De telles données tendent à aller dans le sens de l'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2015-2016 qui reporte que près de 6,4 % de la population du Centre-du-Québec vivait au sein de ménages qui, au cours de l'année précédente, avaient connu la peur de manquer de nourriture, avaient été forcés de réduire la qualité et/ou la quantité des aliments consommés et dont certains ou l'ensemble des membres avaient même pu aller jusqu'à ressentir de la faim – une proportion qui est demeurée relativement stable depuis 2007-2008 (Pepin, 2019).

TABLEAU 31 : DONNÉES SUR LES FAMILLES À FAIBLE REVENU DANS LES MRC DU CENTRE-DU-QUÉBEC EN 2017

	Nombre de familles à faible revenu	Taux de faible revenu	Revenu médian après impôt des familles à faible revenu	MPC (2017) selon la région	MPC – Nourriture 2017	Proportion du poste de dépense « nourriture » selon le revenu médian après impôt des familles à faible revenu
MRC	Nombre	%	\$	\$	\$	%
Bécancour	440	7,4	23 250	38 258	11 711	50
Nicolet-Yamaska	560	8,2	22 120	38 258	11 711	53
L'Érable	570	8,3	21 520	38 258	11 711	54
Arthabaska	1 510	7,3	23 010	38 290	11 711	51
Drummond	2 520	8,5	23 070	38 783	11 711	51
Ensemble du Québec	..	9,5	21 940	40 115	11 767	54

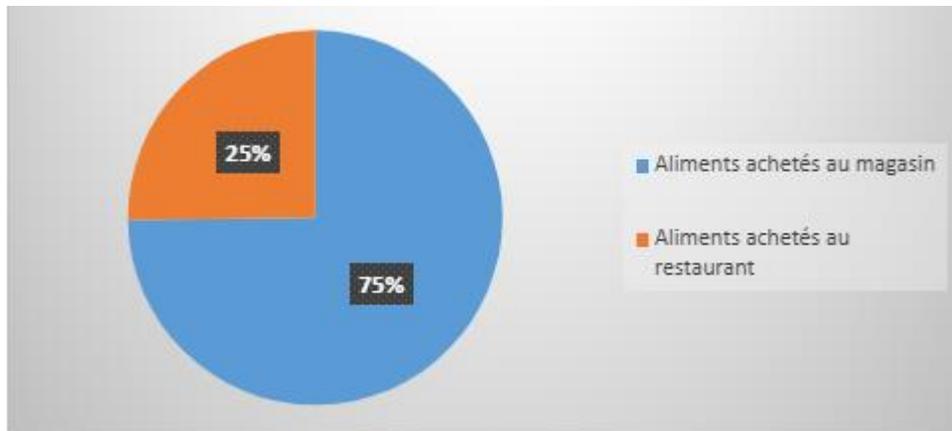
Source : Données compilées à partir de l'Institut de la statistique du Québec (2020b, 2020c) et Statistique Canada (2021a)

8.3 MODES D'APPROVISIONNEMENT

En 2011, les Québécois consacraient en moyenne 12 % de leur revenu aux achats alimentaires (Blanchet et Rochette, 2010). Un sondage réalisé à la même période par Équiterre (2011) indiquait qu'à l'échelle du Canada, les personnes qui dépensaient les sommes les plus importantes dans l'alimentation étaient des personnes actives âgées de 35 à 54 ans, au niveau d'éducation relativement élevé et ayant plusieurs enfants à la maison. En outre, les données indiquent que les supermarchés constituent les principaux lieux d'approvisionnement alimentaire des Canadiens, et une part importante d'entre eux (82 %) déclarent utiliser leur voiture pour aller faire leurs courses alimentaires, bien que 76 % d'entre eux résident à 15 minutes ou moins du lieu où ils réalisent ces achats. L'économie de temps, l'accessibilité et la diversité des produits offerts sont les principales raisons qui justifient la décision de favoriser le supermarché parmi les différentes options possibles. On note enfin que les Canadiens passent en moyenne moins de 30 minutes sur le lieu d'achat.

En ce qui concerne l'utilisation des services de restauration, les ménages québécois y ont accordé 25 % de leurs dépenses alimentaires au cours de l'année 2019 (figure 23), une part légèrement inférieure à la moyenne canadienne, établie à 27 % (Statistique Canada, 2021b).

FIGURE 21 : PART DES DÉPENSES ALIMENTAIRES DES MÉNAGES QUÉBÉCOIS AU MAGASIN ET AU RESTAURANT, 2019



Source : Statistique Canada (2021b)

8.4 CHOIX : COMPOSITION DU PANIER ALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

En 2019, 20 % des dépenses alimentaires en magasin des Québécois étaient destinées à la viande, suivies par les produits laitiers et la viande (14 %), et les fruits et les légumes (12 % ex æquo). On note toutefois que le principal poste de dépense était la catégorie des boissons non alcoolisées et autres produits alimentaires qui représentait en moyenne 23 % du total des dépenses (figure 24) (Statistique Canada, 2021b).

FIGURE 22 : DÉPENSES MOYENNES DES MÉNAGES QUÉBÉCOIS PAR CATÉGORIE D'ALIMENTS ACHETÉS AU MAGASIN, 2019



Source : Statistique Canada (2021b)

8.4.1 Consommation de fruits et légumes dans la population générale

Une étude réalisée en 2013-2014 par l'Institut de la statistique du Québec permet de relever quelques tendances québécoises en matière de consommation de fruits et légumes (Joubert et Baraldi, 2017). On note ainsi que les femmes sont plus enclines à consommer le nombre minimal de portions de fruits et légumes recommandé quotidiennement (5) que les hommes, de même que les jeunes âgés de 12 à 17 ans sont plus nombreux à adopter une telle habitude de consommation que les personnes âgées de 45 à 65 ans. En outre, on constate que cette pratique est également corrélée au niveau socioéconomique des personnes, puisque la proportion des individus consommant au moins 5 fruits et légumes par jour tend à croître avec le niveau du revenu du ménage. Si l'on se tourne plus spécifiquement vers les habitudes alimentaires des habitants du

Centre-du-Québec, on relève que lors de cette même période, seulement 42 % de la population avait consommé au moins 5 fruits et légumes quotidiennement, contre 46,6 % dans l'ensemble de la province (Joubert et Baraldi, 2017).

8.4.2 Consommation de boissons sucrées dans la population générale

Le taux de consommation de boissons sucrées est un indicateur intéressant du caractère plus ou moins sain des habitudes alimentaires des personnes. Or, on constate que celui-ci est plus important dans le Centre-du-Québec que dans l'ensemble de la province. On note également des variations entre les MRC de la région, avec un taux de personnes âgées de 15 ans ou plus consommant au moins une boisson sucrée par jour plus élevé dans la MRC de Drummond (24,5 %) que dans les autres (tableau 32) (Pepin, 2019).

TABLEAU 32 : CONSOMMATION DE BOISSONS SUCRÉES, PROPORTIONS DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS, 2014-2015

MRC	% de la population de 15 ans consommant au moins une sorte de boisson sucrée, une fois par jour ou plus, 2014-2015
Bécancour et Nicolet-Yamaska	22,8
Drummond	24,5
Arthabaska et de L'Érable	23,1
Québec (province)	19,1

Source : Pepin (2019)

8.4.3 Habitudes alimentaires chez les élèves du secondaire

Les adolescents du Centre-du-Québec sont en proportion moins nombreux à consommer généralement un minimum de 5 fruits et légumes quotidiens que ceux de l'ensemble de la province (Pepin, 2019). Cet écart est plus important dans les MRC de Bécancour, Nicolet-Yamaska, Arthabaska et de L'Érable où seulement un peu plus de 20 % des adolescents consomment le nombre minimal de portions recommandées, comparativement à 25 % à l'échelle du Québec (tableau 33). En ce qui concerne l'habitude de déjeuner le matin, les MRC de Drummond, de L'Érable et d'Arthabaska se distinguent positivement de la tendance québécoise, avec une proportion légèrement plus élevée d'adolescents (autour de 60 %) qui complètent ce repas que sur l'ensemble de la province (57,7 %) tandis que les MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska se

situent légèrement en deçà de la moyenne (avec 55,6 %). Enfin, les adolescents centricois se situent dans la moyenne québécoise pour ce qui a trait à la consommation de boissons sucrées, avec près de 16 % d’entre eux qui déclarent consommer au moins une boisson de ce type chaque jour.

Notons également qu’en 2016-2017, 15 % des élèves du secondaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec déclaraient avoir consommé au moins une fois de la malbouffe dans un restaurant ou un casse-croûte au cours de la semaine qui avait précédé l’enquête – un taux légèrement inférieur à celui de l’ensemble de la province (Institut de la statistique du Québec, 2021b).

TABLEAU 33 : HABITUDES ALIMENTAIRES DES ADOLESCENTS DU CENTRE-DU-QUÉBEC (PAR MRC) ET DU QUÉBEC, 2016-2017

MRC	% consommant en général le nombre minimal de portions de légumes et de fruits recommandés quotidiennement	% ayant déjeuné tous les jours d'école	% consommant au moins une sorte de boisson sucrée régulière ou diète, une fois par jour ou plus
Bécancour et Nicolet-Yamaska	20,7	55,6	15,5
Drummond	22,9	59,1	14,9
Arthabaska et de L'Érable	20,6	60,4	16,7
Québec (province)	25,6	57,7	15,7

Source : Pepin (2019)

8.5 COMPÉTENCES ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

8.5.1 Manières d’apprêter les aliments et compétences culinaires au Canada

Les manières d’apprêter les aliments et les compétences culinaires des Canadiens sont caractérisées par quelques tendances de fond (Chenhall, 2010). On remarque ainsi une consommation accrue d’aliments pré-préparés, emballés et prêts à servir nécessitant peu de compétences culinaires, en comparaison à la cuisine traditionnelle ou réalisée à partir d’ingrédients de base. Aussi, on constate une diminution du temps consacré à la préparation des aliments et à la planification du cycle de menus, accompagnée d’une multiplication des collations. Ces tendances de fond entraînent une transformation des modèles de dépenses alimentaires dans lesquels les mets pré-préparés ou à emporter représentent une part budgétaire et alimentaire de

plus en plus importante. En outre, on constate que les Canadiens tendent à associer de manière croissante la valeur des produits alimentaires à leur facilité de préparation plutôt qu'à leurs qualités nutritives (Chenhall, 2010).

8.5.2 Initiatives favorables au développement des connaissances en matière d'habitudes alimentaires

Le développement des connaissances alimentaires, culinaires, de planification budgétaire, de jardinage, de compostage, etc., contribue à une meilleure sécurité alimentaire pour tous. Les initiatives répertoriées au Centre-du-Québec²⁵ (tableau 34), se retrouvent particulièrement dans les milieux scolaire et communautaire.

TABLEAU 34 : INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES EN MATIÈRE D'HABITUDES ALIMENTAIRES, PAR MRC ET COMMUNAUTÉ

	MRC d'Arthabaska	MRC de Bécancour	MRC de Drummond	MRC de L'Érable	MRC de Nicolet-Yamaska	Odanak
Activité de surveillance des aubaines, de couponnage	-	1	1	-	1	-
Ateliers de gestion budgétaire	1	-	5	-	-	-
Ateliers sur la gestion de la conservation des aliments	8	2	3	-	1	-
Activités éducatives et de sensibilisation	31	1	43	10	5	-
Ateliers culinaires et nutritionnels/cuisine éducative	23	12	23	4	5	1
Ateliers de jardinage	11	10	28	5	4	1
Projet éducatif et de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles	18	6	17	5	-	-

Source : CISA (2021)

²⁵ Sur la plateforme numérique SAC C.-Qc – CISA, faire une recherche, sur le menu de gauche, dans « Initiative agissant sur la sécurité alimentaire », Déterminant : « Individuel », Strate : « Connaissances, habiletés et littératie », Volet : « Activités de développement des connaissances et compétences culinaires ».

9. LE TRANSPORT

9.1 DÉFINITION

Le transport alimentaire réfère aux modalités de déplacement des aliments de leur production à la gestion de leurs résidus, aux trajets qu'ils parcourent ainsi qu'aux déplacements des personnes nécessaires à l'approvisionnement alimentaire des ménages.

9.2 TRANSPORT COLLECTIF OU ACTIF

Chaque MRC de la région possède un système de transport collectif, certains étant plus complets que d'autres.

9.2.1 MRC d'Arthabaska

Municar est le service qui couvre l'ensemble du territoire de la MRC d'Arthabaska. Il s'agit pour l'essentiel d'un service de covoiturage ouvert à tous (Municar, s. d.), pour lequel il n'existe pas d'arrêts prédéfinis. L'utilisateur éventuel doit consulter le site internet de la compagnie afin d'identifier les trajets disponibles. Municar propose également un service de transport adapté, de voiture taxi et de dépannage d'urgence non médicale. Par l'intermédiaire de ses partenaires, Municar offre enfin, à horaires fixes, les places non utilisées par les services de transport scolaire et du réseau de santé et des services sociaux de la MRC. Des panneaux d'embarquement et de débarquement pour ce dernier service se retrouvent sur l'ensemble du territoire.

Des services de transport adaptés, notamment le service Rouli-Bus, sont également disponibles sur le territoire de la ville de Victoriaville (Ville de Victoriaville, s. d.-a). Ce service fait à la fois du porte-à-porte et de la desserte de lieux publics – la liste des lieux desservis est disponible dans le guide du service²⁶. Toujours à Victoriaville, le service TaxiBus est accessible à tous (Ville de Victoriaville, s. d.-b). Celui-ci possède une liste d'arrêts définis, mais les circuits ne sont pas fixes,

²⁶ Voir <https://munidata.ca/upload/contentsFile/file/Ing/3302fr-CA.pdf>

étant plutôt élaborés en fonction des réservations des usagers. Les arrêts se retrouvent sous forme de carte interactive²⁷, et les abonnés doivent réserver leur place par téléphone.

9.2.2 MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska

Les MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska se partagent un service de transport collectif nommé Transport des personnes MRC de Bécancour (TPMRCB, s. d.). La gamme de services est élargie pour répondre à différents besoins :

- Transport en commun de la ville de Bécancour vers Trois-Rivières ainsi qu'un autre de Nicolet vers Trois-Rivières, avec différents arrêts dans des municipalités des MRC (tous les jours, sauf fériés);
- Transport de la MRC de Bécancour vers Trois-Rivières le lundi et l'inverse le vendredi, et un service de transfert (spécialement destiné à la clientèle étudiante);
- Transport entre les MRC de Nicolet-Yamaska, de Bécancour, de L'Érable et d'Arthabaska matin et soir les jours de semaine;
- Service de transport adapté couvrant 10 municipalités (Saint-Pierre-les-Becquets, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Manseau, La Roche-à-Maillet, Parisville, Fortierville, Sainte-Françoise, Lemieux, Sainte-Marie-de-Blandford).

L'ensemble des cartes, des arrêts et des horaires sont disponibles sur le site internet de la société.

9.2.3 MRC de Drummond

Dans la MRC de Drummond, le service de transport en commun disponible est lié au transport scolaire : c'est le Centre de services scolaire des Chênes qui met à disposition des places vacantes dans ses autobus scolaires. Par conséquent, ce transport collectif fonctionne selon les circuits, les horaires et les jours d'ouverture du service de transport scolaire. Les arrêts disponibles pour le transport collectif sont les mêmes que ceux d'embarquement et de débarquement des élèves, et ils peuvent changer au gré des années et des lieux de résidence des élèves, à proximité desquels la Commission scolaire s'organise pour localiser ses arrêts. Pour pouvoir profiter de ce service,

²⁷ La carte est consultable à l'adresse suivante :

<https://victoriaville.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=11ee1c2c1fa242edb553ec3d861a536f&v=2019-10-30>

l'utilisateur doit réserver sa place au moins 36 heures à l'avance (MRC de Drummond, s. d.). Notons qu'en 2020-2021, la commission scolaire n'offrait pas de places pour le transport collectif, le nombre de places était fortement limité dans les autobus en raison de la COVID-19.

La municipalité de Drummondville possède également son propre service de transport en commun (Ville de Drummondville, s. d.). Celui-ci se compose de huit lignes (nommées « parcours ») en service tous les jours de la semaine pour six d'entre elles et du lundi au vendredi pour les deux autres, y compris les jours fériés. Notons que deux jours par année, le service est gratuit pour l'ensemble des usagers : lors du Jour de la Terre (le 22 avril) et à l'occasion de la Journée mondiale sans ma voiture (22 septembre). La gratuité s'applique également les jours d'élections municipales. Enfin, le réseau de transport public de la ville de Drummondville propose à ses citoyens un service de taxibus, sur réservation.

9.2.4 MRC de L'Érable

Le service de transport collectif de la MRC de L'Érable (TCMÉ) offre un service de transport collectif régulier et adapté qui couvre les 11 municipalités de son territoire (MRC de L'Érable, s. d.). L'horaire des arrêts, disponible sur le site internet, est sujet à changement.

9.3 TRANSPORT DE MARCHANDISES ALIMENTAIRES

Dans une logique de système alimentaire durable, les aliments sont soumis à des déplacements aussi courts que possible. Ainsi, toute initiative qui vise à réduire le transport des aliments est à privilégier.

De la même façon, le recours à des distributeurs alimentaires régionaux pour l'approvisionnement alimentaire peut contribuer à réduire l'impact environnemental du transport alimentaire. Le tableau 35 répertorie les distributeurs du Centre-du-Québec offrant un service de livraison ainsi que les territoires qu'ils desservent.

TABLEAU 35 : DISTRIBUTEURS ALIMENTAIRES DU CENTRE-DU-QUÉBEC OFFRANT LA LIVRAISON DE PRODUITS ET TERRITOIRES DESSERVIS²⁸

Distributeur	Territoire desservi
Alimentation du Lac	Arthabaska et les environs
Alexandre Gaudet (filiale d'Alimentation du Lac)	Drummond
Famille Lampron	Situé à Victoriaville, territoires desservis non spécifiés
Aliments Trans Gras inc.	Situé à Drummondville, territoires desservis non spécifiés
AOF Service alimentaire	Situé à Drummondville, territoires desservis non spécifiés

Source : CISA (2021)

9.4 PROGRAMMES OU INITIATIVES DE TRANSPORT

9.4.1 Transport durable

Afin de faciliter la transition vers du transport écoénergétique et plus durable, des efforts peuvent notamment être déployés dans l'électrification des transports. Sans concerner spécifiquement le Centre-du-Québec, quelques initiatives pertinentes pour le territoire peuvent être mentionnées.

Le Circuit électrique, un réseau public de recherche dans le domaine du véhicule électrique au Québec et dans l'est de l'Ontario, propose une carte interactive et un fichier Excel répertoriant la localisation de bornes de recharge (Le Circuit électrique, s. d.).

Transition Wow est un programme de conversion et d'acquisition de camions légers à l'électrique, à destination des entreprises et municipalités visant à favoriser l'électrification de leurs flottes de véhicules (Jour de la Terre, s. d.).

9.4.2 Transport pour lutter contre l'insécurité alimentaire

Certaines initiatives en matière de transport, menées dans le Centre-du-Québec, contribuent directement à renforcer la sécurité alimentaire de la population (tableau 36). Précisons que plusieurs de ces initiatives sont portées par des municipalités²⁹.

²⁸ Sur la plateforme virtuelle, faire une recherche en croisant deux champs de recherche, soit dans Secteurs système alimentaire durable : Transport, puis dans Secteurs d'activité par codes SCIAN : Commerce de gros.

²⁹ Sur la plateforme numérique SAC C.-Qc – CISA, faire une recherche, sur le menu de gauche, dans « Initiative agissant sur la sécurité alimentaire », Déterminant : « Intermédiaire », Strate : « Accès économique et physique aux aliments », Volet : « Accès aux lieux d'approvisionnement, de transformation et de livraison des achats alimentaires ».

TABLEAU 36 : INITIATIVES DE TRANSPORT CONTRIBUANT À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, PAR MRC ET COMMUNAUTÉ

	MRC d'Arthabaska	MRC de Bécancour	MRC de Drummond	MRC de L'Érable	MRC de Nicolet-Yamaska	Odanak
Facilité de transport vers des lieux d'approvisionnement alimentaires	5	5	3	1	1	-
Tarification sociale des services de transport en commun vers les ressources et organismes en sécurité alimentaire	1	2	-	-	-	1

Source : CISA (2021)

10.

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

10.1 DÉFINITION

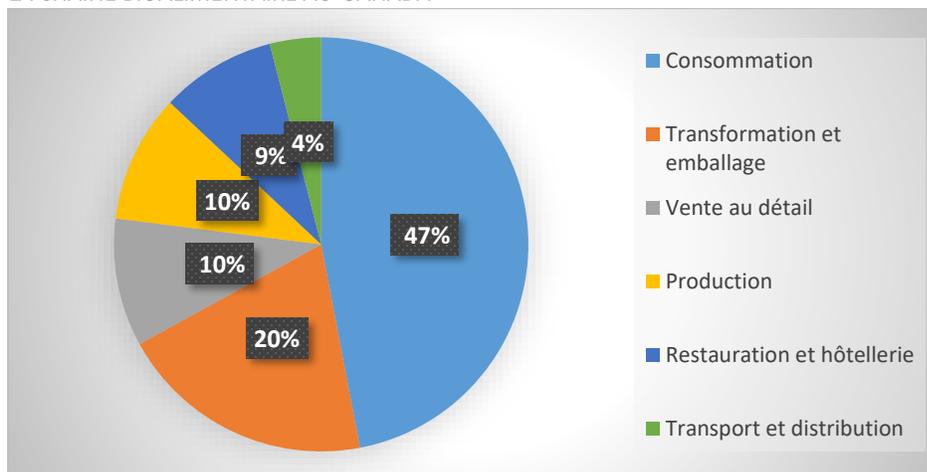
On définit généralement la gestion des matières résiduelles comme la « gestion d’une série d’opérations qui couvrent l’entreposage, le tri, le recyclage et l’élimination des déchets » (Services Québec, s. d.). Les matières résiduelles peuvent être générées par les ménages, les industries, les commerces ou les institutions, et ce, à toutes les étapes d’une chaîne de production/consommation (Boulianne et al., 2019, G1). Dans le cadre du présent portrait, nous nous intéressons plus spécifiquement aux différentes opérations et initiatives, publiques comme privées, qui touchent à la gestion des matières résiduelles *alimentaires*.

10.2 GASPILLAGE ALIMENTAIRE

10.2.1 Gaspillage au Canada

Dans un contexte où l’insécurité alimentaire concerne de nombreux ménages, la question du gaspillage alimentaire représente un enjeu d’importance. On estime que près du tiers des 35,5 millions de tonnes de résidus alimentaires perdus ou jetés chaque année à travers le pays se composent de résidus dits « évitables », autrement dit, d’aliments parfaitement consommables qui auraient pu se retrouver dans l’assiette des Canadiens (Recyc-Québec, s. d.). C’est d’ailleurs au niveau de la consommation que la part du gaspillage est la plus importante, avec près de 47 % du total des pertes alimentaires générées à cette étape de la chaîne bioalimentaire (figure 25).

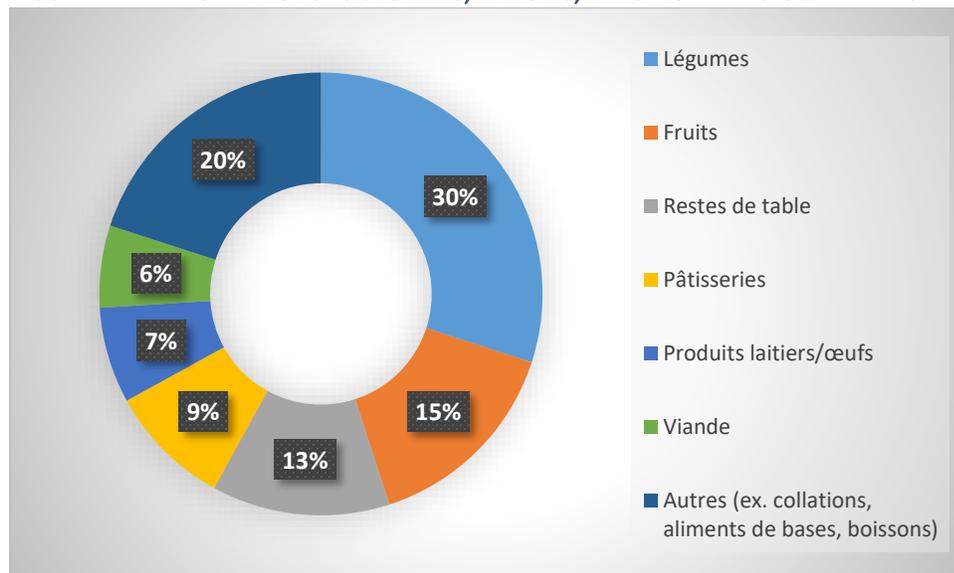
FIGURE 23 : RÉPARTITION DES PERTES ALIMENTAIRES EN POIDS, EN TERMES DE VALEUR DES ALIMENTS, PAR MAILLON DE LA CHAÎNE BIOALIMENTAIRE AU CANADA



Source : Gooch et Felfel (2014, 11)

Une quantité de 2,2 millions de tonnes d'aliments comestibles sont gaspillées chaque année uniquement par les ménages canadiens, ce qui représente environ 140 kg de nourriture par ménage, pour une valeur équivalente de près de 1 100 \$ (Recyc-Québec, s. d.). De ce total, 30 % sont des légumes et 15 % sont des fruits – notons que ces produits ayant une forte teneur en eau, ils sont plus lourds que d'autres – (figure 26). On estime en outre que 63 % des aliments jetés sont encore propres à la consommation.

FIGURE 24 : TYPES DE PRODUITS GASPILLÉS, EN POIDS, DANS LES MÉNAGES CANADIENS



Source : Recyc-Québec (s. d.)

10.2.2 Gaspillage et récupération dans les commerces

Peu de données sont disponibles concernant le gaspillage dans les commerces alimentaires. Des études de cas menées par Ménard (2019), à Montréal, offrent néanmoins un certain regard sur cette réalité. Le tableau 37, extrait de ce travail, donne en exemple le cas d'un magasin de grande surface de la métropole, dont on peut concevoir qu'il témoigne de tendances qui se retrouvent dans d'autres magasins du même type.

TABLEAU 37 : POIDS (EN KG) DE PERTES ET GASPILLAGE ALIMENTAIRES GÉNÉRÉS ET ÉVITÉS PAR SUPERMARCHÉ INC. EN 7 JOURS, PAR TYPES D'ALIMENTS ET SELON LE POTENTIEL DE RÉCUPÉRATION

	F&L	Mets prép.	Prod. lait.	Viande	Prod. cérééal.	Prod. sucrés	Poisson	Breu- vages	Prod. salés/gras	Con- serves	TOTAL
Dons	693	91	83	52	85	57	0	12	6	11	1089
Retailles potent. récupérables	1119	0	0	42	11	0	0	0	0	0	1172
Alim. récupérables tels quels	302	0	37	0	13	14	0	20	14	0	399
Non récupérables	251	26	20	12	10	9	1	20	2	0	352
Produits potent. récupérables	17	82	57	26	10	43	70	4	2	0	310
TOTAL	2 382	199	196	132	129	122	71	56	24	11	3 322
% du grand total	71,7	6,0	5,9	4,0	3,9	3,7	2,1	1,7	0,7	0,3	100

Source : Ménard (2019, 25)

Dans ce commerce, les fruits et légumes représentent ainsi 72 % des pertes et gaspillage alimentaires (PGA) hebdomadaires. Là encore, cette part particulièrement importante peut en bonne partie s'expliquer par la méthodologie employée qui base les calculs sur la masse des aliments – les fruits et légumes ont une masse humide beaucoup plus lourde pour un volume équivalent à d'autres types d'aliments secs, comme les produits céréaliers. Les retailles potentiellement récupérables sont constituées à 45 % d'ananas, en raison des ventes d'ananas « décortiqués », 30 % de melons pour la vente en cubes, et 19 % de légumes.

L'un des autres cas étudiés par Ménard (2019), un grossiste en fruits et légumes, démontre que 37 % des PGA (fruits et légumes « moches » ou trop mûrs) sont dirigés vers un transformateur ou des organismes sous forme de dons. Cela implique donc que 63 % des PGA sont dirigés vers le compostage ou l'enfouissement. Interrogé sur les raisons de telles pertes brutes, le grossiste considère que les raisons se trouvent essentiellement du côté des organismes de récupérations et de leur manque de ressources. Si bien plus d'aliments pouvaient en effet être vendus ou donnés à des organismes de redistribution, il affirme que ceux-ci n'ont pas la capacité de recevoir et traiter des volumes aussi importants.

Concernant la boulangerie industrielle, le défi de la valorisation des PGA semble plutôt se situer du côté des coûts que celle-ci représente. Le boulanger étudié par Ménard (2019) témoigne d'un taux de production déclassée de 13 %, composée à 57 % de produits imparfaits, mais consommables (standards esthétiques non atteints ou cuisson non optimale), ce qui représente l'équivalent de 2 795 tonnes de produits annuellement. Si ces produits imparfaits sont détectables dès la sortie du four, l'option la plus viable en termes économiques demeure de les détruire ou, au mieux, à les rediriger vers la consommation animale. Deux facteurs expliquent cette situation. D'une part, la vente à rabais de ces produits se révèle trop menaçante pour la vente des produits « parfaits » à plein prix. D'autre part, la donation à des organismes implique des frais de manutention et d'emballage trop importants pour que celle-ci représente une option réellement envisageable.

10.3 COLLECTE ET GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES AU QUÉBEC

La collecte et la gestion des matières résiduelles organiques représentent un aspect important de la valorisation des résidus issus de la chaîne bioalimentaire. Dans ce domaine, il existe un certain nombre de disparités en fonction des secteurs d'activités.

En 2018, 27 % de la matière organique était recyclée à l'échelle du Québec (Recyc-Québec, 2020), une valeur qui exclut cependant les matières organiques du secteur agroalimentaire des industries, des commerces et des institutions (ICI) – bien que le programme de recyclage des huiles et des graisses soit, lui, inclus dans cette donnée. Les collectes municipales, qui concernent les usages domestiques et les activités de quelques ICI de petite envergure, recyclent 35 % de la matière organique générée par les ménages et les petites ICI, principalement par compostage. Concernant spécifiquement les résidus verts et alimentaires, 69 % des déchets sont enfouis ou incinérés, et donc non valorisés. L'industrie de la transformation alimentaire se caractérise quant à elle par un taux de recyclage des matières organiques, à hauteur de 97 %. Celles-ci sont principalement redirigées vers la consommation animale et, dans une moindre mesure, vers le compostage, la biométhanisation ou l'épandage.

10.4 COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES AU CENTRE-DU-QUÉBEC

10.4.1. MRC d'Arthabaska

La Ville de Victoriaville a été la première municipalité du Québec à mettre en place la collecte du bac brun au Québec, en 1997. Depuis 2016, toutes les municipalités de la MRC offrent à leurs citoyens la collecte des matières organiques composées des résidus verts (branches, feuilles, déchets de jardins et gazon) et des résidus alimentaires (restes de table, papiers et cartons souillés, filtres à café, etc.). La gestion des matières résiduelles relève de Gesterra, une organisation d'économie mixte située dans la ville de Victoriaville. En partenariat avec Gaudreau Environnement, Gesterra assure la collecte, le transport et la gestion de ces matières (MRC d'Arthabaska, 2021). Le service de bac brun est aussi offert au ICI (secteur industriel, commercial et institutionnel). La fréquence de la collecte est variable selon la saison et la municipalité : elle peut être hebdomadaire en été et se réduire à seulement deux collectes durant l'hiver. En 2017, Gesterra estimait à 38 % le volume de résidus alimentaires compostés à l'échelle de la MRC d'Arthabaska, un chiffre notablement supérieur à la moyenne provinciale (25 %) au même moment (Bonneau, 2017).

Un programme de retour aux municipalités des matières organiques compostées est également offert au sein de la MRC. Ainsi, pour les municipalités où plus de 300 tonnes de matières putrescibles sont collectées, 5 % des volumes sont retournés aux citoyens gratuitement. Pour les autres municipalités, ce retour se limite à 5 verges cubes de compost (MRC d'Arthabaska, 2016).

10.4.2. MRC de Bécancour

Le RIGIDBNY, qui couvre aussi le territoire de Nicolet-Yamaska, propose depuis 2001 des journées de formation sur le compostage domestique et offre des composteurs à coût abordable (RIGIDBNY, s. d.-b). La collecte des matières putrescibles au porte-à-porte n'est cependant pas disponible dans la MRC de Bécancour (MRC de Bécancour, 2016).

10.4.3. MRC de Drummond

La gestion des résidus alimentaires est une responsabilité que les municipalités n'ont pas déléguée à la MRC de Drummond. C'est pourquoi celles-ci ont chacune la responsabilité de la collecte, du transport et du traitement de ce type de déchets sur leur territoire (MRC de Drummond, 2016, 44).

En 2014, seule la ville de Drummondville offrait à ses citoyens la collecte en porte-à-porte des matières putrescibles. Cinq ans plus tard, non moins de 15 des 18 municipalités de la MRC avaient mis en place un service de collecte dit à trois voies et récupéraient donc séparément les résidus organiques. Dans plusieurs municipalités, ce service a évolué avec l'augmentation progressive de la fréquence des ramassages.

Pour les municipalités n'offrant pas la collecte des matières organiques, des initiatives ont néanmoins été prises. La municipalité de Durham-Sud a, par exemple, installé 4 composteurs communautaires et a distribué une centaine de composteurs domestiques. Les municipalités de Saint-Edmond-de-Grantham et Saint-Félix-de-Kingsey ont-elles aussi mis en place une distribution de composteurs domestiques.

Les municipalités membres de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François (RGMRBSF) – L'Avenir, Lefebvre, Notre-Dame-du-Bon-Conseil paroisse, Saint-Guillaume, Sainte-Brigitte-des-Saults et Wickham – ont également offert à leurs citoyens un programme d'achat à prix modique de composteurs domestiques.

Concernant les secteurs industriel et commercial, la municipalité de Drummondville offre la collecte à trois voies à 45 grands générateurs (grands commerces alimentaires et grands restaurants) et à plus d'une centaine d'ICI. La municipalité de Saint-Bonaventure, qui a introduit la collecte des matières organiques en 2019, a profité de l'occasion pour intégrer certains ICI à son service. Les municipalités membres de la RGMRBSF ont reporté la décision d'inclure les ICI à la collecte à trois voies qui devait être mise en œuvre en 2020 (MRC de Drummond, 2020).

10.4.4 MRC de L'Érable

Il n'existe pas de service de collecte de résidus alimentaires dans la MRC de L'Érable, mais un programme de composteurs domestiques a été mis en œuvre dès 2008 (MRC de L'Érable, 2016, 39-40). En prévision de l'atteinte des objectifs gouvernementaux d'éliminer l'enfouissement des matières organiques à l'horizon 2020, la MRC a lancé en 2016 une étude de faisabilité concernant un projet de tri mécano-biologique visant à séparer les matières organiques parmi l'ensemble des déchets domestiques (MRC de L'Érable, 2020, 7). De premiers résultats ont été présentés aux élus du territoire au début de l'année 2020 et d'autres, plus approfondis, étaient attendus dans le courant de l'année 2021.

10.4.5 MRC de Nicolet-Yamaska

Seules les municipalités de Saint-François-du-Lac, Pierreville et Saint-Elphège, desservies par la Régie de gestion des matières résiduelle du Bas-Saint-François (RGMRBSF), offrent un service de collecte des résidus alimentaires à leurs citoyens. Celle-ci est hebdomadaire, du mois de mai au début du mois novembre (MRC Nicolet-Yamaska, 2016).

La Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets de Bécancour–Nicolet-Yamaska (RIGIDBNY, s. d.-a) et la Ville de Nicolet (Ville de Nicolet, 2021), quant à elles, offrent à leur population des composteurs domestiques à prix avantageux.

10.5 PROGRAMMES ET OUTILS POUR UNE MEILLEURE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

10.5.1 Programme de récupération en supermarchés

Le programme de récupération en supermarchés (PRS) se veut une solution aux problèmes de gaspillage et de précarité alimentaire par la collaboration des détaillants en alimentation, à l'échelle du Québec. Il est coordonné par le réseau des Banques alimentaires du Québec et bénéficie du soutien logistique des Moissons du Québec (Les Banques alimentaires du Québec, s. d.).

Ce programme poursuit trois objectifs :

- Augmenter la quantité de denrées récupérées par les banques alimentaires;
- Augmenter la variété des produits distribués par les banques alimentaires;
- Lutter contre le gaspillage alimentaire en évitant d'envoyer à l'enfouissement des denrées alimentaires propres à la consommation.

En Mauricie et Centre-du-Québec, 43 supermarchés participent au PRS, associés aux bannières Metro (Metro, Super C), Loblaws (Maxi, Provigo Le Marché), Sobeys (IGA), Walmart et Le Végétarien (Moisson-MCDQ, 2020).

10.5.2 Réduire le gaspillage alimentaire

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) propose aux consommatrices et consommateurs un outil en ligne visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de réduction du gaspillage domestique (MAPAQ, s. d.-c). Cet outil présente aux ménages québécois des actions simples à poser, dans une démarche de sensibilisation et d'éducation.

10.5.3 Gaspillage alimentaire : survol des causes et des interventions en cours en matière de prévention au Québec

La Table québécoise sur la saine alimentation (TQSA) a mis en place entre 2016 et 2018 un groupe de travail sur le gaspillage alimentaire dont le mandat consistait à répertorier les différentes causes et sources du gaspillage dans toute la chaîne du système alimentaire, et à cibler les acteurs capables d'agir sur le problème et les initiatives en cours pour contrer le phénomène (TQSA, s. d.). Le rapport du groupe de travail est disponible dans la section des publications de la TQSA (TQSA, 2018). En plus des constats et des réflexions en matière de prévention du gaspillage alimentaire, on y retrouve une liste d'interventions provinciales, régionales et locales en lien avec le sujet. Rien ne concerne spécifiquement le Centre-du-Québec, hormis l'initiative de *La Carotte joyeuse*, mais ces initiatives sont une bonne source d'inspiration pour la région et ses acteurs.

10.5.4 « J'aime manger, pas gaspiller »

« J'aime manger, pas gaspiller » est une campagne menée par Recyc-Québec (2019), destinée aux municipalités et aux MRC qui souhaitent encourager leurs citoyens à réduire le gaspillage alimentaire. Une trousse, disponible en ligne, offre des outils tels que :

- Des visuels et des messages pour les réseaux sociaux
- Des affiches
- Des dépliants
- Des documents de référence
- Des statistiques pertinentes

10.5.5 Récapitulatif des initiatives en matière de gestion des matières résiduelles au Centre-du-Québec

Différentes initiatives de gestion et valorisation des matières résiduelles ont ainsi été répertoriées sur le territoire³⁰. La plus commune demeure le compostage, qui peut se déployer tantôt à l'échelle et l'initiative des municipalités, tantôt au niveau des organisations (notamment des écoles et des organismes communautaires) (tableau 38).

TABLEAU 38 : RÉCAPITULATIF DES INITIATIVES EN MATIÈRE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (GMR) PAR MRC

	MRC d'Arthabaska	MRC de Bécancour	MRC de Drummond	MRC de L'Érable	MRC de Nicolet-Yamaska
Compostage	27	8	33	1	4
Recyclage	7	5	14	2	7
Récupération des aliments	2	-	1	1	-
Réutilisation des aliments	2	-	-	-	-
Taxation des déchets	1	3	2	1	1
Autres pratiques en GMR	2	1	2	-	-

Source : CISA (2021)

³⁰ Sur la plateforme numérique SAC C.-Qc – CISA, faire une recherche, sur le menu de gauche, dans « Initiative agissant sur la sécurité alimentaire », Déterminant : « Intermédiaire », Strate : « Système alimentaire équitable et durable », Volet : « Gestion des matières résiduelles ».

11. LA RECHERCHE

11.1 DÉFINITION

Considérée en lien avec la question du système alimentaire durable, la recherche a pour fonction principale de formuler des questions nouvelles et de produire de nouveaux savoirs sur les systèmes alimentaires et/ou sur leurs différents secteurs, de la production à la gestion des matières résiduelles, en passant par le transport et la gouvernance. Elle contribue à baliser le futur en favorisant le progrès dans les champs de l'alimentation et de l'agriculture, et ce, autant sur le plan technique que technologique et social ainsi que par la diffusion et le transfert des connaissances qu'elle génère auprès de certaines actrices et acteurs de la société (Ibinga et Zue Elibiyo, 2018).

11.2 RECHERCHE AU CENTRE-DU-QUÉBEC

Au Centre-du-Québec, les acteurs de la recherche en lien avec le développement d'un système alimentaire durable se concentrent autour des thématiques de la santé humaine, de la production agricole et des systèmes agroalimentaires. Voici un bref portrait de ces acteurs, de leurs axes de recherche et de leurs principales contributions, actuelles et potentielles.

11.2.1 Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ)

La recherche fait partie intégrante des activités du CIUSSS MCQ. Cette recherche vise l'amélioration des services et le développement d'innovations en matière de santé physique, clinique ou psychosociale.

Parmi les différents axes de recherche investis par le CIUSSS MCQ, certains se révèlent d'un intérêt particulier pour l'idée d'un système alimentaire durable. On peut ici penser au projet intitulé *Une société inclusive pour une participation citoyenne*, qui porte sur l'inclusion sociale et citoyenne des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. En travaillant à identifier les conditions, facteurs et stratégies favorables à l'inclusion de ces personnes à la collectivité, un tel projet contribue indirectement à favoriser l'adéquation du système alimentaire aux besoins et spécificités de tous, et donc à sa durabilité.

11.2.2 Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+) du Cégep de Victoriaville

Le CETAB+ effectue depuis 2010 de la recherche appliquée dans le champ de la production végétale biologique et dispense aux entreprises agricoles du service-conseil de nature technique, et en matière de gestion et de mise en marché. Il offre aussi de la formation et du coaching.

Voici les six axes de recherche du CETAB+ ainsi que quelques exemples de projets de recherche d'intérêt pour le développement du système alimentaire durable :

1. Culture fruitière :
 - Chaire de recherche industrielle en protection des cultures (lutte biologique) : Fruit d'Or canneberge;
2. Culture maraîchère :
 - Mise au point et validation d'un système de travail minimum du sol;
3. Gestion et mise en marché :
 - Projet d'étude de faisabilité pour la mise en marché collective de produits biologiques de proximité en marché public;
4. Grandes cultures :
 - Mesures de GES selon quatre régions de transition en grandes cultures biologiques;
5. Productions animales;
6. Sols et engrais verts :
 - Évaluation d'une stratégie de fertilisation basée sur l'utilisation d'engrais verts ou de prairies afin d'optimiser les rendements de légumes.

11.2.3 Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA) du Cégep de Victoriaville

Le CISA pilote des réflexions et des projets de recherche appliquée misant sur les innovations sociales pour générer des résultats ayant une pertinence pratique pour le secteur agroalimentaire et pour la société. Par des projets structurants, le CISA vise la création de valeur ajoutée à l'ensemble de la filière agricole au bénéfice des producteurs, des entreprises, des territoires et des sociétés.

Voici les quatre principaux axes de recherche investis par le CISA et certains exemples de projets d'intérêt pour le développement du système alimentaire :

1. Système alimentaire territorial et durable :
 - a. Portrait et diagnostic du SAD Centre-du-Québec,
 - b. Carrefour de transformation agroalimentaire MRC d'Arthabaska,
 - c. Approvisionnement institutionnel en produits locaux MRC d'Arthabaska,
 - d. Sécurité alimentaire chez les Atikamekw,
 - e. Modélisation d'un dispositif logistique de mise en marché de fruits et légumes de proximité dans des dépanneurs indépendants;
2. Établissement de la relève agricole :
 - a. Conditions de viabilité d'un réseau d'incubateurs agricoles,
 - b. Laboratoire vivant pour l'accompagnement au maillage et à la reprise agricole pour L'ARTERRE,
 - c. Vitaliser les territoires par l'établissement agricole;
3. Gestion des ressources naturelles et humaines :
 - a. Le compost comme outil régional de développement durable : analyse comparative de stratégie de mise en valeur,
 - b. Amélioration de l'agroécologie du littoral du Lac Saint-Pierre,
 - c. L'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes présentant un trouble du spectre de l'autisme par l'agroalimentaire;
4. Politiques publiques et territoriales :
 - a. Plan d'agriculture urbaine de Victoriaville.

12. LA GOUVERNANCE

12.1 DÉFINITION

Lacroix et St-Arnaud (2012) proposent une définition à la fois générale et précise de la notion de gouvernance :

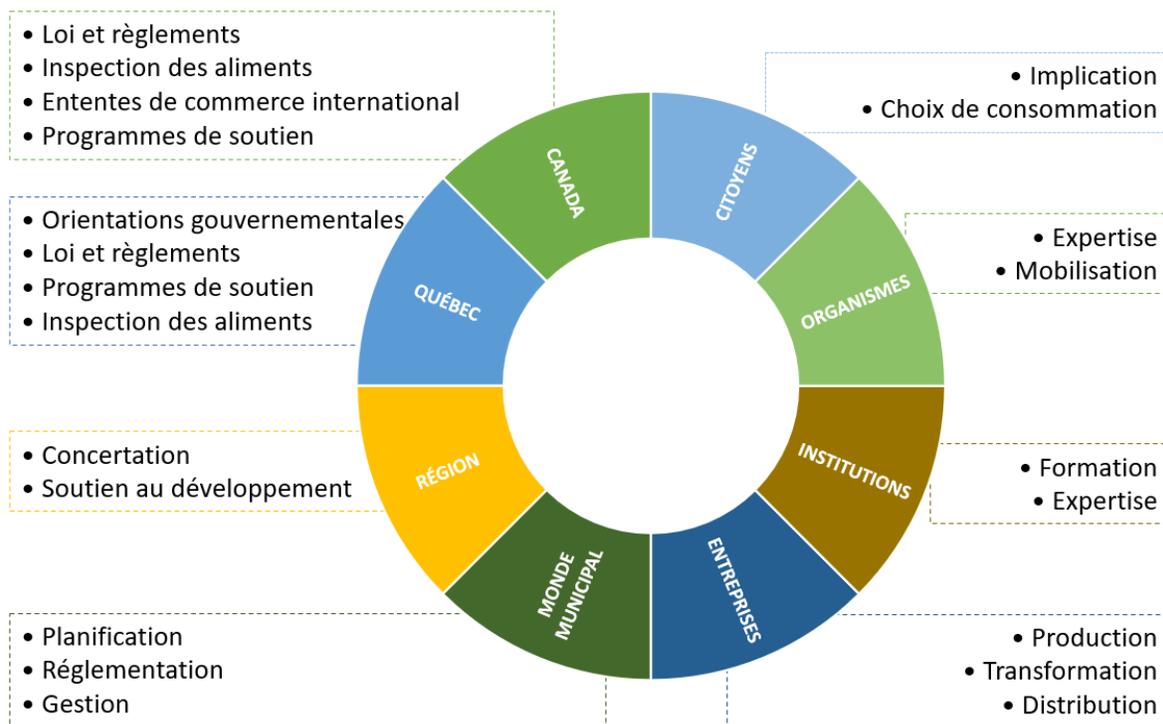
« La gouvernance est l'ensemble des règles et des processus collectifs, formalisés ou non, par lequel les acteurs concernés participent à la décision et à la mise en œuvre des actions publiques. Ces règles et ces processus, comme les décisions qui en découlent, sont le résultat d'une négociation constante entre les multiples acteurs impliqués. Cette négociation, en plus d'orienter les décisions et les actions, facilite le partage de la responsabilité entre l'ensemble des acteurs impliqués, possédant chacun une certaine forme de pouvoir. »

Dans le cadre du présent portrait, c'est donc aux acteurs agissant sur le système alimentaire que nous faisons référence.

12.2 GOUVERNANCE D'UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE

La notion de gouvernance prend une importance particulière dans un système alimentaire durable. Pour être durable, le système alimentaire repose en effet sur l'engagement de ses différents acteurs, chacun selon son champ de compétence et son échelle d'intervention (Vivre en Ville, 2014). Les mécanismes mis en place par les acteurs de la gouvernance doivent à ce titre faciliter la transparence dans la diffusion d'informations, encourager les consultations publiques et les discussions lors de la prise de décision, et valoriser l'éducation et la sensibilisation des consommateurs la conséquence de leurs choix alimentaires (Larouche, 2018). La gouvernance alimentaire est donc partagée entre différents acteurs (figure 27).

FIGURE 25 : LES ACTEURS DE LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE



Source : Vivre en Ville (2014)

12.3 STRUCTURE DE LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE AU CENTRE-DU-QUÉBEC

Au Centre-du-Québec, un certain nombre de regroupements, tables et organismes sont impliqués dans la gouvernance générale de ce qui constitue le système alimentaire durable régional, ou dans celle des différents éléments qui le composent. Voici ceux qui ont été identifiés et répertoriés sur la plateforme numérique du projet (CISA, 2021) :

- La Table des ressources en aide alimentaire Centre-du-Québec (TRAACQ) est composée de représentants de l'ensemble des MRC de la région. La TRAACQ vise à mettre en commun les forces en matière d'aide alimentaire dans le but d'agir collectivement pour la sécurité alimentaire;
- La Table des MRC du Centre-du-Québec est un lieu de convergence et de concertation entre les MRC de la région. Elle est notamment responsable du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du gouvernement du Québec. Via une démarche régionale de codéveloppement, des chantiers ont été mis en place pour prioriser

certaines projets porteurs. Le présent projet de portrait et diagnostic du SAD émane par exemple des travaux du chantier 5 sur les services de proximité;

- Le Réseau pour la sécurité alimentaire du Centre-du-Québec est un lieu de réflexion, de dialogue et de réseautage visant à suivre l'état de la situation sur le territoire, et à coordonner la recherche de solutions et la mise en œuvre d'actions en sécurité alimentaire;
- Le Comité régional en développement social du Centre-du-Québec (CRDS) est une table de concertation formant un groupe d'experts du développement social au sein de la région dont le mandat consiste à mettre en œuvre des stratégies visant à mobiliser les partenaires autour d'une vision intégrée du développement social sur le territoire;
- La Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR-SHV) du Centre-du-Québec est l'une des 17 tables du Collectif TIR-SHV du Québec. Cette table régionale est composée de différents acteurs ayant un intérêt commun pour les saines habitudes de vie et la qualité de vie de la population. De la TIR-SHV C.-Qc découle le Plan d'action régional pour les saines habitudes de vie (PAR-SHV) du Centre-du-Québec, qui vise à mettre en place un environnement favorable aux saines habitudes de vie;
- Les 5 MRC du Centre-du-Québec ont la responsabilité de mettre en place, de renouveler et de mettre en œuvre, par la concertation et la collaboration des acteurs du milieu, des plans de développement de la zone agricole sur leur territoire;
- La Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie (TROC CQM) a pour mission d'accompagner, de représenter, de promouvoir et de défendre les organismes communautaires en santé et services sociaux du territoire;
- Les cinq Corporation de développement communautaire (CDC) regroupent des organismes visant l'échange de services, d'expertises et d'informations en vue d'une participation optimale du mouvement communautaire au développement socioéconomique des milieux;
- Les différents ministères provinciaux de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH), et du

Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) agissent sur le territoire pour assurer l'application des lois et règlements, et participent à différents actions et groupes de concertation ou de codéveloppement qui touchent le SAD;

- Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) est un acteur clé pour la santé et le bien-être de la population. Il soutient et collabore avec les communautés et les acteurs du territoire qui poursuivent des objectifs communs aux siens;
- Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) est un organisme de concertation regroupant des intervenants en environnement de la région. Il vise à promouvoir et améliorer la qualité de l'environnement, dans une démarche générale de développement durable.

12.4 INITIATIVES FAVORABLES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR TOUS AU CENTRE-DU-QUÉBEC

Les municipalités, les MRC et des organisations du Centre-du-Québec travaillent souvent de concert afin de mieux connaître la situation en matière de sécurité alimentaire et de valorisation du territoire agricole et d'intervenir sur celle-ci. Le tableau 39 présente le nombre d'initiatives répertoriées dans la région – le détail est disponible sur la plateforme numérique³¹ :

TABEAU 39 : INITIATIVES FAVORABLES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA VALORISATION DU TERRITOIRE AGRICOLE, PAR MRC ET COMMUNAUTÉ

	MRC d'Arthabaska	MRC de Bécancour	MRC de Drummond	MRC de L'Érable	MRC de Nicolet-Yamaska	Odanak
Élaboration d'une vision favorable à la sécurité alimentaire	1	1	-	-	-	-
Orientation et plan d'action en	1	2	1	1	2	-

³¹ Sur la plateforme numérique SAC C.-Qc – CISA, faire une recherche, sur le menu de gauche, dans « Initiative agissant sur la sécurité alimentaire », Déterminant : « Intermédiaire », Strate : « Système alimentaire équitable et durable », Volet : « Pouvoir d'agir des communautés sur la sécurité alimentaire » et « Aménagement et politique territoriale favorable à la sécurité alimentaire ».

vue de favoriser la protection et la valorisation du territoire productif						
Orientation, plan d'action ou soutien financier pour l'amélioration de la qualité et de la diversité de l'offre alimentaire dans les commerces existants	1	-	-	-	1	-
Orientations et plan d'action en vue de soutenir la consolidation d'un système alimentaire durable et équitable	2	1	-	-	1	1
Caractérisation de l'état de la sécurité alimentaire	1	2	-	-	-	1

Source : CISA (2021)



3. ANNEXES

ANNEXE 1 – TABLEAU DES COMITÉS DU PROJET SAD C.-QC

Comité	Nombre de membres	Rôle	Nombre de rencontres	Dates des rencontres
Comité de pilotage	Entre 9 et 15 membres selon les rencontres	<ul style="list-style-type: none"> Orienté et valide l'avancement du projet. Formé de représentants des différents secteurs dans le but de partager les réalités et les expertises de chacun au bénéfice du projet. Les membres ont également un mandat d'acteur collectif : celui de participer à la coconstruction du projet et d'agir en tant qu'ambassadeur des enjeux qui y sont liés. 	4	24 septembre 2020; 12 novembre 2020; 3 février 2021; 4 mai 2021.
Comité de suivi	3 membres	<ul style="list-style-type: none"> Assure les orientations et le suivi du projet. Assure la gouvernance et les communications au sein du projet. Répond à des besoins d'avancement de l'équipe du CISA. 	7, dont une avec le comité de coanalyse	20 juin 2020; 15 septembre 2020; 20 janvier 2021; 23 février 2021; 21 avril 2021; 12 mai 2021; 30 juin 2021; 16 septembre 2021.
Comité de coanalyse	3 membres	<ul style="list-style-type: none"> Participe à l'analyse des données afin de coconstruire des outils adaptés aux besoins du projet et de ses partenaires. 	6, dont une avec le comité de suivi	19 octobre 2020; 29 octobre 2020; 1 ^{er} décembre 2020; 9 décembre 2020; 15 février 2021; 30 juin 2021.

ANNEXE 2 – BESOINS IDENTIFIÉS POUR LA CUEILLETTE DE DONNÉES POUR LE PORTRAIT DU SAD C.-QC

Secteurs du SAD	Éléments du portrait à obtenir	Sous-éléments plus spécifiques	Détails sur l'inclusion ou pas des données
Production	Durabilité des pratiques sur le territoire C.-Qc	Initiatives innovantes	Production biologique incluse sur la plateforme, mais aucun répertoire disponible concernant les acteurs porteurs de bonnes pratiques.
	Initiatives de productions agricoles	Citoyennes (<i>Incroypables Comestibles</i>)	Inclus sur la plateforme lorsque l'information est disponible.
		Diversification des productions	Inclus dans le portrait. Données régionales et par MRC du MAPAQ.
		Organisationnelles (Portes ouvertes UPA, etc.)	Les événements sont répertoriés dans le portrait.
		Soutien à la relève agricole	Inclus sur la plateforme.
		Promotion des produits locaux	Inclus sur la plateforme ou dans le portrait, lorsque disponible.
	Types d'entreprises agricoles	Que produit-on pour qui au Centre-du-Québec?	Inclus dans le portrait. Données du MAPAQ.
		Potentiel agricole du territoire	Inclus dans le portrait (indice ARDA).
	Types de mise en marché	Circuits courts	Inclus dans le portrait. Données du MAPAQ pour les entreprises agricoles.
	Transformation	Inventaire des lieux	Potentiel de transformation artisanale
Inventaires des équipements spécialisés (ouverture à partager/louer)		Inclus dans la plateforme. Par le questionnaire transformation.	
Inventaire des surfaces réfrigérées, congélation et autres entreposages		Inclus dans la plateforme. Par le questionnaire transformation.	
Besoin de transformation (adéquation production-transfo) sous l'angle de la sécurité alimentaire		Questionnement en vue du diagnostic.	
Ajout	Permis de transformation		Inclus. Liste des permis MAPAQ. Sur la plateforme.

Distribution	Identification des déserts et des marais alimentaires	Inventaire des lieux de mise en marché de proximité (kiosque à la ferme, marché public, points de chute, etc.) et de distribution (aide alimentaire)	Inclus sur la plateforme.
		Qualité nutritionnelle des aliments disponibles (fruits et légumes, choix des menus des installations, eau potable gratuite et disponible (à confirmer : présence de restauration rapide à proximité des écoles))	Aucune donnée trouvée, donc non inclus.
		Inventaire des lieux de vente (restaurants, épiceries, dépanneurs, boucheries et autres lieux d'approvisionnement)	Inclus sur la plateforme.
	Cartographie des déplacements des personnes et des produits		Pas disponible.
	Initiatives de mise en marché des produits locaux (emballage, marketing, etc.)		Inclus sur la plateforme.
	Initiatives de soutien aux producteurs locaux	Conditions d'accès aux tablettes et superficies disponibles	Non inclus.
		Identification des produits locaux (<i>branding</i> régional)	Inclus; initiatives répertoriées.
AJOUT	Accessibilité socioculturelle des aliments (autochtones, immigrants)	Aucune donnée probante accessible, donc non inclus.	
	Accessibilité pour personne vivant avec handicap	Inclus sur plateforme lorsque données existantes.	
Consommation	Profil sociodémographique et économique	Part des dépenses en alimentation	Inclus dans le portrait.
	Comportement du consommateur (où il achète, qu'est-ce qu'il achète)	Évaluation de l'adéquation entre l'offre et la demande, selon les documents disponibles	Inclus dans le portrait.
	État de santé de la population		Inclus dans le portrait.
	Initiatives en éducation et sensibilisation des mangeurs		Inclus sur la plateforme.
Gestion & valorisation des matières	Initiatives concernant les invendus à la production, les résidus de transformation, les surplus d'inventaires, les portions en emballage	Inventaire des initiatives visant la réduction	Inclus dans la plateforme.
		Taxation des déchets	Inclus dans la plateforme.

	Initiatives en réduction du gaspillage		
		Innovations	Inclus dans la plateforme.
	Projets d'éducation et de sensibilisation		Inclus dans la plateforme et le portrait.
Transport	Cartographie du transport des personnes (collectif, actif, etc.)		Pas de cartographie disponible, mais ont été inclus les services de transport répertoriés.
	Cartographie du transport des marchandises		Non inclus
	Inventaire des entreprises de transport de marchandises		Distributeurs alimentaires inclus uniquement.
	Initiatives en transport électrique et autres alternatives énergétiques		Inclus
	Innovations (technologiques, applications, etc.)		Non inclus
Gouvernance	État de l'environnement réglementaire	Structure actuelle selon l'aspect législatif	Acteurs de la gouvernance inclus, uniquement.
		Initiatives réglementaires favorisant la sécurité alimentaire	
	Projet d'économie collaborative		Non inclus.
	Concertation régionale multisectorielle	Portrait de la gouvernance	Inclus.
	Spécificités locales ou régionales		Non inclus.

ANNEXE 3 – TABLEAU RÉCAPITULATIF DES QUESTIONNAIRES UTILISÉS DANS LA COLLECTE DE DONNÉES

Titre du questionnaire	Période de collecte de donnée	Nombre de répondants	Nombre d'envois	Nombre d'effectifs	Objectifs du questionnaire
Questionnaire à l'intention des municipalités et des communautés autochtones du Centre-du-Québec	14 juin au 19 juillet 2021	23 municipalités et 1 communauté autochtone	79 municipalités et 1 communauté autochtone	79 municipalités et 2 communautés autochtones	Répertorier les initiatives agissant sur la sécurité alimentaire réalisée au sein de leur organisation
Questionnaire à l'intention des MRC	14 juin au 19 juillet 2021	3	5	5	Répertorier les initiatives agissant sur la sécurité alimentaire réalisée au sein de leur organisation
Cueillette d'information des organismes communautaires du Centre-du-Québec	28 mai au 11 juin 2021	49	115	n.d.	Répertorier les initiatives agissant sur la sécurité alimentaire réalisée au sein de leur organisation
Questionnaire sur les activités de transformation alimentaire dans la MRC d'Arthabaska ³²	1 ^{er} au 19 avril 2021	20	36	n.d.	Répertorier les équipements et espaces de transformation et d'entreposage

³² Ce questionnaire a été envoyé dans le cadre du projet de la CDEVR Carrefour agroalimentaire Arthabaska. Seulement une partie du questionnaire visait la collecte de données pour le SAD C.-Qc.

Questionnaire sur les activités de transformation alimentaire au Centre-du-Québec	5 avril au 17 mai 2021	9	ND	n.d.	Répertorier les équipements et espaces de transformation et d'entreposage
Cueillette d'information des établissements scolaires du Centre-du-Québec	14 avril au 27 avril 2021	63	116	116 écoles primaires et secondaires	Répertorier les initiatives agissant sur la sécurité alimentaire réalisée dans leur organisation



ANNEXE 4 –QUESTIONNAIRES UTILISÉS DANS LA COLLECTE DE DONNÉES

ANNEXE 5 – LISTE DES INITIATIVES DE LA PYRAMIDE DES IMPACTS POPULATIONNELS DES INTERVENTIONS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE INCLUS DANS LA PLATEFORME NUMÉRIQUE DU SAD C.-QC

DÉTERMINANT : INDIVIDUELS
Strate : Aide alimentaire
Volet : Qualité nutritionnelle des aliments offerts en contexte d'aide alimentaire

Dépannage alimentaire

Distribution alimentaire

Paniers de Noël

Popote roulante

Repas communautaires

Soupe populaire

Restaurant populaire (à bas prix)

Club des petits déjeuners

Volet : Solidarité alimentaire entre individus
--

Partage d'aliments

Aliments en libre-service

Strate : Connaissance, habileté et littératie
Volet : Cuisine collective

Cuisine collective et communautaire

Volet : Activité de développement des connaissances

Activités de surveillance des aubaines, de couponnage

Ateliers de gestion budgétaire

Ateliers sur la gestion et la conservation des aliments

Activités éducatives et de sensibilisation

Ateliers culinaires et nutritionnels/cuisine éducative

Ateliers de jardinage

Ateliers sur la gestion et la conservation des aliments

DÉTERMINANT : INTERMÉDIAIRES

Strate : Accès économique et physique aux aliments

Volet : Accès aux lieux d'approvisionnement, de transformation et de livraison des achats alimentaires

Épicerie en ligne avec option de livraison

Facilité de transport vers les lieux d'approvisionnement alimentaires (ex. : navette, jumelage/covoiturage, transport bénévole, circuit de transport collectif, etc.)

Livraison à domicile de denrées non transformées

Tarifcation sociale des services de transport en commun vers les ressources et organismes en sécurité alimentaire

Offre alimentaire améliorée dans les commerces de proximité existants (dépanneurs, pharmacies, petites épiceries...)

Plateforme de mise en vente à coût abordable des surplus alimentaires des commerces

Accessibilité pour les personnes handicapées (stationnement réservé et entrée adaptée)

Lieux de transformation communautaires et collectifs

Volet : Approvisionnement à la ferme

Autocueillette

Cueillette des fruits et légumes déclassés

Facilité de transport vers les lieux d'approvisionnement à la ferme

Kiosques et achat à la ferme

Paniers – agriculture soutenue par la collectivité (ASC)

Récupération – dont le glanage – et vente par des circuits courts des surplus agricoles

Volet : Épicerie économique

Coopérative d'alimentation de proximité

Épicerie économique

Épicerie solidaire, communautaire à but non lucratif

Transformation et vente des invendus à coût abordable

Volet : Groupes d'achat

Groupe d'achat de denrées périssables et non périssables

Groupe d'achat de semences

Groupe d'achat de fruits et légumes frais

Volet : Jardinage

Agriculture urbaine dont le jardinage urbain

Aménagements comestibles

Jardin collectif

Jardin communautaire

Jardin de production (approvisionnement alimentaire collectif)

Volet : Marché de proximité

Marché citoyen

Marché de quartier

Marché de solidarité/écomarché virtuel

Marché maraîcher

Marché mobile/ambulant

Soutien à la consolidation des activités de marchés (ex. : regroupement, association...)

Valorisation des invendus des marchés

Strate : Système alimentaire équitable et durable

Volet : Provenance des aliments

Produits du Québec

Identification de produits régionaux

Volet : Pratiques agricoles durables

Agroécologie

Agroforesterie

Cultures de couverture

Labour zéro

Permaculture

Production biologique

Utilisation d'engrais verts

Volet : Pouvoir d'agir des communautés sur la sécurité alimentaire

Caractérisation de l'état de la sécurité alimentaire au sein d'une communauté/planification d'actions globales et intégrées sur le système alimentaire (ex. : conseil alimentaire, politique alimentaire, plan d'action concerté et intersectoriel, etc.)

Volet : Mesure compensatoire environnementale

Purification de l'eau

Reboisement

Volet : Intervention globale et intégrée sur la sécurité alimentaire

Centre alimentaire communautaire (lieux dédiés à l'alimentation intégrant un continuum de services en lien avec la sécurité alimentaire)

Regroupement de services en sécurité alimentaire dans un lieu dédié

Volet : Gestion des matières résiduelles

Service de compostage

Service de recyclage

Récupération des aliments (ex. : programme de récupération en supermarchés)

Réutilisation des aliments

Taxation des déchets

Autres pratiques innovantes en gestion des matières résiduelles

Volet : Aménagement et politique territoriale favorable à la sécurité alimentaire

Élaboration d'une vision favorable à la sécurité alimentaire

Orientations et plan d'action en vue de favoriser la protection et la valorisation du territoire productif

Orientations, plan d'action ou soutien financier pour l'amélioration de la qualité et de la diversité de l'offre alimentaire dans les commerces existants

Orientations et plan d'action en vue de soutenir la consolidation d'un système alimentaire durable et équitable

Volet : Alimentation institutionnelle responsable

Amélioration de la qualité de l'offre alimentaire (fruits et légumes)

Approvisionnement de proximité

Coopérative d'alimentation en milieu scolaire

Tarification sociale des services alimentaires

DÉTERMINANT : STRUCTURELS

Strate : Coût des biens et services essentiels

Volet : Initiative d'accès aux biens et services essentiels

Abordabilité du logement

Initiatives communautaires d'accès aux biens et services

Mesure de soutien à la rénovation domiciliaire

Volet : Transport collectif

Tarification sociale et abordabilité de service de transport collectif

Taxibus

Transport bénévole, covoiturage

Transport en commun

Strate : Niveau socioéconomique

Volet : Action de plaidoyer

Mémoire, argumentaire, sensibilisation des décideurs, diffusion de données sur le revenu et la sécurité alimentaire, participation aux consultations gouvernementales

Soutien au logement, d'accès économique à des services

Volet : Revenu viable

Mesure d'insertion en emploi

Mobilisation des employeurs et implantation d'une certaine charte d'engagement pour les revenus viables dans un territoire

Soutien à la création d'emplois de qualité rémunérés

Soutien à la qualification et à la réussite éducative

Développement social territorial

Soutien à la relève agricole

RÉFÉRENCE

CHÉNIER, Geneviève. Accroître l'impact populationnel des actions en sécurité alimentaire : Agir là où ça compte!, Chantier sur les déterminants sociaux de la santé, Longueuil, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, mis à jour le 1^{er} avril 2019, 4 pages.

ANNEXE 6 – DÉSERTS ALIMENTAIRES PAR MRC AU CENTRE-DU-QUÉBEC

Municipalité ou communauté autochtone	MRC
Communauté abénaquise de Wôlinak	-
Communauté abénaquise d'Odanak	-
Bécancour (Plateau Laval)	Bécancour
Sainte-Marie-de-Blandford	Bécancour
Lemieux	Bécancour
Sainte-Françoise	Bécancour
Villeroy	De l'Érable
Saint-Guillaume	Drummond
Drummondville (1)	Drummond
Drummondville (2)	Drummond
Drummondville (3)	Drummond
Drummondville (4)	Drummond
Drummondville (5)	Drummond
Saint-François-du-Lac	Nicolet-Yamaska
Nicolet (1)	Nicolet-Yamaska
Nicolet (2)	Nicolet-Yamaska
Victoriaville (1)	Arthabaska
Victoriaville (2)	Arthabaska
Sainte-Séraphine	Arthabaska
Saints-Martyrs-Canadiens	Arthabaska
Saint-Samuel	Arthabaska

ANNEXE 7 - ÉCOLES SECONDAIRES DU CENTRE-DU-QUÉBEC SELON LEUR IMSE ET LA PRÉSENCE DE SERVICES ALIMENTAIRES DANS UN RAYON DE 750 MÈTRES

Nom	IMSE (rang centile)	Municipalité	MRC	Nombre de restaurants rapides (rayon de 750 m)	Nombre de commerces d'alimentation (rayon de 750 m)
École le Boisé	5	Victoriaville	Arthabaska	13	3
Centre de formation en entreprise et récupération Normand-Maurice	7	Victoriaville	Arthabaska	8	3
École La Myriade J.-P.-H.-Massicotte	7	Victoriaville	Arthabaska	3	2
École de la Fermentière	7	Warwick	Arthabaska	0	0
École Monique-Proulx	5	Warwick	Arthabaska	1	0
École Sainte-Marie	7	Warwick	Arthabaska	2	0
École Saint-Anne	9	Daveluyville	Arthabaska	0	0
École le Tandem Albert-Morissette	5	Victoriaville	Arthabaska	9	2
École les Seigneuries	7	Saint-Pierre-les-Becquets	Bécancour	0	0
École la Poudrière	7	Drummondville	Drummond	4	1
École Marie-Rivier	7	Drummondville	Drummond	0	1
École Jeanne -Mance	8	Drummondville	Drummond	14	0
École des parcours axés sur l'emploi	9	Drummondville	Drummond	8	1
École Jean-Raimbault	8	Drummondville	Drummond	3	2
École Polyvalente la Samare	7	Plessisville	L'Érable	1	0
École Prince-Daveluy	6	Princeville	L'Érable	1	0
École secondaire la Découverte	7	Saint-Léonard-d'Aston	Nicolet-Yamaska	0	0
École Jean-Nicolet	5	Nicolet	Nicolet-Yamaska	0	0

1. BIBLIOGRAPHIE

Articles

- Lacroix, I. et St-Arnaud, P.-O. (2012). « La gouvernance : tenter une définition ». *Cahiers de recherche en politique appliquée* 4(3) : 19-37
- Nutbeam, D. (1998). "Health promotion glossary". *Health Promotion International* 13(4) : 349–364.

Articles de presse

- Bonneau, D. (2017). Compostage. Chaque chose à sa place. *La Presse Plus*, 17 juin 2017. Consulté le 23 septembre 2021 sur https://plus.lapresse.ca/screens/dd7573b4-5ac5-47f2-9022-a1087b929fdd_7C_BCc8IPTkBJMp.html
- Le Courrier Sud. (2020). FARR: près de 4 M\$ pour cinq projets porteurs au Centre-du-Québec. *Le Courrier Sud*, 16 juillet 2020. Consulté le 27 septembre, sur <https://www.lecourriersud.com/farr-pres-de-4-m%E2%80%89-pour-cinq-projets-porteurs-au-centre-du-quebec/>
- Thibodau, C. (2021). Des projets pour la mise en valeur des produits régionaux. *La Nouvelle Union*, le 12 mai 2021. Consulté le 1^{er} octobre 2021, sur <https://www.lanouvelle.net/2021/05/12/des-projets-pour-la-mise-en-valeur-des-produits-regionaux/>

Document ou rapport PDF sur le Web

- Bernèche, F et Traoré, I. (2007). « Y a-t-il des liens entre la littératie et la santé? Ce que montrent les résultats québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, 2003 ». *Zoom santé, santé et bien-être*. Institut de la statistique du Québec, Novembre 2007. Consulté le 24 septembre 2021 sur <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-10-y-a-t-il-des-liens-entre-la-litteratie-et-la-sante-ce-que-montrent-les-resultats-quebecois-de-lenquete-internationale-sur-lalphabetisation-et-les-competences-des-adultes-2003.pdf>
- Blanchet, C. et Rochette, L. (2010). *Les achats alimentaires des Québécois de 2006 à 2010 au regard de la saine alimentation*. Surveillance des habitudes de vie. Institut national de santé publique du Québec. Consulté le 24 septembre 2021, sur https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1766_achats_aliments_quebecois.pdf
- Blouin, C., Chaput, S., Djimadjibaye, M., Doré, G., Durette, G., Gauthier, A. Paquette, Pigeon, É., Robitaille, É. (2018). « Nutrition, activité physique, poids ». *Veille Scientifique* 6 (1). Institut de santé publique du Québec. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://www.inspq.qc.ca/veille-scientifique-nutrition-activite-physique-poids/mars-2018>

- Boulianne, M., Bissardon, P. et Bach, R. (2019). *Vers une alimentation territorialisée et durable. Le système alimentaire de la grande région de Québec, de la production agricole à la gestion des résidus : enjeux, questions, portrait*. Rapport de recherche. Québec, Université Laval. Consulté le 24 septembre 2021 sur https://www.systemealimentairequebec.info/sites/systemealimentairequebec.info/files/RAPPORT%20REPSAQ_2019_erratumD26.pdf
- Chénier, G. (2019). « Accroître l'impact populationnel des actions en sécurité alimentaire : Agir là où ça compte! ». *Chantier sur les déterminants sociaux de la santé*, Longueuil, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, mis à jour le 1er avril 2019. Consulté le 22 septembre 2021 sur <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/promotion-prevention/Pyramide-SA-et-types-pratiques.pdf>
- Équiterre. (2011). *Manger chez soi : pourquoi? Motivations et obstacles à l'achat de fruits et légumes locaux : un sondage pancanadien*. 28 juin 2011. Consulté le 24 septembre 2021 sur https://www.equiterre.org/sites/fichiers/analyse_manger_chez_so_i-final_fr_1.pdf
- Gamache, P., Hamel, D., et Blaser, C. (2019). *L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref*. Institut national de santé publique du Québec. Consulté le 24 septembre 2021 sur https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2639_indice_defavorisation_materielle_sociale.pdf
- Gooch, M. V. et Felfel, A. (2014). *“\$27 billion” revisited. The cost of Canada’s annual food waste*. Value Chain Management International Inc. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://vcm-international.com/wp-content/uploads/2014/12/Food-Waste-in-Canada-27-Billion-Revisited-Dec-10-2014.pdf>
- Chenhall, C. (2010). *Amélioration des compétences culinaires. Synthèse des données probantes et des leçons pouvant orienter l'élaboration de programmes et de politique*. Gouvernement du Canada Consulté le 23 septembre 2021 sur https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/fn-an/alt_formats/pdf/nutrition/child-enfant/cfps-acc-synthes-fra.pdf
- Institut de la statistique du Québec. (2019). *Bulletin statistique régional - Centre-du-Québec. Édition 2019*. Institut de la statistique du Québec. Consulté le 23 septembre 2021 sur https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01608FR_RA17_2019A00F00.pdf
- Institut de la statistique du Québec. (2020a). *Revenu d'emploi médian¹ des 25-64 ans, selon le sexe, municipalités régionales de comté (MRC) et ensemble du Québec, 2002-2019*. Institut de la statistique du Québec. Consulté le 27 septembre 2021 sur https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/revenu-emploi-median-des-25-64-ans-selon-le-sexe-mrc-ensemble-du-quebec#tri_sexe=1
- Institut de la statistique du Québec. (2020b). *Panorama des régions du Québec. Édition 2020*, Québec, L'Institut. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2020.pdf>
- Institut de la statistique du Québec. (2020c). *Nombre de familles à faible revenu, selon le type de famille, MRC et ensemble du Québec*. Consulté le 13 juillet 2021 sur

https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPERDZCAMY32107877556151XD16M&p_lang=1&p_m_o=ISQ&p_id_sectr=398&p_id_raprt=2404#tri_coln1=5&tri_coln2=5

Institut de la statistique du Québec. (2020d). *Taux de faible revenu, selon le type de famille, MRC et ensemble du Québec*. Consulté le 13 juillet 2021 sur https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPERDZCAMY32107877556151XD16M&p_lang=1&p_m_o=ISQ&p_id_sectr=398&p_id_raprt=2407#tri_coln1=5&tri_coln2=5

Institut de la statistique du Québec. (2021a). *Taux d'activité, d'emploi et de chômage, données désaisonnalisées, par région administrative, Québec, 2^e trimestre 2020 au 2^e trimestre 2021*. Consulté le 24 août 2021 sur <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/taux-dactivite-demploi-et-de-chomage-donnees-desaisonnalisees-par-region-administrative-quebec>

Institut de la statistique du Québec. (2021b). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. Recueil statistique. Tome 3 : La santé physique et les habitudes de vie des jeunes. Chapitre 4. Habitudes alimentaires*. Consulté le 29 juillet 2021 sur le <https://statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebecoise-sur-la-sante-des-jeunes-du-secondaire-2016-2017>

IRDA. (s. d.). *Aménagement rural et développement de l'agriculture (ARDA). Description des classes et sous-classes*. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Consulté le 22 septembre 2021 sur https://irda.blob.core.windows.net/media/4444/desc_classe_arda.pdf

Joubert, K et Baraldi, R. (2017). *La santé des Québécois : 25 indicateurs pour en suivre l'évolution de 2007 à 2014. Résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*. Québec, Institut de la statistique du Québec. Consulté le 20 juillet 2020 sur <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/la-sante-des-quebecois-25-indicateurs-pour-en-suivre-levolution-de-2007-a-2014.pdf>

Lemire, L. (2020). *Trois mesures de faible revenu. Comment s'y retrouver et laquelle choisir?* Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation. Février 2020. Consulté le 15 août 2021 sur https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/cisss_lanaudiere/Documentation/Sante_publique/Themes/Pauvrete_et_defavorisation/Mesures_faible_revenu-VF.pdf

MAPAQ. (2020a). *Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Centre-du-Québec. Estimations pour 2019*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Consulté le 24 septembre 2021 sur https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/FS_profilregionalbioalimentaire_complet_MAPAQ.pdf?1606235983

MAPAQ. (2020b). *Portraits régionaux de l'agriculture pour 2019*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Consulté le 22 septembre 2021 sur

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/industrie-agricole-au-quebec/portraits-regionaux-agriculture>

MAPAQ Centre-du-Québec. (2020a). *Données portant sur le secteur bioalimentaire du Centre-du-Québec*. Direction régionale du Centre-du-Québec du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Consulté le 22 septembre 2021 sur https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/centre-du-quebec/FI_statistiques_Centre-du-Quebec_MAPAQ.pdf?1606142205

MAPAQ Centre-du-Québec. (2020b). *Données portant sur le secteur bioalimentaire de la MRC d'Arthabaska*. Direction régionale du Centre-du-Québec du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Consulté le 22 septembre 2021 sur https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/centre-du-quebec/FI_statistiques_MRC_Arthabaska_MAPAQ.pdf?1606142205

MAPAQ Centre-du-Québec. (2020c). *Données portant sur le secteur bioalimentaire de la MRC de Bécancour*. Direction régionale du Centre-du-Québec du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Consulté le 22 septembre 2021 sur https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/centre-du-quebec/FI_statistiques_MRC_Becancour_MAPAQ.pdf?1606142205

MAPAQ Centre-du-Québec. (2020d). *Données portant sur le secteur bioalimentaire de la MRC de Drummond*. Direction régionale du Centre-du-Québec du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Consulté le 22 septembre 2021 sur https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/centre-du-quebec/FI_statistiques_MRC_Drummond_MAPAQ.pdf?1606142205

MAPAQ Centre-du-Québec. (2020e). *Données portant sur le secteur bioalimentaire de la MRC de l'Érable*. Direction régionale du Centre-du-Québec du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Consulté le 22 septembre 2021 sur https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/centre-du-quebec/FI_statistiques_MRC_Erable_MAPAQ.pdf?1606142205

MAPAQ Centre-du-Québec. (2020f). *Données portant sur le secteur bioalimentaire de la MRC de Nicolet-Yamaska*. Direction régionale du Centre-du-Québec du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Consulté le 22 septembre 2021 sur https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/centre-du-quebec/FI_statistiques_MRC_Nicolet_Yamaska_MAPAQ.pdf?1606142204

MEES. (s.d.-b). *Littératie. Résultats 2012 du Programme pour l'évaluation des compétences des adultes (PEICA)*. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur. Consulté le 28 juillet 2021 sur

<http://www.education.gouv.qc.ca/adultes/references/litteratie/peica/resultats-2012/inferieures-au-niveau-1/>

- Ménard, É. (2019). *Analyse du gaspillage alimentaire à Montréal : études de cas dans les secteurs commercial et industriel*. Étude réalisée pour le Conseil du Système alimentaire montréalais et financée dans le cadre du Plan d'action régional 2017-2019 de Montréal Métropole en santé. Consulté le 23 septembre 2021 sur [https://regal.quebec/wp-content/uploads/2019/11/Analyse-du-gaspillage-alimentaire-a-Montreal Etudes-de-cas_2019-11_LD.pdf](https://regal.quebec/wp-content/uploads/2019/11/Analyse-du-gaspillage-alimentaire-a-Montreal_Etudes-de-cas_2019-11_LD.pdf)
- Moisson-MCDQ. (2016). *Rapport annuel 2015-2016*. Moisson Mauricie/Centre-du-Québec. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://www.moisson-mcdq.org/wp-content/uploads/2015/10/rapport-annuel-2015-2016-moisson-mcdq.pdf>
- Moisson-MCDQ. (2020). *Rapport annuel 2019-2020*. Moisson Mauricie/Centre-du-Québec. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://www.moisson-mcdq.org/wp-content/uploads/2020/06/Rapport-annuel-2019-2020-Moisson-MCDQ.pdf>
- MTESS. (2021). *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, mai 2021*. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de l'analyse et de l'information de gestion. Consulté le 16 juillet 2021 sur le https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_AS-statistiques-2021-05.pdf
- MRC d'Arthabaska. (2016). *Plan de gestion des matières résiduelles, révisé 2016-2020*. MRC d'Arthabaska. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/mrcdarthabaska-pgmr-2016.pdf>
- MRC d'Arthabaska. (2021). *Rapport de suivi de la mise en œuvre du PGMR 2016-2020. Année de suivi : 2020*. MRC d'Arthabaska, Juin 2021. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://www.munidata.ca/upload/contentsFile/file/lng/4761fr-CA.pdf?v=20210629010631>
- MRC de Bécancour. (2016). *Plan de gestion des matières résiduelles, révisé 2015-2020*. MRC de Bécancour. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/mrcdebecancour-pgmr-2016.pdf>
- MRC de Drummond. (2015). *Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020*. MRC de Drummond. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://www.mrcdrummond.qc.ca/wp-content/uploads/2016/11/PGMR-2016-2020-MRC-de-Drummond.pdf>
- MRC de Drummond. (2020) *Plan de gestion des matières résiduelles. Rapport de suivi pour l'année 2020*. MRC de Drummond. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://www.mrcdrummond.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/Rapport-de-suivi-PGMR-2020.pdf>
- MRC de l'Érable. (2016). *Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC de L'Érable*. MRC de l'Érable. Consulté le 23 septembre 2021 sur http://www.erable.ca/sites/all/files/plan_de_gestion_des_matières_residuelles_pgmr_0.pdf

- MRC de l'Érable. (2020). *Rapport de suivi du plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de l'Érable en date du 31 décembre 2020*. MRC de l'Érable. Consulté le 23 septembre 2021 sur http://www.erable.ca/sites/all/files/rapport_suivi_pgmr_2020.pdf
- MRC Nicolet-Yamaska. (2016). *Plan de gestion des matières résiduelles, révisé 2015-2020*. MRC Nicolet-Yamaska. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/mrcdenicolet-yamaska-pgmr-2015.pdf>
- MSSQ. (2008). *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire, mise à jour 2008*. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Consulté le 22 septembre 2021 sur <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-208-01.pdf>
- Pepin, Y. (2019). *Un regard averti sur l'état de santé de la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec*. CIUSS MCQ Consulté le 20 juillet 2021 sur <https://ciusssmcq.ca/telechargement/1150/portrait-de-sante-2019-de-la-region-de-la-mauricie-et-du-centre-du-quebec%22%20/>
- Posca, J. (2018). *Portrait des inégalités socioéconomiques touchant les autochtones au Québec*. IRIS, Note socioéconomique, janvier 2018. Consulté le 16 juillet 2021 sur https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Note_Inegalite_s_4_WEB_02.pdf
- Recyc-Québec. (2019). *Campagne J'aime manger, pas gaspiller : une nouvelle trousse à outils pour les municipalités*. Recyc-Québec, le 14 février 2019. Consulté le 24 septembre 2021 sur <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/actualite/2019-trousse-outils-jaime-manger-pas-gaspiller/>
- Recyc-Québec. (2020). *Bilan 2018 de la gestion des matières résiduelles au Québec*. Recyc-Québec. Consulté le 23 septembre 2023 sur <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/bilan-gmr-2018-complet.pdf>
- Robitaille, É. et Bergeron, P. (2013). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions*. Institut national de santé publique du Québec. Consulté le 23 septembre 2021 sur https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1728_AccessGeoCommAlimentQc.pdf
- Robitaille, É., Paquette, M., Cutumisu, N., Lalonde, B., Cazale, L., Traoré, I., & Camirand, H. (2015). *L'environnement alimentaire autour des écoles et la consommation de malbouffe le midi par des élèves québécois du secondaire*. Institut national de santé publique du Québec. Consulté le 23 septembre 2021 sur https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2050_environnement_alimentaire_ecoles_publicques.pdf
- Rootman, I. (2007). *Apprentissage et la santé: Littératie en santé et santé publique*. Conseil Canadien sur l'Apprentissage. Consulté le 28 juillet 2021 sur https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/jasp/archives/2007/8h30_Rootman
- Salon des modes alternatifs d'établissement (n.d.). Accueil / [page Facebook]. F. Facebook. Repéré le 6 octobre 2021 à <https://www.facebook.com/SALONMAEVICTO/>

- Statistique Canada. (2011). Mesure du panier de consommation (base de 2011). Consulté le 1^{er} octobre 2021, sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/2013002/mbm-mpc-fra.htm>
- Statistique Canada. (2017a). *Profil du recensement 2016, Centre-du-Québec*. Consulté le 30 septembre 2021 sur <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=ER&Code1=2433&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=quebec&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1&type=0>
- Statistique Canada. (2017b). *Profil du recensement 2016. Catalogue No 98-316-X2016001*. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- Statistique Canada. (2021a). *Tableau 11-10-0066-01 Seuils de la Mesure du panier de consommation (MPC) pour la famille de référence selon la région de la Mesure du panier de consommation, la composante et l'année de base*. Consulté le 9 juillet 2021 sur <https://doi.org/10.25318/1110006601-fra>
- Statistique Canada. (2021b). *Tableau 11-10-0125-01. Dépenses alimentaires détaillées, Canada, régions et provinces*. Consulté le 28 juillet 2021 sur <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1110012501>
- TQSA. (2018). Gaspillage alimentaire : survol des causes et des interventions en cours en matière de prévention au Québec. Groupe de travail sur la réduction du gaspillage alimentaire de la Table québécoise sur la saine alimentation. Consulté le 5 octobre 2021, sur <https://tqsa.ca/attachments/766172cf-6819-4c88-bf15-7efedff655bc/TQSA-%20Survol%20Gaspillage%20-pour%20site%20web-.pdf?h=e113bdccfc80c809750b36caf049244>
- TRAACQ. (2014). *Cadre de référence*. Table des ressources en aide alimentaire du Centre-du-Québec. Consulté le 28 septembre 2021, sur <https://crds.centre-du-quebec.qc.ca/wp-content/uploads/2019/09/CADRE-DE-REFERENCE.pdf>
- UPA Centre-du-Québec. (2019a). *Portes ouvertes sur les fermes du Québec*. Fédération du Centre-du-Québec de l'Union des producteurs agricoles. Communiqué du 15 août 2019. Consulté le 22 septembre 2021 sur <https://www.centre-du-quebec.upa.qc.ca/wp-content/uploads/2019/08/2019-08-15-Communiqu%C3%A9-Portes-ouvertes-2019-F%C3%A9d%C3%A9ration.pdf>
- Ville de Nicolet. (2021). *Une bonne nouvelle par jour cette semaine pour l'environnement à Nicolet : composteurs domestiques à 10\$ seulement*. Ville de Nicolet, 19 avril 2021. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://nicolet.ca/fr/actualites/2460/une-bonne-nouvelle-par-jour-cette-semaine-pour-l-environnement-a-nicolet-composteurs-domestiques-a-10-seulement>
- Vivre en ville. (2015). *Système alimentaire durable*. Vivre en ville. Consulté le 22 septembre 2021, sur <http://collectivitesviabiles.org/articles/systeme-alimentaire-durable.aspx>

Livres

- Ibinga, M. et Zue Elibiyo, M (dir.) (2018). *Production scientifique au Gabon : tentative de réponse aux questionnements sociaux*. Publibook. 278 p.
- Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 3e éd., Montréal, Guérin Éditeur, 841p.
- Vivre en ville. (2014). *Villes nourricières. Mettre l'alimentation au cœur des collectivités*. Collection « Outiller le Québec » - 6. 140p.

Mémoire ou thèse

- Larouche, V. 2018. *Les systèmes alimentaires durables et l'étude de cas de trois villes et de leurs initiatives*. Essai de maîtrise. Université de Sherbrooke, Sherbrooke. 112p.

Page web

- Agricarrières. (s.d.-a). *Programmes de formation et d'intégration en emploi*. Agricarrières. Consulté le 22 septembre 2021 sur <https://www.agricarrieres.qc.ca/stages-de-formation-et-dintegration-en-emploi/>
- Agricarrières. (s.d.-b). *Programme d'apprentissage en milieu de travail*. Agricarrières. Consulté le 22 septembre 2021 sur <https://www.agricarrieres.qc.ca/programme-dapprentissage-en-milieu-de-travail/>
- Agricarrières. (s.d.-c). *Programme de francisation en milieu de travail*. Agricarrières. Consulté le 22 septembre 2021 sur <https://www.agricarrieres.qc.ca/programme-de-francisation-en-milieu-de-travail/>
- Cégep de Victoriaville. (s.d.). *Institut national d'agriculture biologique*. Cégep de Victoriaville. Consulté le 22 septembre 2021 sur <https://www.cegepvicto.ca/institut-national-agriculture-biologique/>
- CFP de la Riveraine. (s.d.). *École d'agriculture de Nicolet*. CFP de la Riveraine. Consulté le 22 septembre 2021 sur <https://cfpriveraine.com/ecoles-et-programmes/ecole-d-agriculture-de-nicolet>
- CISA. (2021). *Plateforme numérique SAD C.-Qc – CISA*. Centre d'innovation sociale en agriculture. Consulté le 24 septembre 2021, sur <https://cisa-sad.ecosystemenumerique.cloud/fr/>
- Collectivités viables. (s.d.). *Sécurité alimentaire*. Consulté le 28 septembre 2021, sur <http://collectivitesviables.org/articles/securite-alimentaire.aspx>
- GCNWA. (s.d.) *M8M8LAMAGAWS – L'enjeu de la Perchaude*. Grand conseil de la nation Wabanaki. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://gcnwa.com/perchaude/>
- Jour de la Terre. (s.d.). *Transition Wow*. Jour de la Terre. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://jourdelaterre.org/qc/tous-les-jours/programmes/transition-wow/>
- L'ARTERRE. (s.d.). *À propos*. L'ARTERRE. Consulté le 22 septembre 2021 sur <https://www.arterre.ca/APropos>

- Les Banques alimentaires du Québec. (s.d.). *Qu'est-ce que le PRS?* Les Banques alimentaires du Québec. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://www.banquesalimentaires.org/nos-actions/prs/>
- Le Circuit électrique. (s.-d.). *Trouver une borne*. Le Circuit électrique. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://lecircuitelectrique.com/fr/trouver-une-borne/>
- MAPAQ. (s.d.-a). *Centre-du-Québec - Agroenvironnement*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Consulté le 22 septembre 2021 sur <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/centreduquebec/agroenvironnement/Pages/Agroenvironnement.aspx>
- MAPAQ. (s.d.-b). *Prime-vert*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Consulté le 22 septembre 2021 sur <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/agroenvironnement/Pages/Prime-Vert.aspx>
- MAPAQ. (s.d.-c). *Réduire le gaspillage alimentaire*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://www.quebec.ca/sante/alimentation/reduire-gaspillage-alimentaire>
- MAPAQ. (2021a). *Journées INPACQ 2020-2021*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Consulté le 22 septembre 2021 sur <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/centreduquebec/journeesinpacq/Pages/journeesinpacq.aspx>
- MEES. (s.d.-a). *Indice de milieu socio-économique (IMSE)*. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur. Consulté le 30 septembre 2021, sur <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/aide-et-soutien/milieus-defavorises/agir-autrement/indice-de-milieu-socio-economique-imse/>
- MRC de Drummond. (s.d.). *Transport collectif*. MRC de Drummond. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://www.mrcdrummond.qc.ca/transport-collectif/>
- MRC de l'Érable. (s.d.) *Transport collectif*. MRC de l'Érable. Consulté le 23 septembre 2021 sur <http://www.erable.ca/transport/transport-collectif>
- Municar. (s.d.). *Service de transport collectif de la MRC d'Arthabaska*. Municar. Consulté le 23 septembre 2021 sur <http://www.municar.com/A-propos-de-nous/4/Lentreprise.aspx>
- Recyc-Québec. (s.d.). *Gaspillage alimentaire*. Recyc-Québec Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/gaspillage-alimentaire/>
- RIGIDBNY. (s.d.-a). *Compostage domestique*. Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour – Nicolet-Yamaska. Consulté le 23 septembre sur <https://www.rigidbny.com/compostage/#compostagedomestique>
- RIGIDBNY. (s.d.-b). *Compostage*. Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour – Nicolet-Yamaska. Consulté le 23 septembre sur <https://www.rigidbny.com/compostage/>

Services Québec. (s.d.). Fiche du terme – gestion des déchets. Thésaurus de l'activité gouvernementale du Québec. Consulté le 4 octobre 2021, sur <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=6060>

TPMRCB. (s.d.). *Accueil*. Transport des personnes MRC de Bécancour. Consulté le 23 septembre 2021 sur <http://www.tpmrcb.ca/accueil>

TQSA. (s.d.) Groupe de travail - Gaspillage alimentaire. Table québécoise sur la saine alimentation. Consulté le 5 octobre 2021 sur <https://tgsa.ca/groupe-de-travail/gaspillage-alimentaire>

Ville de Drummondville. (s.d.). *Transport en commun – information générale*. Ville de Drummondville. Consulté le 7 octobre 2021 sur <https://www.drummondville.ca/mobilite/transport-en-commun/information-generale/>

Ville de Victoriaville. (s.d.-a). *Transport adapté*. Ville de Victoriaville. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://www.victoriaville.ca/page/141/transport-adapte.aspx>

Ville de Victoriaville. (s.d.-b). *TaxiBus*. Ville de Victoriaville. Consulté le 23 septembre 2021 sur <https://www.victoriaville.ca/page/139/taxibus.aspx>

Texte de loi

LégisQuébec. (s.d.-a). Loi sur les services de santé et les services sociaux : L.R.Q., chapitre S-4.2. Québec. Consulté le 30 septembre 2021, sur : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/s-4.2>

LégisQuébec. (s.d.-b). Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale : L.R.Q., chapitre E-20.1. Québec. Consulté le 30 septembre 2021, sur : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/e-20.1>